

## ABONNEMENTS :

## Edition Quotidienne :

CANADA ET ETATS-UNIS . . . \$3.00  
UNION POSTALE . . . \$6.00

## Edition Hebdomadaire :

CANADA . . . \$1.00  
ETATS-UNIS . . . \$1.50  
UNION POSTALE . . . \$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

CES FAMEUX AMENDEMENTS CHRONIQUE  
ETRANGERE

## Une déclaration de M. Coldwell

Le temps passe si vite que beaucoup de gens n'ont sans doute gardé qu'un très vague souvenir des amendements Coldwell, qui firent jadis beaucoup de bruit et qui viennent de reprendre un peu d'actualité.

Résumons les faits. Il y a trois ans, lorsque le cabinet conservateur proposa l'annexion au vieux Manitoba d'une partie du Kéwatin, toute la question scolaire se trouva d'un coup portée à l'ordre du jour. Fidèles à l'attitude que nous avions prise en face du ministre Laurier, lors de la constitution des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, nous réclamâmes, pour la minorité du Kéwatin, la garantie des droits que lui assurait la loi de 1875. M. le sénateur Landry, M. Lamarche et un certain nombre de leurs amis conservateurs prirent la même attitude. La masse du parti préféra sacrifier la minorité.

Il fallait une explication à cette reculade. On la trouva dans le souci apparent de protéger la minorité du vieux Manitoba. — Les meneurs de la campagne du Kéwatin, s'écriait M. L.-P. Pelletier, ne pensent qu'à quelques centaines d'individus. Nous songeons à toute la minorité...

Le bruit courut, et il fut soigneusement entretenu, que le gouvernement du Manitoba opérerait un règlement qui modifierait profondément la situation de la minorité de la vieille province, et partant celle du Kéwatin. Le télégraphe nous apporta un jour la nouvelle que le ministre de l'Instruction publique manitobain, M. Coldwell, venait de déposer des amendements à la loi des écoles publiques. Le 4 avril 1912, la *Patrie* et l'*Evening* publièrent simultanément — l'*Evening* en dépêche et la *Patrie* en article de fond — un communiqué d'Ottawa où l'on disait : "En résumé, ces amendements sont à l'effet de relever les catholiques de l'obligation de payer double taxe pour l'éducation de leurs enfants." On avait naturellement le soin d'ajouter que ces amendements étaient "la réalisation des espérances formulées" par les ministres dans le débat sur le Kéwatin.

L'*Evening* couvrait d'ailleurs cette dépêche d'un chapeau adéquat. "Après 15 ans d'attente, disait son titre, les catholiques du Manitoba jouiront enfin de leurs droits si les libéraux ne mettent pas d'empêchement aux amendements de M. Coldwell" (en fait, les amendements furent adoptés à l'unanimité); et une seconde dépêche au journal québécois, datée de Montréal, celle-là, ajoutait : "Une dépêche de Winnipeg nous apprend que le bill amendement la loi des écoles contient une clause qui donne aux catholiques le droit d'avoir leurs propres écoles dans la province du Manitoba." Quelques jours plus tard, trois députés conservateurs à l'Assemblée législative du Manitoba, MM. Bernier, Bernard et Préfontaine, affirmaient, et leur déclaration était distribuée à profusion dans la province, la suppression de la double taxe. Un grand nombre de très braves gens crurent que, vraiment, la question manitobaine était réglée ou à peu près.

Nous dûmes aussi clairement, mais aussi froidement que possible, remettre les choses à point. Il s'en suivit un débat qui eut des échos assez prolongés.

\* \* \*

Trois années ont passé. Les amendements Coldwell ont été tournés et retournés en tout sens par les légistes; ils ont été l'objet, au Manitoba, de discussions passionnées; des démarches multiples ont été faites pour en extraire tout le bien qu'ils pouvaient produire directement ou indirectement.

Le résultat net, du point de vue du droit et des faits, est aujourd'hui évident.

Du point de vue des faits, tout le monde peut constater que la double taxe, censément abolie il y a trois ans, pèse encore sur les épaules des catholiques de Winnipeg et de Brandon, et sur ceux de Le Pas par surcroît.

Du point de vue du droit, l'auteur même des amendements, M. Coldwell, vient, dans un grand discours prononcé à l'Assemblée législative du Manitoba (et dont on trouvera le texte dans la *North West Review* du 27 février) d'affirmer que les amendements sont purement interprétatifs, qu'ils ne changent rien à l'essence de la loi des écoles publiques et qu'ils doivent être lus en fonction de l'article de la loi qui interdit la séparation des enfants par croyances religieuses pendant les heures de travail profane.

M. Coldwell a mis une sorte de coquetterie à rappeler qu'en présentant les amendements, il y a trois ans, il avait eu le soin de préciser qu'ils ne changeraient rien au principe de la loi scolaire et "qu'au long temps qu'il serait ministre de l'Instruction publique, il ne consentirait à aucune modification de la loi qui pourrait entraîner l'introduction d'écoles séparées dans la province." Il a pareillement rappelé que, dans le même discours, il avait déclaré que l'article interdisant la séparation subsistait dans sa pleine vigueur "et qu'au long temps qu'il en serait ainsi, il serait impossible de créer, en vertu de cette loi, des écoles séparées; et que les amendements alors discutés n'auraient d'aucune façon cet article." "What I said then in regard to the law, I stand by now", a-t-il ajouté. — Ce que j'ai dit alors de la loi, je le maintiens aujourd'hui.

Il est allé plus loin: il a démontré que le chef de l'Opposition, qui acceptait jadis les amendements, les interprétait exactement comme lui. Et, résumant la situation telle qu'elle apparaît aujourd'hui, il s'est écrié: "No change has been made by these amendments in our national school system, either in principle or in effect, and no change ever can, or ever will, result from them in the present status of the public schools of this province. . . I want to say as clearly and as plainly as possible that there is no separate school existing in this province under the Public Schools Act, nor any semblance of one and there cannot be so long as the act is in its present shape." — "Ces amendements n'ont opéré aucun changement, de principe ou de fait, dans notre système d'écoles nationales; et il n'en résultera, il n'en pourra jamais résulter aucun changement dans le statut actuel des écoles publiques de cette province. . . Je désire affirmer aussi nettement et aussi clairement que possible qu'il n'existe ni écoles séparées, ni semblant d'écoles séparées dans cette province sous l'empire de la loi des écoles publiques, et qu'il n'en saurait exister aussi longtemps que la loi sera ce qu'elle est présentement."

Est-ce assez clair? assez net?

Ajoutons d'ailleurs que M. Coldwell reconnaît que la situation faite aux catholiques est pénible.

\* \* \*

Elle est trop pénible en fait pour que nous songions à tirer la moindre satisfaction de textes comme ceux-là.

Nous ne les citons que pour deux raisons: pour montrer d'abord ce qu'est, réellement, la situation de la minorité; pour démontrer ensuite qu'en nous opposant à la campagne menée il y a trois ans — partie par des farceurs, partie par des gens de bonne foi — nous nous appuyions sur des faits que nous aurions voulu différents, mais qui s'imposaient de toute la force de la vérité: d'une vérité qui commandait un hommage — et un témoignage — que nous n'avons pas voulu lui refuser.

Omer HEROUX.

## GUERRE ET DIPLOMATIE.

De violents combats d'artillerie se livrent dans la région des Dunes, près d'Arras et en Champagne, devant Reims et au nord-ouest de Perthes. Plusieurs éléments de tranchée ont été pris par les Alliés sur ces différents points. Les Allemands ont livré une attaque exceptionnellement violente contre les lignes françaises, au nord de La Pompelle, sur la route de Reims, à Châlons. Ils ont été repoussés avec de lourdes pertes.

Les Russes s'avancent lentement vers l'ouest, sur les derrières des Teutons, qui se replient vers leurs lignes de défense à l'intérieur de la frontière prussienne.

On s'attend à l'attaque des travaux de défense du Bosphore par la flotte russe.

## Dans les Carpathes

Sur le front des Carpathes, l'offensive russe se poursuit toujours dans la même région, celle des cols de Dukla, de Lupkow et d'Uzok, où les Russes expédient de nombreux renforts pour déloger les Autrichiens des positions fortement retranchées qu'ils occupent.

D'après des nouvelles russes de source officielle, la bataille continue sur un front de 60 milles en territoire hongrois, depuis Bartfeld (ou Bartfa) au sud de la crête des Beskides orientales, c'est-à-dire vers les passages situés un peu à l'ouest du col de Dukla. Les Russes ont progressé dans la vallée de la Latorca, sur le flanc sud des Beskides. Or cette rivière descend du col de Lupkow. Ceci prouve que quand les communiqués russes nous parlent des Beskides, c'est bien de la chaîne orientale qu'il s'agit, celle qui va du col de Lupkow jusqu'à une trentaine de milles vers l'ouest, en passant au sud de Dukla, et non pas des Beskides occidentales, qui commencent au sud de Cracovie, pour se prolonger vers la Moravie, région où les Russes ne sont pas et ne peuvent pas être logiquement à l'heure actuelle.

Du côté de la Bukovine, les Russes ont repris une vigoureuse offensive et sont sur le point de rentrer à Czernowitz.

## La crise alimentaire

A l'heure où la presse allemande commence à habiter son public à l'idée d'une paix qui ne comporterait aucun agrandissement territorial, il est intéressant de suivre la progression constante de la gêne économique qui se manifeste dans l'empire germanique. On a mis en certains quartiers la théorie que le cri de famine est une exagération qui aurait le double objet de justifier les mesures extrêmes et de cacher la disette réelle du cuivre, du caoutchouc ou des matériaux entrant dans la fabrication des munitions de guerre. Il est toujours prudent d'être sur ses gardes et de se défier, dans une certaine mesure, des informations qui ont leur source dans une presse soumise à une discipline rigoureuse. L'inquiétude qui se manifeste dans toute l'Allemagne, cependant, ne peut pas avoir été engendrée artificiellement et dans un but politique. Nous la croyons réelle; mais il est beaucoup plus difficile de déterminer dans quelle mesure elle est justifiée.

"Le pain ne manque pas, dit le *Vorwärts*, mais sa cherté provoque déjà des plaintes très vives. Les municipalités et les marchands de farine sont liés aux prix fixés par l'autorité militaire et le décret du conseil fédéral, mais il devient de plus en plus nécessaire de fixer le prix du pain. Le pain coûte plus cher à Berlin que dans le centre de l'Allemagne."

## 25 p. c. de déficit

Dans une brochure de 200 pages publiée à la fin de 1914 et qu'analyse le *Lancet*, de Londres, le Dr Paul Eltzbacher, recteur d'un établissement d'enseignement supérieur de Berlin, fait, avec l'aide d'experts, un inventaire détaillé des stocks de provisions du pays et des moyens de mettre l'Allemagne en mesure de se suffire. Prenant la totalité des vivres disponibles et calculant leur valeur alimentaire en calories, les auteurs de ce travail sont arrivés à la conclusion qu'il existe un déficit de 25% au taux actuel de la consommation. Ils croient que ce déficit peut être annulé par la pratique générale de l'économie, jointe à l'organisation de la diète générale et de la production intensive des matières d'alimentation. Il faudra diminuer la consommation de la viande et augmenter celle du sucre. Les animaux qui consomment des aliments qui pourraient servir à la nourriture de l'homme devront être abattus et leur viande mise en conserve. Les légumes devront prendre une plus grande place dans l'alimentation de la famille. En un mot, les experts sont d'avis qu'une forte moyenne des Allemands mangent beaucoup trop et qu'ils se trouveraient bien d'une économie de 30 pour cent sur leur nourriture.

Mais comment convaincre le public de la nécessité de la diète et amener toutes les classes à la pratique générale de l'économie? Devant la gravité de la situation, le gouvernement a compris qu'il ne saurait pas l'empire de la famine à coups de lois et de décrets. Discrètement, il a fait appel à la presse officielle, qui a reçu mission de donner des conseils utiles aux populations. Le *Berliner Tageblatt*, toujours empressé, a donc publié aussitôt un long article intitulé *Les maîtres de maison et l'alimentation*, dans lequel il révèle toutes les recettes pour vivre aussi bien, non pas sans manger, mais en mangeant beaucoup moins.

## Expédients

Entre temps, à Dilken, Westphalie, où la viande est sans doute aussi chère que rare, vient de s'ouvrir un abattoir pour chiens. On n'en a pas encore au rat comestible, mais on y viendra. Les pommes de terre manquent à Berlin; la municipalité a décidé de distribuer à la population des provisions de chetodon. Le chetodon est un poisson des mers tropicales qu'on conserve salé et fumé. Pour engager les Berlinois à consommer cet aliment inférior, le *Vorwärts* annonce qu'il a une valeur nutritive trois fois supérieure à celle de la viande. Mais le plus joli, c'est que la presse allemande affirme que Paris, en prévision d'un siège, a plus de 30,000 tonnes de ce poisson fumé en réserve!

On assure d'autre part que l'exportation économique est fortement conseillée en Allemagne. Ne pouvant plus nourrir ses sujets, le kaiser aurait l'intention de demander aux plus fortunés d'entre eux d'aller vivre hors des frontières de l'empire. C'est un correspondant du *Daily Telegraph* qui l'annonce en ces termes : "En raison de la disette, le gouvernement allemand va ordonner à cinq millions d'Allemands possédant un certain revenu, de quitter l'Allemagne pour vivre comme touristes dans les pays scandinaves, les Pays-Bas et la Suisse." Voici cinq millions d'indésirables que les pays accueilleront avec une certaine franchise!

En présence de ces faits, où il est permis de voir une part d'exagération, il est difficile de douter qu'à mesure que le bleu se fait plus étroit l'Allemagne fait un pas vers la famine.

## En Galicie

La presse austro-hongroise continue à porter des accusations contre les Russes qui occupent la Galicie. Au dire de ces journaux, les autorités militaires moscovites auraient soumis à un régime de terreur le clergé et les communautés religieuses catholiques dans la but de leur faire embrasser la religion orthodoxe. Les prêtres auraient été dépouillés de leurs biens, arrêtés comme otages et déportés en Sibérie et dans d'autres régions éloignées.

Le Père von Rostworowski, S.J., recteur du collège des Jésuites de Cracovie, fait prisonnier de guerre par les Russes, a été exilé sur la mer Caspienne à Astrakan, point situé à l'extrémité de la Russie d'Europe. Le *Messenger du Sacré-Cœur* autrichien rapporte que plusieurs églises catholiques ont été converties en églises orthodoxes. Les églises catholiques de Sandomir, en particulier, sont transformées en écuries, les bannes ou s'agenouillaient les fidèles, servent de mangeoires aux chevaux.

Les Juifs, si on en croit le rabbin Arthur Levy, ont été également victimes de violences imméritées.

Uldéric TREMBLAY.

## BILLET DU SOIR.

## LE CINEMA IMMORAL

L'instigateur d'une enquête demandait comme dernière faveur aux juges qui l'avaient dirigée de ne le point déclarer coupable. Ce troniste touchait, sans en avoir l'air, à une plaie sociale. Le métier de Jacques Dur n'aurait rien d'agréable ici : tous ceux qui dénoncent un mal sont aussitôt traités de détracteurs. Les peuples se sont toujours composés d'une foule de carreaux aux dépens desquels vivent quelques renards. Toucher à une institution et si elle est composée de Canadiens-français en majorité, vous êtes un faux-frère, un traître. Ce ne sont pas des malversateurs et des profiteurs que vous avez dénoncés, mais des compatriotes. Comme si la fraternité de race était une espèce de Mafia qui met au-dessus de la morale l'intérêt même de ses adeptes, comme si une communauté s'honorait qui protège ses membres pourris au lieu de les amputer.

Il n'était pas inutile de prendre ces précautions oratoires pour dénoncer un mal dangereux bien que l'administration dont il s'agit soit composée, en majorité, de Canadiens-français : nous voulons parler des censeurs de cinéma. Nous n'allons que rarement au cinéma. Trois visites nous ont suffi, cependant, pour constater d'assez étranges négligences de la part des censeurs. Nous ne les avions pas relevées croyant qu'elles étaient transitoires. Celle que nous avons constatée cette semaine est trop grave, trop immorale, pour que nous ne la signalions pas.

Dans un théâtre, dont nous taisons le nom pour ne pas lui faire de réclame, on représente la vie aventureuse d'un jeune brigand. Le film est magnifique, les scènes pathétiques : mais savez-vous la leçon qui s'en dégage? L'homme est un jouet des circonstances, sa volonté est nulle : on devient bandit comme on devient honnête homme, par occasion. Secundo : Les écoles pénitencielles, dites écoles de réformation, sont des maisons de déformation morale.

Nous ne voyons pas en quoi la morale peut gagner à la propagation de pareilles idées, et il nous faut bien conclure que les censeurs sont négligents et distraits ou bien que leur incompétence est patente.

Jacques COEUR.

## LE CANADA PENDANT LA GUERRE

Ottawa confirme la nouvelle de l'arrivée, en Grande-Bretagne, de 4,000 troupiers canadiens, formant partie du second corps expéditionnaire. Ces soldats se sont embarqués il y a une dizaine de jours à Halifax, et les paquebots à bord desquels ils avaient pris place ont été convoyés à travers l'Atlantique par deux croiseurs anglais. La censure a interdit toute nouvelle de leur départ et c'est ce qui fait que le public apprend leur arrivée outremer sans avoir su qu'ils s'étaient même embarqués. Il n'y a plus guère de danger pour des transports à travers l'Atlantique, car voilà deux mois qu'au moins que le télégraphe n'a signalé la présence d'un seul navire allemand au large de la zone appartenant aux Alliés. Mais la zone dangereuse est maintenant autour des côtes du Royaume-Uni. Les transports qui ont conduit nos soldats outremer l'ont franchie sans mésaventure.

Tandis que le régiment canadien-français posté à Saint-Jean se prépare au départ, l'on vient de commencer, à Montréal, le recrutement d'un autre régiment de même race. Il paraîtrait même que déjà 346 recrues se sont inscrites, au manège du 65ème. La "Gazette" dit, ce matin : "Plusieurs des nouvelles recrues étaient sans travail depuis quelque temps, et d'autres en étaient rendues à la misère extrême. Un homme s'est même évanoui, le soir de son enrégimentation, parce que pendant les trois jours précédents, il n'avait pas pris une seule bouchée." Ceci indique bien que la misère est grande dans certains milieux et explique jusqu'à un certain point pourquoi le recrutement a été si nombreux, surtout dans les nouvelles provinces de l'Ouest, lorsqu'on a formé le premier et le second corps expéditionnaires. Les privations et la faim servent de sergents recruteurs, en même temps que le patriotisme et les campagnes loyalistes des "Canadian Clubs" et des autres institutions similaires.

Une dépêche d'Ottawa fait connaître que l'ordre "Shoot to kill" du général Hughes a déjà coûté au pays la somme de \$17,250; elle vient d'être versée aux familles des deux braconniers américains, Dorsch et Smith, dont le premier fut blessé et le second tué, par des sentinelles canadiennes, dans la région des Grands Laes. La famille du braconnier tué a reçu \$10,000 et celle de l'autre, \$5,000, et les frais incidents ont absorbé \$2,250. Ceci clôt un incident pénible et qui montre bien le danger de l'ordre "Shoot to kill" du général Hughes, et dont le ministre s'est reconnu l'auteur, à maintes reprises devant des journalistes, à Ottawa, au temps même de l'affaire Notter. Il est à espérer maintenant que puisqu'on a dédommagé les familles des braconniers américains, on pensera aussi à la veuve et aux enfants du pauvre Breton qu'un soldat poursuivait et tuait dans un restaurant de la rue Craig, il y a six mois. Si l'on indemnise les sujets d'un pays neutre, il est tout juste qu'on agisse de même envers les sujets d'un pays allié.

Georges PELLETIER.

## 3%

## SIMPLE COMMENTAIRE

Statisticiens et agronomes en conférence à Ottawa ont établi que le profil réalisé par l'agriculteur ne dépasse pas 3%. Deux articles, publiés dernièrement dans le *Devoir*, ont démontré avec raison que ce très maigre résultat est la conséquence du manque général de comptabilité usuelle chez les cultivateurs. De fait, c'est la principale cause, la comptabilité étant la clef de voûte de tous les problèmes de la ferme. L'homme des champs ne se résoudra à changer telle ou telle de ses méthodes, à tenter une innovation élémentaire, essayer un système, que quand il se sera rendu compte, par des chiffres vérifiés sous ses yeux, des déficiences de sa pratique et de l'efficacité de l'enseignement moderne.

Parmi les objections contre la comptabilité, une pas plus curieuse est celle-ci : "Un besoin de tenir des livres quand on travaille comme il faut, l'année et que l'on économise tant que l'on peut!" Assurément, c'est mieux que de s'inspirer de la nouvelle maxime : "Assieds-toi et le ciel t'aidera!" et dépenser à tort et à travers. Prononcer l'épargne sur la ferme un vieux proverbe disait que le cultivateur "ne doit pas attacher ses chiens avec des saucisses!" C'est d'un symbolisme très peu académique, mais d'une incontestable vérité.

Quant à l'objection, elle n'est aucunement fondée. D'abord appauvrit-elle? Et puis n'est-ce pas par la comptabilité que l'homme des champs s'apercevra que telle de ses opérations apparemment payante et pratiquée par "tout le monde" ne donne pas les revenus espérés, et nécessite beaucoup de travail? Et ne serait-ce que pour diminuer la somme des efforts inutiles, la comptabilité rendrait un service appréciable.

On découvre à l'aide de chiffres que l'on n'orienta pas assez son labour vers telle ligne supposée peu lucrative, pour dépenser toute son énergie dans une autre, où les bénéfices sont réels, mais non proportionnés au travail apporté. Il y a-t-il un marchand, si modeste soit-il, qui s'aventure dans les affaires sans noter soigneusement sous toutes les formes ce qui ren-

## LETTRE DE QUÉBEC

## LA SESSION EST FINIE

Québec, 5. — A cinq heures cet après-midi, il ne restait plus à l'Hôtel du Gouvernement que le personnel ordinaire du service civil. Lieutenant-gouverneur, ministres, conseillers législatifs et députés partaient, congédiés par le représentant de Sa Majesté, et très heureux de s'en aller à leurs affaires. La session était finie.

Elle a fini à peu près comme toutes les sessions, comme les grèves aussi, au moment où l'on s'y attendait le moins et où l'on parlait même d'une prolongation de plusieurs jours.

Hier encore, les indices, un instant favorables, changeaient d'aspect. A six heures du soir, il restait à l'ordre du jour plusieurs mesures importantes et les trois quarts des crédits. Puis après dîner, les figures se pacifiaient, les échanges de vues se faisaient entre les deux côtés, les crédits passaient en un culbut fantastique, les paquets se faisaient, l'on décidait d'en finir. A minuit le bésogne était si avancée qu'on se laissait souriants et sûrs de clore dans le courant de la journée.

Ce matin, le soleil était si beau, la température si chaude, le ciel si "invitant", que l'atmosphère intérieure devait nécessairement s'en ressentir. A deux heures, l'assemblée finissait son travail, c'est-à-dire qu'elle laissait quelques mesures à l'ordre du jour. Le conseil ajourné, durant bon plaisir, se réunissait à 2 h 30 avec cinq membres présents, votait les crédits soumis en bloc et attendait.

Pendant ce temps-là, le lieutenant-gouverneur apposait quatre cents fois sa signature aux projets de loi votés par les deux chambres. Les députés revenus petit à petit attendaient dans leur salle, paisiblement d'abord, tant que les jeunes d'âge et de caractère n'apparaissent pas. Puis ce fut le tumulte ordinaire des fins de session.

L'entrée de M. Bouchard fut le signal du Requiem pour son projet défunt de prohiber le prêt coopératif. Quelques chansons suivirent. Et comme M. LeBlanc ne tre et ce qui sort de chez lui?

Alors qu'on l'homme à la tête d'une exploitation agricole dont la conduite est très difficile, sujette à maintes complications et variations, et sous la dépendance de causes multiples, et profondes, ne "chifferrait"-il pas son affaire lui aussi?

Armand LETOURNEAU.

## A OTTAWA

## LE DEBAT SUR LE BUDGET EST TERNE

Ottawa, 5. — Séance qui a éclipse toutes autres pour le manque d'intérêt et de renseignements utiles. Le calme le plus plat a régné toute la journée. A peine à de très éloignés intervalles, une interruption sans conviction, par manière d'acquies pour montrer qu'on n'est pas tout à fait absent de la Chambre.

Après quelques demandes de renseignements insignifiants au gouvernement, la discussion sur le budget recommença. M. Wilcox continua son discours commencé mercredi dernier. Il a été d'une pauvreté désespérante et a découragé ceux qui espéraient s'amuser ferme à sa mimique et à ses déclarations "malheureuses".

M. Turgeon suit M. Wilcox et fait un discours assez sensé qui eût été écouté avec attention aux premières heures du débat, mais qui a été prononcé au milieu de l'indifférence générale. M. Proulx a même cette fois oublié d'applaudir M. Turgeon qui lui admire d'habitude assez ostensiblement.

M. Bradbury a parlé quelque vingt minutes et a ensuite demandé l'ajournement du débat. Et la Chambre s'est ajournée à 10 heures 30 p.m.

## LE 5e ANNIVERSAIRE DU "DEVOIR"

## LA BROCHURE-SOUVENIR S'ENLEVE

La brochure-souvenir du 5e anniversaire du "Devoir" continue de s'enlever rapidement. On sait quel-coupe plus de 80 pages, grand format, et quelle contient le texte complet des discours prononcés par MM. Bourassa, Lavergne, Ducharme, Prince et Cabana, sous le programme du "Devoir".

25 sous l'exemplaire, \$2.50 la douzaine, plus les frais de port (3 sous l'exemplaire, 25 sous la douzaine).

En vente aux bureaux du "Devoir", 43, rue Saint-Vincent, et dans les librairies et dépôts suivants de Montréal : MM. Langevin et l'Archevêque, 8, rue Saint-Jacques; Librairie Beauchemin, 79, rue Saint-Jacques; Granger et Frère, 43, Notre-Dame ouest; Librairie Déon, 47, Sainte-Catherine Est; Librairie Saint-Louis, 288, Sainte-Catherine Est; Pharmacie Migneron, 544, rue Saint-Denis; Librairie Pineault, 230, rue Rachel; chez Antoine Langlois, le Ciel de la Montagne, Québec; J. W. Brûlé et Cie, 30, rue Notre-Dame, les Trois-Rivières, ainsi que dans les principales librairies de la province.

mandait pas encore ses loyaux sujets, on pria M. le Dr Grégoire de prendre le fauteuil, histoire de donner une séance humoristique. Trois ou quatre projectiles lancés de part et d'autre couperent vite le programme. Et ce fut, en un clin d'oeil, une mêlée générale. Tout ce que les pupitres des députés gardaient de papiers et de documents publics y passa. Il y eut des blessés, entre autres M. Delisle, député de Yamachiche, fort peu habile à parer les coups, qui reçut un volume de blâis sur la tempe et s'en alla endormir sur la tempe et s'en alla endormir à la session. Quelques-uns des courtoisiers parlementaires, entraînés par l'exemple que chacun qualifiait suivant ses goûts, montèrent à leur tribune dégringoler une tour de banquettes dont la chute fit un fracas de tonnerre. Redoublement de vacarme en bas. Assaut de la tribune à coups de volumes, défense de celle-ci de même façon.

Le sergent d'armes qui annonce l'huissier de la Verge Noire a peine à se faire entendre. Il entre et salue aux accords des couverts de pupitres dont le bruit fait l'effet de détonations répétées. Même jeu, lorsque le message du lieutenant-gouverneur se retire. Par quel tour de force, M. Saint-Jacques réussit-il à garder son sérieux, c'est ce que tout le monde se demande.

On se rend au Conseil où M. LeBlanc vêtu en civil, a pris place au trône, mais un bon nombre reviennent aussitôt à l'assemblée reprendre le chahut de tout à l'heure. Cette fois, on assommerait M. Caron de Matane, abasourdi de ce qui se passe, si deux pages ne le protégeaient d'oreillers. Lorsque le président de l'assemblée revient du Conseil où tout s'est fait suivant les antiques et traditionnelles formules, le contraste lui donne le fou rire. Et la session est close.

J. B.

## M. GOUIN A FINI

M. Gouin a fini sa session. Car il est le maître de la législature de Québec et quand il veut, elle veut. Mais M. Gouin n'est plus heureux. Il s'est passé trop de choses, cette année, pour qu'il le soit.

C'est du moins ce que Pierre Labrosse affirme dans le *Nationaliste*, en vente ce soir même, dans tous les kiosques de journaux. Pourquoi M. Gouin est-il malheureux? Comme disait Armand Lavergne, avant cette année, c'était : "Pax vobis!", et maintenant, c'est "Pax vobis!" Voilà une des raisons qui ennuit M. Gouin. Il y en a d'autres. Pierre Labrosse l'affirme, dans son article, intitulé : Job et M. Gouin.

M. Gouin lui-même lira cet article, — il lit toujours le *Nationaliste*, — et, dans son for intérieur, il conviendra qu'il est exact. Car il résume toute l'aventure de M. Gouin, depuis le jour où, il y a dix ans, il s'est engagé à raconter d'histoires à sensation dans le *Devoir*.

Le *Nationaliste*, ce soir, publiera bien d'autres articles, des nouvelles de partout, toutes les dépêches de la dernière heure, — son service télégraphique ne s'arrête qu'au moment où le journal va sous presse, vers les sept heures; — et il continue la publication de son beau feuilleton, "Jacques et Marie", dont le récit entre dans la période la plus intéressante.

Vous y trouverez peut-être aussi notre propre graphologie.

En vente partout, 5 sous l'exemplaire.

## "THE FOREIGN POLICY OF GREAT BRITAIN"

## UNE APPRECIATION DU "CORRESPONDANT"

Le "Correspondant", la grande revue française, consacre à la dernière brochure de notre directeur cette note de son "Bulletin bibliographique" :

"La politique de l'Angleterre avant et après la guerre", par Henri Bourassa, 1 broch. in-80 (Montréal, Imp. du "Devoir").

"Ecrite au point de vue canadien-français, cette étude très indépendante et très franche contient d'utiles remarques, dont il est bon que le public français soit averti. C'est en somme toute la question des rapports du Canada avec l'Angleterre que pose, à propos de la guerre, le directeur du "Devoir". Il le fait avec "loyalisme", mais avec le sentiment de ce que vaut le Canada et de ce qu'on lui doit."

Par où l'on voit par les appréciations des gens intelligents différents singulièrement de celles des jingos et des patriotes par procuration de chez nous.

La version anglaise de la brochure, qui vient d'être mise en vente, comprend toute l'analyse du "livre blanc", plus une longue analyse des débats du parlement britannique sur la neutralité du Luxembourg, le texte de l'Entente Cordiale et les articles fameux de MM. Exwatt et Brailford, 25 sous l'exemplaire plus les frais de port (trois sous l'unité).

# DÉBENTURES

DE

## L'Imprimerie Populaire

LIMITÉE

Éditeur des journaux

# LE DEVOIR

— ET —

## "LE NATIONALISTE"

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. G. N. DUCHARME, Président  
M. JOSEPH VERSAILLES, Vice-Président  
M. EDUARD GOHIER, Administrateur  
M. EDMOND HURTUBISE, " "  
M. OSCAR DUFRESNE, " "  
M. L. P. DESLONGCHAMPS, " "

M. HENRI BOURASSA, Directeur

M. J. N. CHEVRIER, Gérant-Général



VERSAILLES, VIDRICAIRE  
&  
BOULAIS  
LIMITÉE  
FINANCIERS

EDIFICE VERSAILLES  
MONTREAL

Sont autorisés à offrir en vente \$100,000.00 de débentures de L'IMPRIMERIE POPULAIRE (Limitée) éditeur des journaux "Le Devoir" et "Le Nationaliste", émises en dénomination de \$100.00, \$500.00 et \$1,000.00 chacune, datées du 1er novembre 1914 et payables le 1er novembre 1924, portant intérêt à 7% par année, payable semi-annuellement, les 1er mai et novembre, à la Banque Provinciale du Canada, Montréal.

Ces débentures, étant partie d'une première émission, sont garanties par gage sur tous les biens meubles actuels et futurs et hypothèque sur tous les immeubles actuels de la Cie, tel qu'il appert à un certain acte de fidéjussur (Trust deed) en faveur de la Fidelity Limited, passé devant le notaire Edouard Biron le 30 novembre 1914.

Ces débentures seront vendues au pair, plus l'intérêt accru.

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Messieurs Versailles, Vidricaire & Boulais, Limitée, AGENTS FINANCIERS, 99, Saint-Jacques, Montréal.

Messieurs —

.....souci..... par les présentes à.....débenture.....

de \$.....chacune, de la compagnie "L'Imprimerie Populaire (Limitée)", éditeur du DEVOIR; et.....vous incluant.....un chèque à votre ordre, de \$.....en paiement de 25% de.....souscription; quant à la balance.....promettant.....la payer comme suit —

25% dans 3 mois — 25% dans 6 mois — 25% dans 9 mois

Nom.....

Adresse.....

N. B. — Il est compris que les débentures ainsi achetées ne seront livrées aux acquéreurs qu'après le paiement du dernier versement, et de l'intérêt accru sur icelle au moment de la livraison; mais si un acheteur paie comptant tout le montant de sa souscription et l'intérêt accru comme dit plus haut, les débentures ainsi achetées lui seront livrées immédiatement, et il aura droit au paiement des intérêts qu'elles comportent à partir du 1er novembre 1914.

Les chèques ou mandats devront être payables au Pair à Montréal et faits à l'ordre de Messieurs VERSAILLES, VIDRICAIRE & BOULAIS, LIMITÉE.

### AIDE AU SOLDAT

Depuis trois mois déjà fonctionne à l'Ecole Ménagère, 14 rue Church, un cercle intime de couture qui confectionne des vêtements utiles pour les soldats français.

Le comité se charge aussi de l'envoi aux soldats français de tous les dons de vêtements que l'on veut bien lui faire parvenir.

Les réunions de couture ont lieu tous les jeudis à deux heures de l'après-midi. A ces réunions il y a de la lecture à haute voix, souvent des lettres de soldats français en réponse aux généreux envois du cercle.

Les membres s'efforcent en tout de joindre l'utile à l'agréable. On y lit aussi des articles de journaux qui présentent quelque intérêt particulier, et on y fait d'agréables causeries.

Le bureau de direction de cet intéressant cercle se compose de Mmes Obalska, présidente; Rodier, vice-présidente; F. X. Choquet, trésorière; et Rostiaux, secrétaire.

UN PEU D'ARGENT ACHETÉ un grand lot sur lequel est une maison en briques de 24 étages, nouvellement bâtie, voyez-le sur le BOULEVARD MARCEL, près de la gare de Dixie, du lac et des tramways. Détails de MARCEL TRUST Co. Limited, 51e année. Actif \$3,500,000.

# LETTRES AU "DEVOIR"

## UN COIN DU MANITOBA

LA PAROISSE DE THIBEAULTVILLE.

Poste: Richer.

On ignore peut-être encore en certains endroits que le Manitoba n'est pas un pays uniforme.

Il y a sans doute de grandes contrées, dont les terres sont en belle prairie, d'une fertilité extraordinaire, comme la vallée de la Rivière-Rouge et le Sud-Ouest de la Province. C'est là que se fait la grande culture du blé dans le Manitoba. C'est le plus riche terrain de la Province, il apparaît aux yeux de beaucoup aussi comme le plus avantageux. Il y a la certitude des avantages: richesse du sol, défrichage facile, etc. Il faut y compter aussi des inconvénients. Tout d'abord, ces belles terres ne sont pas accessibles à la plupart des colons. Car pour se livrer à la culture des céréales et la faire sur une grande échelle, il faut y arriver avec un capital assez considérable; huit à dix mille piastres ne suffisent pas toujours pour l'achat de terrain à 30, 40 piastres l'acre, chevaux, machines aratoires, etc. Ensuite l'incertitude de la récolte; car malgré la grande richesse du sol, la récolte manque souvent, périclité par la sécheresse ou l'inondation, quelquefois l'un et l'autre. Les grands fermiers l'avouent; la culture exclusive des céréales est tout à fait incertaine. De fait bien peu y font fortune, beaucoup au contraire y ont failli.

Ce n'est donc pas là que doivent être orientés les colons. Depuis quelque temps on parle beaucoup de colonisation du côté des lacs et au Nord de la Province; qu'il y a là des milliers de Homesteads à prendre, jusque sur le chemin de fer de la Baie d'Hudson, au fin Nord et on n'a guère attiré l'attention des colons sur l'Est du pays. Là aussi il y a des terres à prendre en Homesteads.

Cette partie de la Province a été trop longtemps ignorée ou mal connue. Elle est digne au moins d'être mentionnée. Car il y a ici comme ailleurs les avantages pour le colon et peut-être plus qu'en d'autres endroits. On ne peut cacher non plus qu'il y a des inconvénients. Mais qui peut se lasser de trouver un endroit où il n'y a pas d'obstacles?

En général dans l'Est le terrain est plus élevé, et il est sablonneux; il y a cependant sur chaque section de grands lopins de bonne terre. La moitié, à peu près, du terrain est boisé; bois d'une moyenne grosseur et des broussailles. Plusieurs contrées sont assez rocheuses. Par ses ondulations ce terrain fournit aussi de fréquentes prairies au bled et au foin naturel.

Le climat, ne comporte pas la grande culture mixte, un peu de grain, des patates en quantité, du blé d'Inde à fourrage. On devra s'appliquer tout à l'élevage des animaux en vue de la vente sur pied et de l'industrie laitière.

Si l'industrie laitière a fait la richesse de la Province de Québec, pourquoi ne ferait-elle pas aussi dans une certaine mesure du moins, la prospérité de notre pays?

Malheureusement, on a pas apporté à cette industrie toute l'attention qu'elle mérite.

Cependant, en certaines paroisses de l'Est, comme La Broquerie, Thibaultville, Sainte-Geneviève, on a commencé depuis quelques années à promouvoir cette industrie, tout en s'adonnant à une culture raisonnable. On peut dire que tous ceux qui se sont mis sérieusement à l'oeuvre ont obtenu des résultats très encourageants.

Je ne veux pas discriminer les inconvénients qui se rencontrent ici, ce ne serait ni juste ni honnête. Le bois rend le défrichage plus difficile, que dans la prairie en y ajoutant les rochers qui sont assez fréquents en plusieurs endroits. En été les marigouins et les mouches causent des ennuis aux animaux et même aux citoyens.

Mais ces inconvénients sont généralement compensés par des avantages réels. Ces avantages s'offrent surtout à cette catégorie de colons, de familles, qui, sans être pauvres, ne peuvent pas établir facilement deux, trois et même quatre garçons sur des terres convenables dans la province de Québec. Ces familles trouveront leur affaire en venant s'établir ici; car, il y a encore des Homesteads à prendre dans les environs et plusieurs terres à vendre à des prix relativement bas.

Il faut bien dire, pour rendre justice à tous les Homesteads qui restent à prendre ne sont pas les meilleurs; mais quinze déjà ont été choisis dans notre paroisse depuis l'automne dernier et, presque tous, dans Sainte-Geneviève les plus avantageux sont pris. Mais il est bon de remarquer ceci, et c'est un point des plus importants, qu'il vaut beaucoup mieux se placer dans un endroit où les terres ne sont pas très fertiles, mais dans un territoire organisé, que d'avoir un beau Homestead dans une contrée nouvelle où il n'y a encore rien de commencé. A quoi servirait, en effet, au colon, l'acquisition d'une belle et bonne terre à 15 ou 20 milles des communications? Il ne pourrait pas y vivre, loin de tout, pas de voies de transport. C'est la misère. Ceux qui ont fait l'expérience de cet isolement conseillent vite aux colons de se choisir une terre plutôt pauvre dans un district peuplé qu'une excellente terre de prairie loin de la civilisation où il n'y a ni chemins, ni école, ni église. Ici dans nos cantons de l'Est, nous offrons aux colons les avantages d'une place organisée. De bonnes voies de communications nous relient avec les paroisses environnantes et la station du chemin de fer qui se trouve à une distance de 8 milles du village. Notre jeune paroisse possède une église, des écoles, un bureau de poste, des magasins, une boutique de forge, une fromagerie, etc.

Si nous avons du défrichage un peu dur à faire, bois à enlever, broussailles à couper, pour labourer et ensemencher la terre, nous avons comme compensation le bois de chauffage tout près de nous, le bois de construction assez rapproché aussi. Des moulins à scie sur les confins de la paroisse font des milliers de pieds de

bois chaque année. De sorte que le colon peut se bâtir facilement et à assez bon marché. Ainsi pour le chauffage et la construction aucune difficulté.

Pour qu'une famille puisse s'établir convenablement sur un Homestead on sur une ferme déjà ouverte, il lui faut un peu d'argent, pour se bâtir et s'acquies un moyen troupeau d'animaux. Car, pour réussir ici, il faut des vaches; ceux qui ne veulent pas en garder ne peuvent vivre aisément.

Le colon qui peut se bâtir, se procurer un troupeau de 12 à 15 vaches à lait, quelques moutons et cela sans s'endetter trop, maintenir son troupeau en bon état; celui-là assure son avenir et celui de sa famille. La chose est relativement facile; le foin naturel ne manque pas généralement et en été le pâturage est vaste et abondant. Pour faciliter l'établissement des colons dans notre district, la paroisse de Thibaultville vient de former un comité, appelé: "Comité de Renseignements" qui se tient à la disposition de tous ceux qui désirent des informations sur notre situation, les Homesteads à prendre et les terres à vendre, etc.

S'adresser: Rév. J. A. BEAUDRY, P. curé, Sec. du comité, Poste Richer, Man.

## LA FEMME DE TOUS LES TEMPS

AUTOUR DU CAS DE MADAME LANGSTAFF

On ne m'a pas demandé de donner mon opinion sur le cas de Mme Langstaff, mais j'avoue ne pouvoir résister à l'envie de répondre à "Nine", sans cependant songer à me "perdre dans la cohue des quasi-gélieux jugements du sexe féminin". Le jugement d'un homme et "bien et d'ici" que la législature "considère comme très juste et très savant". Au contraire, je suis plutôt disposé — oh horreur! — à me fanger de l'avis de l'éminent magistrat, que sa longue et vaste expérience au barreau a tout particulièrement qualifié pour se prononcer en l'espèce.

Non, franchement, la femme-avocat ne me paraît pas devoir être "une des ces grandes choses qui ont d'abord semé des doutes pour finir par le genre humain et qui ont pourtant prospéré avec orgueil". D'abord je ne vois pas qu'elle doive être une "grande chose" et la perspective de son "orgueilleuse prospérité" me laisse froide. Pour être une grande chose la femme n'a besoin ni du droit, ni des arts, ni des lettres; il lui suffit de rester dans son rôle, le vrai, celui que la Providence lui a assigné; chercher à la limite rempli et à être à la hauteur de ses sublimes destinées.

Comme "Nine" l'ignore, "les droits que le droit lui-même donne dans la société". J'avoue même de m'être jamais doutée qu'il en pût donner de spéciaux, mais qu'ils puissent être ces droits, ils ne sauraient jamais égarer ceux que la femme a droit d'être mère, de former des âmes et des intelligences à la juste conception du bien, droit de régner sur les cœurs et de diriger ainsi les esprits sans même qu'ils s'en doutent, pour le plus grand bien de la société, qui trouvera plutôt son compte dans l'exercice de ces prérogatives féminines que dans l'appartenance au palais de légions de femmes portant la toge.

"Nine" nous dit: "une femme quand elle entreprend quelque chose de sérieux, qu'elle en a le talent et la conviction, sait le mener à bonne fin". D'accord, mais encore faut-il que cette chose soit de sa compétence.

"Ne forçons point notre talent. Nous ne ferions rien avec grâce, et lorsque "Nine" ajoute: "que la femme étant plus consciencieuse que l'homme, ne défendrait pas une cause qu'elle n'aurait été ni juste et ne prendrait pas la part du coupable pas plus pour se faire une renommée que pour assurer sa fortune", elle met singulièrement en doute sa précédente assertion: "qu'il y a beaucoup de chance pour qu'une avocate fasse son chemin aussi bien qu'une autre".

"Nine" soutient que: "ne fût-ce que pour plaider les cas ennuyeux et difficile de la paix des ménages, la femme-avocat serait encore un grand bien". Le meilleur plaideur en faveur de la paix des ménages, c'est un ménage bien uni, où la femme femme avec dignité "la place qui lui incombe, même si" le mari s'avisait d'être jaloux des licences "et tous les abus". Et s'il arrive, malheureusement, qu'un ménage ait à aller devant les tribunaux "plaidant la paix", la femme ne manquera pas de trouver au barreau (masculin) des hommes très dignes prêts à se charger de sa cause, à la défendre brillamment et, s'il en est lieu, capables d'annuler sur la tête du mari la condamnation méritée.

Si "Nine" est si fier très fort, pour sa thèse de FEMMES PLAINANTES, je la référerai au livre de Colette Yver: "Les Dames du Palais". Elle y verra qu'en France, où les femmes sont, depuis assez longtemps, admises au barreau, on ne semble pas tout à fait convaincu — même chez les femmes — du succès de l'innovation.

Quant à la nécessité fréquente pour la femme de se suffire à elle-même, nul ne songe à la contester bien que l'on doive convenir qu'il y a là de grands abus et que, dans maints cas, il s'agit plutôt de satisfaire des goûts de luxe désordonnés, ou de se soustraire aux travaux domestiques jugés par trop mesquins dans ce siècle de haute culture. Toutefois, cette concurrence déloyale ne saurait être invoquée contre la femme que les circonstances contraignent à entrer dans l'arène où se livre la lutte pour l'existence et celle-ci pour peu qu'elle possède la digne des qualifications que "Nine" veut bien prêter, aux aspirantes avocates, trouveront bien à faire leur chemin dans des sphères plus calmes et qui leur conviennent mieux que le barreau et les tribunaux criminels.

TINE.

## PETITES ANNONCES

### SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Moler Barber College, 62D Boulevard St-Laurent, Montréal.

## JARDINIER

On demande un jardinier habitant dans le quartier Mont-Royal (Côté de Neiges), pour cultiver un terrain situé dans son quartier, d'une superficie de 125 000 piés carrés. S'adresser par lettre à J. N. C., Boîte Postale 750, Montréal.

### MEDECIN DEMANDE.

Bonne occasion pour un jeune médecin anglais d'ouvrir un bureau dans un quartier de résidences bien habité. On pourrait lui procurer un bureau et une résidence en s'adressant au No 125 avenue Mont-Royal Ouest, coin Esplanade, entre deux et cinq heures. Tél. S.-Louis, 5767.

### PLACIERS.

Placiers actifs demandés pour vente valeurs françaises de premier ordre à versements mensuels.—Travail facile et rémunérateur. — Ecrire Boîte postale 2647, Montréal.

### SERVANTE

Servante générale, famille 4 personnes, pas de lavage ni repassage. Références exigées. S'adresser avant-midi, 93 Sherbrooke Est, Tél. Est 5394.

### EMPLOI DEMANDE

#### NOTAIRE.

Un jeune notaire demande une position comme associé ou autrement chez un confrère à la campagne ou à la ville. Ecrire à casier 30, "Le Devoir".

#### À LOUER

##### A LOUER.

Beau logement à louer de 8 chambres, rue Amherst, près de l'église Sainte-Catherine, bain, électricité, gaz, etc. \$25.00. Un de 6 chambres, rue Amherst près de Robin, et deux autres rue Delarochette près du parc Lafontaine, 4 chambres, \$12.00. Aussi écurie de 6 places à bon marché. S'adresser 388 Amherst. Tél. Est 5289.

### APARTEMENTS PLAZA

125 avenue Mont-Royal Ouest. Belle vue sur la montagne. Appartement de six belles grandes chambres, chauffé, eau chaude, poêle à gaz, réfrigérateur, suspensions pour l'électricité, chambre de bains en suite, balcon, jardin sur le toit, nettoyeur à vide, chambres pour valises, buanderie avec séchoir à vapeur, eau et glace pour un médecin. S'adresser au concierge. Tél. S.-Louis, 5767.

#### A LOUER.

Beau grand logement, 10 chambres ensablées, sur le fleuve, près du centre coin Notre-Dame et Montcalm. S'adresser, 639 Notre-Dame Est.

### BUREAUX A LOUER.

11a rue St-Jacques, rez-de-chaussée et sous-sol, 5,000 piés de planchers, aussi plusieurs bureaux et suite de bureaux aux étages supérieurs. S'adresser à Rodolphe Bédard, 55 rue St-François-Xavier.

### LOGEMENTS A LOUER

Rue Champagne, près Lalonde, Outremont, plusieurs bons logements, 6 pièces. Prix modérés. S'adresser, 2222 Saint-Denis. Tél. S.-Louis 94.

## Propriétés à vendre

### ALEXANDRE DUPUIS

Courtier en Immeubles et Assurances possède une belle liste de propriétés résidentielles et commerciales, terrains vacants, terres et propriétés de revenus, à vendre et à échanger. Affaires et informations sollicitées. Main 7513, No 17, Côte Place d'Armes, près Craig.

### PROPRIETES DEMANDEES

Nous avons quelques mille piastres à placer sur propriétés, dans bons quartiers, de préférence à St-Jacques, Lafontaine, Ste-Marie et Papineau. Les courtiers ayant bonnes propositions, peuvent s'adresser au Comptoir Ville-Marie, 380, Ste-Catherine Est. Est 3409. Soir 2337-3435.

#### A VENDRE

### A VENDRE OU A LOUER

Cottage (veranda sur 3 côtés) sur un terrain sis à l'ombre et sur les rives du Lac à BELLEVUE (Boisbriand), à 10 minutes de marche de la gare du chemin de fer et à 15 minutes de l'église. S'adresser à H. J. Kavanagh, C.R., Edifice de la Banque Provinciale, 7 Place d'Armes.

#### IMMEUBLE

TALBOT FRERES, courtiers d'immeubles, experts en propriété, échanges de propriétés de toutes sortes, ville ou campagne. Nous sommes des experts en propriétés de ville ou campagne, terres à culture, limitées à bois, etc. Aussi échange de commerce pour propriétés, terrains et balance de vente. Plusieurs demandes actuellement. Pour informations, s'adresser à Talbot Frères, 902, Do St-Vallier. Tél. Saint-Louis 6201.

### TERRAINS A VENDRE

Trois terrains, situés en face des Rapides de Lachine, dans Bronx Park, sur la 4ème Avenue, portant les Nos 1074-1075-1076. Vendra bon marché. S'adresser à 681 ave. Papineau.

### VITRES A VENDRE

AUX JARDINIERS. 1000 livres de vitres posées, couchées chaudes à \$1.35 le cent. Joseph Papineau, 1479, Notre-Dame ouest.

# CARTES PROFESSIONNELLES

## AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 72 Est rue Notre-Dame. Tél. Bell, Main 2679.

Boîte Postale 368. — Adresse télégraphique, "Nahuc, Montréal".  
Tél. Main 1250-1251. Codes: Liebers, West Un.

C. H. CAHAN, C. R.

AVOCAT ET PROCUREUR

Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

LAMOTHE, GADBOIS & NANTTEL, avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J. C. Lamothe LL. D., C.R., Emilien Gadbois, LL.B., J. Maréchal Nanttel, B.C.L.

## PATTERSON & LAVERY

AVOCATS-PROCUREURS

SUITE 111. 180 ST-JACQUES

Tél. Bell Main 3960. Cable Wilpon.

W. Patterson, C.R., Salluste, Lavery, B.C.L.

M. Lavery a son bureau du soir à 1 Saint-Thomas, Longueuil.

## CAMILLE TESSIER

AVOCAT

(Autrefois de Lamothe & Tessier)

97 St-Jacques, Ch. 34. MONTREAL.

MAIN 8728. ROCKLAND 931.

Résidence: Est 5973.

ANATOLE VANIER, B.A. LL.B.

AVOCAT

Tél. Main 213. — Chambre 53.

97 rue Saint-Jacques.

Résidence: 180 Jeanne-Mance.

Tél. Est 5973.

GUY VANIER, B.A. LL. L.

AVOCAT

97, rue Saint-Jacques. — Chambre 76.

Tél. Main 2632.

## NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30, Saint-Jacques.

Main 1859. Rs., 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

TEL. ST-LOUIS 504.

## A.-H. Barrette

NOTAIRE

70 rue Rachel Est, Montréal

## AMEDEE BLANCHARD

NOTAIRE ET COMMISSAIRE, C.S.

EDIFICE CANADA LIFE,

189 St-Jacques, Ch. 46. Phone M. 4067

MONTREAL.

Résidence: 15 B. Boyer.

Diplômé en hygiène Pub

Dr. J.-N. CHAUSSE

SPECIALITE: Voles urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 208 Parc Lafontaine, coin Marquette.

EST 6734

## Docteur A. DESJARDINS

Ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris

Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE, 500 Saint-Denis (coin du carré Saint-Louis).

Dr. E.-F. EMERY

Ancien élève Université de Paris

Médecine générale, Maladies des voies respiratoires.

2487 AVENUE DU PARC

TEL. ST-LOUIS 4014

## DIVERS

### COLLECTIONS

Médecins, confiez vos comptes à collecter à un bureau qui vous les collectera sans nuire à votre clientèle; collection rapide, satisfaction garantie. Références nombreuses. Laforest et Brault, 72 Notre-Dame Est. Main 5517.

### SIROP ET SUCRE D'ERABLE

Le soussigné, connu depuis 20 ans pour vendre à Montréal les sucs et sirops d'érable les plus purs du Canada, produits qui sont fabriqués avec la plus grande pureté, et toujours garantis, demande aux consommateurs d'en faire un essai pour se convaincre de leur pureté. Ecrivez à J. A. Chicoine, Saint-Charles, Rivière Richelieu, P.Q.

## NECTAROL

Au premier éternement, prenez une dose de ce

Sirop

Il "essera" votre rhume immédiatement.

Ne pas oublier que Nectarol agit la

CONSUMPTION à sa tère période

Magnifiques premières brulures, toux, bronchites, etc.



# EN MARGE DE LA GRANDE GUERRE

EN MARGE DE LA GUERRE

## LE PRÊTRE DANS LES TRANCHÉES

Comme au temps de César. — La construction d'une tranchée. — Professeur de langues mortes et vivantes. — Le Bonhomme Noël. — Le "coup de brosse" du petit zouave. — Belles paroles de Louis Veuillot

Une des particularités de cette longue guerre aura été la vie des soldats dans les tranchées. Des compagnies entières s'installent sur terre. Elles y demeurent des jours et des semaines, face à l'ennemi, terre, lui aussi. Très primitives d'abord, les tranchées se sont peu à peu perfectionnées. On les a creusées plus profondes, on y a pratiqué des couloirs, des souterrains, de vastes salles. La nuit, les soldats les ont entourées de haies de fils de fer, de pieux, de trous. "A part les courants électriques, écrit un de leurs hôtes, tout y est renouvelé de César, et c'est n'est pas une de mes moindres surprises en cette guerre extraordinaire que de revivre les Commentaires, aux lieux mêmes de leurs plus célèbres batailles, avec la même tactique."

C'est un prêtre, professeur, l'an dernier, dans un collège français, exilé en Belgique, qui parle ainsi. Là encore, en effet, dans ces taupinières humaines, sillonnées les "boyaux" pour y porter secours aux blessés, "on tenait salle d'audience, assis dans un fauteuil de terre", on rencontre le ministre de Dieu. Il y exerce son action éminente. Il console, il fortifie, il reconforte avec Dieu. Voyons-le quelque peu à l'œuvre.

Et d'abord son installation. "On dirait pas, raconte un aumônier, que l'on vit dans une tranchée. Cette tranchée, je l'ai fait creuser en huit jours: un grand trou de 2 m. 50 de profondeur et de 3 mètres sur 6 de long. Il faut un toit solide pour braver les obus. J'ai fait placer de grosses poutres enlevées aux maisons démolies, là-dessus des chevrons et des poutres, puis sur le tout un mètre de terre; ainsi les obus peuvent s'effriter le plaisir de labourer mon toit, les voisins de dessous ne craignent plus rien. Pour sortir, il y a un corridor en pente qui conduit à l'extérieur. Pour la lumière j'ai laissé une lucarne sur le toit en priant le bon Dieu que l'obus ne choisisse pas ce petit coin pour entrer chez moi. Et alors j'ai fait en sorte pour l'intérieur "to make it comfortable". J'ai un poêle tout rouge à ses heures; des tentures (vieux tapis trouvés ça et là) pendant le long des murs; il y a une table pour les repas, une table pour écrire, un meuble pour les livres, une image de Jeanne d'Arc. J'ai oublié de vous dire que mon premier soin a été de placer une image du Sacré-Cœur au-dessus de la porte d'entrée. Il y a des livres, du soleil, de la joie, du bon Dieu, ça se dit, dans ce trou. Dans un coin, sur un rayon, j'ai installé ma pharmacie de toute urgence. Ah! j'oubliais le dortoir. J'ai pris 2 mètres de longueur sur ma tranchée, et, en hauteur, je l'ai fait partager en deux. On couche au 1er et au rez-de-chaussée, et même, luxe incroyable, on couche sur un matelas déposé délicatement sur les planches."

Une fois installée, le prêtre s'occupe des âmes. Variés sont ses ministères. En voici un qui pour conquérir l'estime de ses compagnons et leur faire plus facilement du bien s'est constitué leur professeur: "Nous avons creusé de très profondes tranchées souterraines où nous avons des poêles, des tables, des chaises. Nous sommes assis à table à s'entretenir, à observer, à discuter. Entre les coups de canon mes camarades, qui sont tous polytechniciens, ne veulent pas perdre un temps si précieux, et quand les calculs de trajectoire sont à point, je deviens grand professeur de langues mortes et vivantes. A l'un, je donne une leçon de grec, ou de grec, sous les yeux de tous en temps, j'entends s'enfoncer près de nous l'autre, une leçon d'anglais; à un autre, ancien sciences-langue, une leçon de latin. Si bien que nos journées sont très pleines, au grand avantage de l'âme."

Un second à faire le Bonhomme Noël — on ne connaît point Santa Claus dans les tranchées françaises! — et il a mis un peu de joie au cœur de tous ces braves soldats: "Grâce à ma soldé, j'avais pu faire faire quelques milliers de "petits Noël" (gentils paquets contenant cigares, bonbons, crayons et images). A la nuit tombante du vingt-quatre, je commençai le tour des tranchées, suivi d'un jeune journaliste — autre conquête de la guerre — qui m'aidait à porter les boîtes. De cinq heures du soir à onze heures et demie, puis d'une heure et demie du matin à neuf heures où je redescendais pour les messes du jour, enfin de une heure à sept heures du soir, nous n'avons pu voir que deux régiments, tant la circulation est difficile dans ces boyaux, surtout pour approcher des sentinelles avancées, sans servir de cible trop aisée aux mitrailleuses allemandes. Plusieurs fois les projectiles me couvrirent de leurs éclats, mais sans dommage aucun. Notre-Seigneur y trouva son compte et, en redescendant, au soir de la fête, j'eus l'air de bonhomme. Tous avaient accueilli avec enthousiasme, le Bonhomme Noël (papa Noël), comme disent ces mocos; beaucoup en pleuraient de joie, tout emus d'une visite qui, en cette nuit où la famille leur manquait le plus, rappelait de bien doux souvenirs d'enfance et adoucissait un peu l'amertume d'un Noël passé en faction, dans la boue, à guetter l'ennemi. A certains, j'avais

donné mieux qu'un petit Noël: l'Enfant Jésus lui-même dans ses langes eucharistiques. Ces communications dans la tranchée, au milieu des balles qui sifflent, sont les plus émouvantes que j'aie jamais données. "Voilà ma Noël, dites si vous ne l'enviez pas. Pardonnez-moi de vous rendre jaloux, mais je n'ai pas pu ne pas partager avec vous les joies de cette fête. Hélas! ce soir, me voici déjà tout triste. Je viens de recueillir dans la tranchée, parmi plusieurs morts, un chameau! petit sergent que j'aimais beaucoup; hier encore, il riait de toute sa gaieté d'enfant. Et demain, à la première heure, toute la brigade va donner un assaut terrible aux tranchées allemandes."

Avant tout, dans les tranchées comme sur le champ de bataille, c'est le ministère sacré, celui auquel il a tout sacrifié, que le prêtre exerce. "Ce matin, j'ai pu dire la sainte messe. Les confessions et les communions devinrent de plus en plus fréquentes. On vient me trouver dans ma catacombe et dans mon fauteuil de terre. Le pénitent se met à genoux sur le sol. Il accuse ses fautes au milieu d'un bruit continu d'obus. Ailleurs, c'est dans un couloir que "l'opération" se fait: "Je me trouve en face d'un petit zouave, si petit, si menu, que je m'arrête, stupéfait par sa taille. "Toi, un zouave? Oui, M. l'aumônier. — Bêbet, quel âge? — Seize ans. — Mais comment accepté au dixième zouave? — Je suis venu. On m'a laissé faire. Et moi, je suis planton du lieutenant X, et compte au 1er bataillon. Et nous sommes trois, M. l'aumônier, du même âge. — Et où en es-tu avec le bon Dieu? — Là-dessus, j'ajoute: "assez nous-nous sur le bord (intérieur) de la tranchée, à l'abri des balles, et fort heureusement, je ne suis pas fort à braver du noir — cela me rend service. Je vous assure qu'un soldat triste est un triste soldat."

Donc vous vous demandez ce que je suis devenu, où je suis, ce que je fais. Je fais mon devoir et je suis près d'Arras, sur la première ligne de feu, nez à nez avec les Boches, c'est-à-dire à une centaine de mètres environ. La nuit, on les entend se mouvoir quelquefois et, comme je prise même dans la tranchée, ils doivent m'entendre et continuer. Pauvre nez! le froid le transforme en borne-fontaine; alors le voisin me passe sa tabatière; nous prenons une prise, et nous voilà contents."

Depuis le 26 novembre, je fais partie du 279<sup>e</sup> régiment d'infanterie appartenant à la célèbre division de fer de Nancy. Nous passons habituellement 48 heures à la tranchée et 48 heures au repos. Plusieurs fois cependant, il nous est arrivé de rester aux tranchées un plus long espace de temps. Au mois de décembre dernier, nous y avons passé 4 jours et 4 nuits sans sommeil et sans repos. Nous n'en pouvions plus; nous tombions de fatigue et de sommeil. Pour la première fois, j'ai éprouvé le désir de la mort. On m'aurait dit: "Tu vas mourir!" j'aurais répondu: "Vive la mort!" On a eu pitié de nous; nous sommes allés au repos. Mais le lendemain, le repos n'a pas été de longue durée.

Après une demi-journée de repos, nous sommes revenus aux tranchées. Nous y sommes restés encore trois jours et trois nuits pour repousser une attaque des Boches. Ce jour-là, nous avons gagné 300 mètres de terrain. Nous nous sommes avancés, sous la protection de nos 75, vers un village occupé par les Prussiens. Les obus revenaient sur eux. Nous les entendions siffler si près au-dessus de nous, qu'instinctivement nous nous couchions par terre. Ce jour-là, ma section a été citée à l'ordre du jour du régiment.

Nous l'avions bien mérité. Nous sommes restés exposés aux balles Boches pendant trois ou quatre heures, sans autre protection que des betteraves dont les feuilles nous cachaient un peu aux yeux de l'ennemi. Les canons français inspiraient un terreur folle aux Boches, et quand ils grondent, ils se blottissent au fond des tranchées. Ce jour-là notre section n'a eu qu'un mort, et ce fut mon sergent.

Il avait reçu l'ordre de faire creuser une nouvelle tranchée sur les positions que nous avions conquises. Il donnait ses ordres; nous avions commencé à jeter quelques pelletes de terre, lorsque un bruit de mitrailleuse se fit entendre: le sergent poussa un cri et tomba à la renverse. Les Boches nous avaient vus et tiraient sur nous. Malgré les balles cependant, les soldats s'emparèrent du sergent qui était et le traînèrent dans un talus. C'est là que j'allais le retrouver.

À Furnes lorsqu'il fut atteint de la fièvre typhoïde, il resta à l'hôpital de cette ville pendant la bombardement, puis on le transporta à l'hôpital de Dunkerque.

Lorsqu'il fut guéri, M. le général Foch, qui avait été mis au courant de sa bravoure, décida qu'il compterait régulièrement au 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs. En conséquence, il fut affecté à la 1<sup>re</sup> compagnie, et voilà comment il vient d'arriver au dépôt en congé de convalescence.

## UN CAPUCIN AUX TRANCHÉES

Lettre d'un ancien missionnaire au Canada. — Vivant récit de la vie dans les tranchées. — Face aux Allemands. — Le 75. — Les obus. — La mort des héros.

### SOUVENIRS DU CANADA

On veut bien nous communiquer cette lettre, écrite de la vie dans les tranchées, adressée par le R. P. Grégoire, Capucin, autrefois de Limoilou, à l'un de ses amis du Canada:

Nord de la France, 26 janvier 1915.

Mon bien cher Père,

La correspondance aux armées se fait très irrégulièrement, c'est pourquoi j'ai reçu hier votre carte postale du 15 décembre 1914. Enfin, après des péripéties sans nombre, elle est parvenue à son destinataire. Vous pouvez vous figurer ma joie. On me la remit la nuit, dans les tranchées du moulin à Taupart. Excusez-moi: vous ne connaissez pas encore l'illustration du moulin à Taupart qui restera pour toujours dans ma mémoire et pour cause. Au milieu du bruit du canon et de la fusillade, recevant une lettre d'amour, vous ne sauriez croire le plaisir qu'on éprouve à la lire!

Je me suis arrêté cependant au milieu de la lecture, j'ai mis la carte postale entre les dents pour tirer un coup de fusil aux Boches: "Ca, c'est pour vous, les Boches!" J'ai remis l'arme, j'ai achevé ma lecture, et mon esprit s'est échappé dans une course rapide au pays de la paix. Au milieu de la tranchée, j'ai tant, dans ce bien-être, que j'ai d'Ottawa où j'ai passé de si heureuses années, où vivent encore des confrères, de jeunes "sérapiques" auxquels je suis profondément attaché.

Les pieds dans la boue, je dois appuyer à la paroi boueuse de la tranchée, je me suis laissé bercer par les doux rêves. Un éclatement d'obus allemand m'a conduit à la réalité; et mon rêve s'est terminé par cette mélancolique réflexion: "Les revirerai-je jamais?" Alors, trêve à ces tristes pensées; un soldat ne doit pas être triste. Que ferions-nous, pauvres petits soldats, sans notre gaieté traditionnelle? Non, la tristesse ne ferait qu'aggraver nos misères présentes. Vive la joie et la confiance! Partageons le bonheur, nous sommes trois, M. l'aumônier, du même âge. — Et où en es-tu avec le bon Dieu? — Là-dessus, j'ajoute: "assez nous-nous sur le bord (intérieur) de la tranchée, à l'abri des balles, et fort heureusement, je ne suis pas fort à braver du noir — cela me rend service. Je vous assure qu'un soldat triste est un triste soldat."

Donc vous vous demandez ce que je suis devenu, où je suis, ce que je fais. Je fais mon devoir et je suis près d'Arras, sur la première ligne de feu, nez à nez avec les Boches, c'est-à-dire à une centaine de mètres environ. La nuit, on les entend se mouvoir quelquefois et, comme je prise même dans la tranchée, ils doivent m'entendre et continuer. Pauvre nez! le froid le transforme en borne-fontaine; alors le voisin me passe sa tabatière; nous prenons une prise, et nous voilà contents."

Depuis le 26 novembre, je fais partie du 279<sup>e</sup> régiment d'infanterie appartenant à la célèbre division de fer de Nancy. Nous passons habituellement 48 heures à la tranchée et 48 heures au repos. Plusieurs fois cependant, il nous est arrivé de rester aux tranchées un plus long espace de temps. Au mois de décembre dernier, nous y avons passé 4 jours et 4 nuits sans sommeil et sans repos. Nous n'en pouvions plus; nous tombions de fatigue et de sommeil. Pour la première fois, j'ai éprouvé le désir de la mort. On m'aurait dit: "Tu vas mourir!" j'aurais répondu: "Vive la mort!" On a eu pitié de nous; nous sommes allés au repos. Mais le lendemain, le repos n'a pas été de longue durée.

Après une demi-journée de repos, nous sommes revenus aux tranchées. Nous y sommes restés encore trois jours et trois nuits pour repousser une attaque des Boches. Ce jour-là, nous avons gagné 300 mètres de terrain. Nous nous sommes avancés, sous la protection de nos 75, vers un village occupé par les Prussiens. Les obus revenaient sur eux. Nous les entendions siffler si près au-dessus de nous, qu'instinctivement nous nous couchions par terre. Ce jour-là, ma section a été citée à l'ordre du jour du régiment.

Nous l'avions bien mérité. Nous sommes restés exposés aux balles Boches pendant trois ou quatre heures, sans autre protection que des betteraves dont les feuilles nous cachaient un peu aux yeux de l'ennemi. Les canons français inspiraient un terreur folle aux Boches, et quand ils grondent, ils se blottissent au fond des tranchées. Ce jour-là notre section n'a eu qu'un mort, et ce fut mon sergent.

Il avait reçu l'ordre de faire creuser une nouvelle tranchée sur les positions que nous avions conquises. Il donnait ses ordres; nous avions commencé à jeter quelques pelletes de terre, lorsque un bruit de mitrailleuse se fit entendre: le sergent poussa un cri et tomba à la renverse. Les Boches nous avaient vus et tiraient sur nous. Malgré les balles cependant, les soldats s'emparèrent du sergent qui était et le traînèrent dans un talus. C'est là que j'allais le retrouver.

À Furnes lorsqu'il fut atteint de la fièvre typhoïde, il resta à l'hôpital de cette ville pendant la bombardement, puis on le transporta à l'hôpital de Dunkerque.

Je priais ces messieurs de s'écarter un peu, car j'avais à parler à ce brave sergent. Il n'était pas mort. Je pris sa main dans la mienne. Je lui parlai de Dieu et de son amour, et sans plus tarder je lui donnai l'absolution. Quelques instants après, il mourait dans mes bras. Ah! cette absolution sur le champ de bataille, c'était beau et c'était lugubre! Je m'en souviendrai toujours. Hélas! ce n'est pas la dernière ni la seule absolution que j'ai donnée à mes bons camarades. La nuit du 18 au 19 décembre fut horrible. Il fallait creuser une tranchée et il pleuvait à torrents. Le sac, la couverture, la capote, la chemise, les chaussettes, tout était mouillé. Je sentais l'eau qui ruisselait sur mon dos. On trébuchait dans la nuit contre les betteraves. Fatigué, j'allais m'asseoir à côté de quelques camarades éreintés. Les pieds enfoncés dans la boue, serrés les uns contre les autres, nous n'avons pas tardé à nous endormir de ce terrible sommeil de la fatigue, semblable à un sommeil de mort.

Pendant cette nuit terrible, un de nos camarades faillit devenir fou. L'éclatement d'un obus allemand, dans un trou, à 25 mètres en avant de la tranchée qu'on creusait, lorsque je vis un de mes camarades courir de droite et de gauche. "Où vas-tu donc, lui criai-je? — Je cherche mon fusil", répondit-il. Et il partit en courant vers la tranchée boche. J'eus beau crier, appeler, il courait toujours. Tout à coup j'entendis les Boches tirer dans la direction qu'il avait prise. Quelle ne fut pas ma surprise quand le vieil homme revint haletant, effaré! Il n'était que blessé. Il courait sans savoir où il allait. A quelques pas des Boches, il avait fait demi-tour. En voilà un qui l'a échappé belle.

Quelques jours après cette tragédie, un obus tombait dans une de nos tranchées, tuant deux bons pères de famille, béarnais et blessant cinq de leurs camarades. L'un venait d'écrire à sa femme pour lui souhaiter la bonne année; l'autre mangeait tranquillement. Le lieutenant, sachant qu'il y avait un prêtre dans la tranchée, me fit appeler pour procéder à l'enterrement de ces pauvres malheureux.

A 150 mètres de la tranchée, une large fosse était creusée. C'est là qu'on déposa ces cadavres côte à côte. Je récitai le "Libera", le "De Profundis", puis 3 "Notre Père" pour les femmes et les 8 petits enfants qui étaient devenus orphelins, et j'ajoutai quelques paroles de consolation et d'espérance. Ce fut aussitôt une explosion de larmes et de sursauts. Ces vieux soldats, ces vieux durs à cuire, ces "poilus" ont le cœur plus tendre que celui d'une femme. Il fallait en finir! Le lieutenant, qui me servait d'enfant de chœur, ordonna de jeter la terre. Pas un n'eut le courage de le faire et, pour la première fois, peut-être, désobéissant au chef, ils s'en allèrent les uns après les autres. "Eh bien, puisque vous ne voulez pas, ajouta le lieutenant, je vais le faire moi-même." Deux "poilus" parisiens achevèrent la triste besogne.

Chacun s'en alla un peu triste dans sa tranchée, en se disant: "Bientôt peut-être, c'est comme cela qu'on m'entertera." Les mains dans les poches, la tête basse, une larme au coin de l'œil, le regagnai à mon tour pas loin de boue. La nuit ne vint pas fermer ma pensée; je pensai aux armes que cette horrible violence allait faire verser, aux coeurs qu'elle allait briser, aux ruines qu'elle faisait sur la terre de France!

Je vous assure, cher Père, qu'on a plus d'une fois envie de pleurer. Les spectacles qu'on voit sont si tristes! Il y a trois jours, mon caporal et un de mes amis ont été tués par la même balle, qui a traversé la tête du caporal et percé le cœur du petit soldat. J'aimais le petit caporal comme mon frère; il était si aimable et si courageux! Quant au petit soldat, j'avais vu quelques instants auparavant qu'il nous avait ensembles une délicieuse causerie, et nous nous étions séparés en nous donnant une cordiale poignée de main. Et puis, les voilà tous deux trépassés. J'ai vu ce trou hideux de la balle au front d'un jeune homme de 23 ans. Des matières cérébrales s'échappaient par ce trou sanglant. J'ai vu mon camarade baigné dans le sang qui s'était échappé de son cœur percé.

Ah! mon ami, c'est horrible la guerre. De la boue et du sang, du sang et des larmes, voilà la guerre! Hier j'est tombé 10 centimètres de neige. Figurez-vous des soldats immobilisés dans une tranchée, les pieds dans un mélange de boue et de neige, voilà la guerre. N'y aurait-il pas là de quoi décourager les hommes les plus énergiques? Nous tenons, malgré tout. Nous restons stoïques au poste que la France nous confie. On nous a placés là et nous y mourrions!

Tous les jours, les canons français inondent de mitraille les tranchées allemandes; on voit des bras, des jambes, des têtes, des corps entiers culbuter dans les airs et retomber lourdement sur le sol. Les Boches essaient de nous rendre la politesse, mais peine perdue.

Un jour cependant que je révais, derrière les 50 centimètres de terre qui nous protègent contre les balles, un obus s'est permis de venir

éclater sous mon nez, un éclat m'est passé près de l'oreille en me criant: "Psst!" Il a été se planter dans la paroi de derrière. J'ai cherché et j'ai trouvé cet éclat qui a failli me rentrer dans le gervais. Je l'ai dans ma poche, ce sera pour votre musée... si Dieu le veut.

Je n'en finirais pas, cher Père, si je vous racontais tout ce dont je suis témoin. Mais la grosse nouvelle, c'est que je suis passé au rang des brancardiers. Les dimanches, je préche à cette foule de braves soldats. Si vous saviez comme ils écoutent. Et comme ils chantent la messe! Ils sont serrés comme des harengs et restent ainsi plus d'une heure. La foi n'est pas morte, elle est vivace et bien vivace dans le cœur de nos soldats. C'est pourquoi je crois que Dieu nous donnera la victoire. Priez et faites prier pour moi. Je n'ose pas trop espérer de revoir le Canada, ce serait un rêve trop beau! Ecoutez, j'ai vu, me ferez-vous immensément plaisir. Recommandez-moi aux prières de mes frères, de mes amis, des prêtres que je connais, et surtout de vos chers "sérapiques" (des miens en particulier). Et pardonnez-moi le bavardage de cette lettre, écrite en courant, quoique interrompue plusieurs fois, mais qui vous apportera l'expression de ma toujours fraternelle affection en Notre-Seigneur et en notre sérapique Père Saint-François.

Fr. GREGOIRE, O. M. Cap.  
(Laurent Bergeret, Brancardier, C. H. R. 279<sup>e</sup> Rég. d'Infanterie, Secteur Postal 128.)

## LES SECOURS AUX BELGES

LE COMITÉ EXECUTIF PUBLIE

UNE BROCHURE CONTENANT

UN RAPPORT DÉTAILLÉ SUR

CETTE OEUVRE. — ENVIRON

\$1,800,000 SOUSCRITS EN CANADA.

Le comité central exécutif de l'œuvre de secours pour les victimes de la guerre en Belgique, vient de publier une intéressante brochure de cent-vingt pages. C'est le rapport de M. H. Prud'homme, trésorier-honoraire, relatif aux dons reçus et aux expéditions faites pour la population civile de la Belgique depuis l'organisation de l'œuvre jusqu'au 5 février 1915.

Cette brochure contient une foule de rapports sur l'organisation et le but de l'œuvre, ainsi que les noms des officiers, les listes des dons en nature et en argent et une foule d'explications et de renseignements utiles.

Ces rapports couvrent toutes les opérations du comité exécutif de Montréal depuis son organisation en septembre dernier.

C'est ainsi que l'on voit que quatre navires ont déjà transporté du Canada en Belgique le contenu de 776 wagons de marchandises. Il reste encore 98 wagons chargés à Halifax qui attendent qu'un navire de l'Armada anglaise soit affecté au transport de ces marchandises. Un montant de \$146,000 en caisse sera employé à acheter du blé qui sera expédié par le même navire.

Déjà \$466,666.72 en dons ont été dépensés par le comité exécutif de Montréal pour l'achat de marchandises et de vivres destinés aux malheureux Belges, si fortement éprouvés.

La valeur totale des marchandises recueillies ou achetées au Canada pour la Belgique s'élève à plus de \$1,800,000 jusqu'à date.

On a recueilli en tout des marchandises remplissant 874 wagons. C'est donc dire que le Canada a noblement contribué au soulagement des Belges. Mais, comme le comité le fait observer les Belges ont encore besoin de vivres pour subsister, car ils sont là-bas dans le dénûment le plus complet et il reste 7,000,000 de Belges dans leur pays dévasté.

C'est 80,000 à 90,000 tonnes d'aliments par mois qu'il faut pour nourrir les Belges cet hiver et des comités de secours fonctionnent à cette fin dans plusieurs pays neutres.

Il n'est pas vrai, dit le comité, que les Allemands s'emparent des produits alimentaires envoyés par les Etats-Unis et le Canada; il n'est pas vrai que les Allemands ont imposé une taxe de guerre sur les secours entrant en Belgique; il n'est pas vrai que les citoyens aisés de la Belgique peuvent acheter assez d'aliments pour secourir la population; il n'est pas vrai que les Belges peuvent facilement gagner de l'argent pour se nourrir.

Il ont besoin de vivres et ils en auront encore besoin.

C'est pourquoi le comité continuera à recevoir des contributions en nature et en argent pour les Belges éprouvés.

LES DEUX CONFÉRENCIERS ONT ÉTÉ TRÈS APPLAUDIS.

M. GEORGE BOYER

GROSVENORDALE, CONN.

Guéri de rhumatismes, de faiblesse et d'un mal de reins par les PILULES MORO.

M. DENIS ABEL

TROIS-RIVIERES, QUE.

Guéri de brûlements et de crampes d'estomac, de maux de tête et de reins et d'un abattement physique aussi par les PILULES MORO.

Les hommes au teint pâle et malade, qui souffrent du mal de tête, de constipation, d'étourdissements, de manque d'appétit, de douleurs et de pesanteur d'estomac, de palpitations de cœur, de douleurs dans les reins, le dos, les jambes, qui se sentent à bout de forces au milieu de leur journée de travail, qui passent une urine colorée, épaisse et qui déposent, doivent penser que ces symptômes annoncent un danger, qu'ils sont un avertissement que quelque chose fait défaut dans leur système, et qu'ils doivent chercher à les enlever au moyen d'un bon remède. Le remède que nous leur recommandons quoique simple, n'en guérit pas moins tous les hommes qui y recourent. Ce sont les Pilules Moro.

Nous publions aujourd'hui deux nouvelles guérisons:

"Les rhumatismes m'ont bien fait souffrir pendant un grand nombre d'années. Je me faisais souvent traiter par un médecin, mais sans avoir de soulagement. Les douleurs étaient surtout dans les jambes et dans les reins. Dans les dures saisons de pluies et de froid, j'étais obligé de perdre beaucoup de temps à mon ouvrage, parce que je souffrais plus alors. Je lisais tous les jours, dans les journaux, des témoignages d'hommes guéris par les Pilules Moro, de rhumatismes et de bien d'autres maladies; je m'achetai de ces pilules pour en faire moi-même un essai. Naturellement, je n'eus pas beaucoup de résultat de la première ni de la deuxième boîte, mais à la troisième, je commençai à me sentir mieux et j'en gagnai ensuite chaque jour. Je devins donc plus apte au travail et pus m'y rendre régulièrement. Enfin, je me rétablissais si bien que toutes mes connaissances s'en étonnaient. J'ai pris les Pilules Moro pendant trois mois et je puis maintenant les recommander comme le meilleur remède pour le manque de force, le mal de reins et les rhumatismes chez les hommes." — M. George Boyer, 2, Main, Grosvenordale, Conn.

"Pendant douze ans, j'ai souffert de dyspepsie, de constipation et de maux de reins. J'avais souvent des étourdissements et de violents maux de tête. Je ressentais des brûlements d'estomac, des brûlements et des crampes et je ne mangeais presque pas. Je perdais aussi beaucoup de forces, je m'en apercevais par mon peu d'ambition et de courage au travail et aussi par un abattement et une fatigue extraordinaires à la fin de la journée. Après avoir essayé plusieurs remèdes, mon médecin me dit d'essayer les Pilules Moro. Dès les premières semaines, j'eus du soulagement et bientôt mes souffrances avaient diminué, mes forces avaient augmenté, ce fut le rétablissement complet de ma santé. Depuis plusieurs années déjà, les Pilules Moro sont le seul remède que j'emploie et il me donne toujours satisfaction." — Denis Abel, 15, rue Saint-Roch, Trois-Rivières, Qué.

Les Pilules Moro sont un soutien égal pour les hommes qui ont à travailler dur, qui n'ont pas le temps de se reposer; nous leur recommandons comme le meilleur dont ils puissent se servir.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Tous les hommes malades sont invités à venir voir nos médecins dont les consultations absolument gratuites se donnent au No 272, rue Saint-Denis; tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Aussi consultations par lettres pour les hommes qui ne peuvent venir à nos bureaux.

Les hommes malades et dont l'état s'aggrave, peuvent recevoir de nos médecins au moyen d'appareils les plus perfectionnés, des traitements à l'électricité destinés à leur faire le plus grand bien.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

# POURQUOI

Les personnes qui nous ont une fois confié leurs travaux d'imprimerie reviennent-elles toujours?

PARCE QUE nous nous sommes, dit qu'un client satisfait amène un autre client, aussi nous cherchons par dessus tout à donner satisfaction.

PARCE QUE nous exécutons tous nos travaux exactement d'après les indications reçues.

PARCE QUE nous livrons l'ouvrage au temps convenu.

PARCE QUE nous donnons toujours pleine valeur pour la somme d'argent payée.

PARCE QUE nous ne livrons jamais un ouvrage qui n'ait auparavant été jugé entièrement satisfaisant. Nous demandons votre patronage; notre représentant ira vous voir sur demande.

# LE DEVOIR

Tél. Main 7461

43 rue SAINT-VINCENT

## LES HOTELS DU PACIFIQUE CANADIEN

Le service d'hôtels du Pacifique Canadien sera probablement organisé sur un pied encore plus élevé cette année; cette branche de la grande organisation canadienne a toujours été l'une des plus payantes, l'une de celles qui réussissent le mieux, même au delà des prévisions car elle a aujourd'hui atteint un point auquel n'avaient jamais rêvé les promoteurs de cette idée de construire des hôtels en conjonction avec la ligne de chemin de fer. Au début, ce fut plutôt une tentative d'affaires avec l'espérance que l'augmentation du trafic et de la population, le développement des contrées, nécessiteraient

un tel service, mais le succès a réellement dépassé ce que l'on s'attendait. Après avoir mis \$1,000,000 pour débiter, le C. P. R. a aujourd'hui plus de \$20,000,000 de billets dans cette rémunératrice entreprise; on a bâti hôtels après hôtels, on a amélioré ceux déjà en existence, jusqu'à ce qu'enfin le Canada puisse dire qu'il possède des palais dignes de figurer à côté des plus belles hôtelseries des Etats-Unis et de l'Europe. Le Château Frontenac, le Viger, le Palmer de Calgary, l'hôtel de Banff, l'hôtel de Vancouver, l'Empress de Victoria et l'Alexandra de Winnipeg sont les mieux connus. On aura une idée de l'importance de ce service lorsqu'on saura que la moyenne quotidienne de repas donnés au cours de l'an dernier dans tous les hôtels était de 7,650.

# L'A. C. J. C. A MONTREAL

## ENCORE UNE LEÇON !

Le conseil municipal de Maisonneuve vient de faire, pour la seconde fois — et espérons que ce ne sera pas la dernière — la leçon à Westminster.

Les échevins de la petite ville voisine, qui viennent d'être élus ont inauguré leur première assemblée en renouvelant le crédit de \$1,000 déjà voté aux institutions de charité par leurs prédécesseurs. Les conférences de S. Vincent de Paul des deux paroisses de la ville reçoivent chacune \$400, et le \$200 qui restait est partagé entre deux institutions protestantes de la municipalité.

Les pharisaïques édiles de Westminster, qui ne trouvaient pas le moindre petit sou dans leurs allocations pour fins de charité pour les établissements catholiques, qui soignent leurs contribuables comme ceux de Maisonneuve, et qui n'ont pas même répondu à la protestation énergique des commissaires d'école, finiront-ils par comprendre la leçon ?

PAUL CARTIER.

## AUX CERCLES PIE X ET PLESSIS

Les réunions inter-cercles se font de plus en plus fréquentes et de plus en plus intéressantes. En effet, le groupe Pie X — un ouvrier de la première heure, — donnait la sienne, à laquelle assistaient les représentants de 15 cercles, en outre des membres du Comité central et de l'Union régionale locale. Plusieurs cercles avaient délégué trois ou quatre membres. Et le cercle La Salle, section des anciens élèves, était représenté par 11 des siens.

Il y eut lecture des rapports des diverses séances de la semaine, et de la dernière réunion d'amusement. Le président profita de l'occasion pour mettre les choses au point, en expliquant bien la différence qui existe entre le genre d'amusement, presque exclusivement intellectuel, qui n'a pour but que de mettre les membres en contact plus intime, et le genre en usage dans les cercles d'amusement, qui ne tend qu'au développement physique.

Le camarade Antonio Lussier donna lecture d'une étude de nos lois relatives aux sociétés par actions. Et il s'ensuivit un échange de vues très intéressant, sur les avantages et les inconvénients de ce mode de groupement des capitaux, qui amplifie les résultats de la petite épargne pour le plus grand bien social. S'il garde les mesures, mais qui peut devenir une arme excessivement dangereuse dans les mains d'hommes intéressés à pressurer le peuple.

Mercredi soir, c'était le cercle Plessis qui invitait les membres de l'A. C. J. C. à sa réunion inter-cercle, convoquée à l'occasion du dixième anniversaire de sa fondation, et qui réunissait aussi une belle assistance. Le camarade Armand Couture, premier président du cercle, refit l'histoire de ce groupe, fondé au lendemain du congrès de 1904, qui donna une forme définitive au désir ardent de la jeunesse de se dévouer pour sa religion et sa race.

Il rappela les difficultés rencon-

trées dans l'établissement d'un cercle d'étude qui ne veut pas devenir un simple cercle d'amusement. Et il cita parmi les résultats de l'action du groupe Plessis la fondation encore récente d'un bureau de placement qui a déjà trouvé de l'ouvrage à près de cent vingt-cinq personnes.

Le camarade Alexandre Villeneuve examina ensuite les répercussions de la guerre européenne sur le commerce canadien. Et le R. P. Colclough, comme au groupe Pie X, fut invité à clôturer la soirée. Il exprima son plaisir de voir un cercle d'étude de dix ans, alors que l'Association n'a que onze ans, et il prodigua ses encouragements à ces autres ouvriers de la première heure.

GEORGES DESCHENES.

## RETRAITE FERMÉE

Chaque semaine, des hommes suspendent leurs occupations diverses et s'acheminent vers la Villa Saint-Martin pour répondre à l'appel de l'évangéliste. "Venez dans la solitude et reposez-vous un peu."

Quelle heureuse trêve que ces trois jours de vie simple et bonne ! Les membres de l'A.C.J.C., qui en ont souvent fait l'expérience, voudront bien ne pas oublier que la prochaine retraite fermée de l'Association aura lieu du jeudi soir, 25 mars, au lieu du mardi 29 mars. On peut donner immédiatement son adhésion à M. Armand Saint-Maurice, secrétaire du comité des retraites fermées, 557 rue Gifford.

A. A.

## CONVOICATIONS

Lasalle (anciens). — Réunion à 1 h. 45, de l'après-midi, le dimanche 7 mars.

Sainte-Marie. — Le dimanche 7 mars, assemblée régulière.

Saint-Jean-Baptiste. — Le dimanche 7 mars, réunion ordinaire.

Saint-Paul. — Le dimanche 7 mars, séance d'étude.

Laval. — Le dimanche 8 mars, réunion à 8 h 30 du soir.

Charlebois. — Le dimanche 8 mars, assemblée régulière.

Pie X. — Le dimanche 8 mars, réunion d'étude. Sujet: Les impôts.

De la Mennais. — Le dimanche 8 mars, à 8 h 30 du soir, séance ordinaire.

Lasalle (collège). — Le dimanche 8 mars, réunion d'étude.

Saint-Laurent. — Le dimanche 9 mars, assemblée régulière.

Saint-Stanislas. — Le dimanche 10 mars, à 8 heures du soir, séance.

Languevin. — Le dimanche 10 mars, à 8 h 30 du soir, réunion. Sujet: La question du français dans l'Ontario.

Pie X. — Le dimanche 10 mars, section spéciale d'étude. Sujet: Objections contre les mystères.

Routhier. — Le dimanche 10 mars, séance ordinaire à 8 heures.

Très Saint-Rédempteur. — Le dimanche 10 mars, réunion à 8 h 30 du soir. Sujet: Les caisses populaires.

Pie X. — Le dimanche 11 mars, service de nuit.

Lemoyne. — Le dimanche 12 mars, assemblée régulière.

Comité central. — Le dimanche 12 mars, réunion hebdomadaire.

Montfort. — Le dimanche 13 mars, séance d'étude ordinaire.

tions divines. Cet acte de religion contribuera grandement à la glorification de l'Eglise qui n'a cessé de veiller sur notre pays avec une tendresse vraiment maternelle depuis trois siècles.

Coincidence digne de remarque: tandis que le fleau de la guerre exerce ses ravages en Europe, que le sang coule à flots sur les champs de bataille et que la mort y fait des milliers de victimes, le Canada voit s'achever un siècle de paix avec les Etats-Unis et trois siècles de fidélité à l'Eglise de Dieu. La rencontre de tels événements doit nous faire estimer davantage la grandeur des bienfaits reçus et nous rendre plus pressant le besoin d'en remercier le divin Maître publiquement et du fond de nos cœurs.

Il m'est particulièrement agréable, comme archevêque de Québec, de bénir votre très louable projet. Comme vous le dites si bien, ce troisième centenaire rappelle à tout notre peuple l'année qui lui naît sur les bords de notre grand fleuve la noble Eglise de Québec, dont 1915 nous invite à retracer les origines pures, la destinée glorieuse, la prodigieuse fécondité, l'invincible attachement à la Chaire de Pierre. C'est en effet en 1615 qu'arrivèrent à Québec les premiers prêtres qui ont apporté à notre peuple encore au barreau les consolants et reconfortants secours de notre sainte religion. C'est en cette même année que la première église fut construite à Québec et c'est de notre cité que rayonne dès lors sur l'Amérique du Nord la vivifiante lumière de la foi. Ce petit grain de sève jeté sur nos rives du Saint-Laurent a grandi, il a étendu et multiplié ses rameaux et a donné naissance à une centaine de diocèses florissants.

En commémorant par des fêtes solennelles et par l'érection d'un monument ces chrétiennes origines et ce passé glorieux, vous contribuez puissamment à rendre plus vive encore la foi de notre peuple. Le monument projeté sera un témoignage public et durable de notre irrévocable attachement à la doctrine de l'Eglise et de notre entière soumission au Souverain Pontife Vicaire de Jésus-Christ.

C'est pourquoi, je souhaite vivement que, malgré les tristesses de l'heure actuelle, le succès le plus complet couronne vos efforts. Les membres du clergé feront, je n'en doute pas, tout leur possible pour vous aider à glorifier les apôtres de la première heure dont ils sont les dignes successeurs.

Et c'est encore Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi qui vient avec sa généreuse oblation donner sa bénédiction et son approbation au mouvement du troisième centenaire.

Ces importants témoignages sont un précieux encouragement au comité des fêtes qui travaille sans relâche à assurer le succès.

Le comité des fêtes recueille actuellement les contributions du clergé et des fidèles dans le but d'élever à Québec un superbe monument commémoratif du troisième centenaire de l'établissement de la foi catholique au Canada.

On ne saurait trop encourager la belle œuvre qui sera un des glorieux jalons de l'histoire canadienne.

Le volume souvenir des fêtes sera adressé à quiconque aura souscrit \$5.00.

Le trésorier du comité du monument est M. J. T. Lachance, 1, rue Sherbrooke, Québec, Qué.

## Le féminisme chez les bêtes

La dépendance des femmes est particulière à l'espèce humaine. Les animaux, plus attentifs aux leçons de l'expérience, ne partagent pas nos préjugés. Dans la plupart de leurs constitutions, les femmes sont admises aux principaux services de l'Etat en même temps que ces charges publiques les détournent de la frivolité et de la coquetterie, leur esprit plus subtil et plus prompt sert la communauté. Les éléphants, ces admirables explorateurs, qui ne manquent jamais de découvrir le meilleur chemin et le gué le plus sûr, sont toujours conduits, quand leur troupe est en marche, par une femelle.

Chez cette sorte de bête qu'on nomme le gnu, les vaches sont particulièrement aptes à résoudre les difficultés juridiques.

Chez les oiseaux, il y a bien des ménages où le mari est assez pauvre homme. On lui a abusé l'œil, la parole, ce qui est déjà du féminisme; il a donc des plumes étonnantes à la queue, un jabot de financier, un habit de velours, des ailes scellées, une crête, un collier, une huppe, une aigrette, une lyre. Mais la terne femelle à qui il a associé ses jours le même tambour battant.

La femme du moineau lui administre des raclées en plein velours, qui font frémir la femme du merle le plus fier. On lui a abusé l'œil, la parole, ce qui est déjà du féminisme; il a donc des plumes étonnantes à la queue, un jabot de financier, un habit de velours, des ailes scellées, une crête, un collier, une huppe, une aigrette, une lyre. Mais la terne femelle à qui il a associé ses jours le même tambour battant.

Chez les oiseaux de proie, c'est la femme qui est le personnage féroc. Les fauconniers le savent bien, et préfèrent celle-ci. Elle a le cœur si peu tendu que, prié, elle ne lui arrive de tuer son compagnon.

Il est rare, dans l'espèce animale, que les querelles de ménage aillent jusqu'à l'assassinat; mais les disputes sont fort fréquentes et l'on observe ce trait curieux: quand le mâle est le plus fort, on ne le voit pas abuser de sa force; quand la femelle au contraire est plus vigoureuse, elle est sans pitié; elle malmène son époux, et le rebute si bien que le malheureux finit par divorcer.

Il n'est pas jusqu'au peuple des insectes, où le sort des maris ne soit médiocrement enviable. La reine des abeilles a beaucoup de fiancés, dont elle se fait suivre à la course; le plus agile la rejoint et il est agréé; mais cet épiphème époux meurt dans les premiers temps de son bonheur. Quant aux rivaux qu'il a dépassés, ils semblent d'abord que leur destin soit meilleur que celui du mari; mais ils sont parfaitement bien nourris, ils sont de gros et gras seigneurs. Seulement, un beau matin, les ouvrières, ces aigres féministes, s'aperçoivent qu'elles nourrissent des faibles, et elles en font un massacre général.

Cependant la véritable féministe est l'araignée; la femelle est infiniment plus forte et plus grosse que le mari; aussi celui-ci est-il réduit



REFUSEZ LES SUBSTITUTS

## CAUSERIE AGRICOLE

LES EXPERIENCES AGRICOLES. — L'ENSEIGNEMENT DES ECOLES. — UTILITE DES EXPERIENCES PERSONNELLES.

(Suite.)

Bien que nous ayons terminé notre causerie de samedi en disant: "Voilà tout!" je crois qu'il peut être utile de faire encore quelques brèves considérations sur l'enseignement agricole: — et d'autres termes, ce n'était "pas tout" (mais pas de tout) et je réclame toute la bienveillance du lecteur pour me faire pardonner cet "accroc" à la vérité.

J'ai fait voir combien un agriculteur de progrès peut retirer d'avance à se tenir au courant des expériences. J'ai dit aussi que l'enseignement des écoles, du moins de certaines écoles, ne peut pas être théorique, abstrait, savant, et en quelque sorte éternel que lui prêtent bien des préjugés.

A ce sujet, me permettra-t-on de dire, qu'ayant à accompagner souvent plusieurs visiteurs dans les divers établissements de la ferme, je suis à même de faire des observations très concluantes. Ces visiteurs nous arrivent quelquefois — pas tous les jours, alors! — avec des idées d'un style plus que sceptique, disant: "mais parfois, prouve-moi que l'un d'eux m'a demandé: "tout simplement comme un petit enfant qui tue son père", qu'est-ce qu'on pouvait bien enseigner dans une école d'agriculture? Une question d'ignorance aussi: "sphérique" fait naître un sentiment de douce compassion ou provoque une formidable envie de rire.

La meilleure réponse est encore de faire voir, visiter, mettre les choses sous le nez. Nos visiteurs manifestent d'abord la plus grande surprise: les uns de constater qu'ils n'ont pas tout vu et ne savent pas tout, qu'il y a, ma foi, des choses intéressantes à observer, qui ne se font pas partout et qui ont une remarquable apparence de bon sens, de vérité; les autres — il s'en trouve! — sont surpris de s'apercevoir que personne ne travaille dans les nuages.

Mais bien sur la terre ferme. De plus, on remarque que personne ne traîne un microscope sur soi, aucun livre en poche et à la main, aucun appareil de cabinet de physique ou laboratoire de chimie. On parle même le langage de tout le monde. Bref, on trouve que c'est comme "chez nous", avec cette différence que c'est plus vaste assurément mais surtout cent fois mieux sous tout rapport. Alors on réfléchit, on pèse, on compare et on ouvre les yeux.

Nos voyageurs s'en retournent, l'ose pas dire, enchantés, mais contents, et éclairés. Ils seront plus tard des partisans de la grande idée de l'extrême importance d'un bon enseignant, et agricole pour les cultivateurs de notre province.

Un mot avant de clore cette causerie — supposons que le chapeau de la main, le suis debout près de la porte, à 10 heures du soir, comme un candidat petit amoureux qui voudrait parler d'une chose qui se rattache au premier article de cette série de trois, à savoir: l'avantage d'expérimenter chez soi sur une petite échelle. En effet, un cultivateur qui compléterait, je dirai "confirmerait" chez lui par de petites expériences ce qui se fait ailleurs, se serait mis en présence de résultats exactement justes et positifs. Bien que l'on apporte des soins infinis dans l'expérimentation, les choses agricoles, il y glisse inévitablement des petites lacunes, des variations de toute espèce. Cela se conçoit facilement quand on s'est rendu compte de l'extrême complexité, de la prodigieuse diversité des lois qui régissent les problèmes de l'agriculture. Evidemment, il faut faire ces petits essais avec discernement, économie, et sur une petite échelle. Je ne vois pas très bien un homme qui convertirait sa ferme en laboratoire d'expériences. C'est précisément pour avoir exagéré certains de ces travaux que des agriculteurs fort renseignés se sont appauvris considérablement. Il faut faire mieux, agir plus prudemment. Par exemple, on peut essayer des variétés de graines de semence. On comprend l'idée: aussi je n'insiste plus. Cette fois c'est bien tout, tout, jusqu'à la prochaine veillée.

Armand LETOURNEAU.

en esclavage. Et quand on veut lui faire savoir qu'on n'a plus besoin de ses services, on le dévore.

Cette glorieuse solution des problèmes conjugués est malheureusement trop éloignée de nos mœurs pour qu'on puisse la donner en exemple; mais on ne peut s'empêcher de remarquer qu'elle est simple et définitive, et qu'elle ne peut amener d'autre complication que celle d'une mauvaise digestion.

Ne nous gloriions donc pas des doctrines nouvelles qui se répandent dans les sociétés avancées. Il n'y a pas de doctrines nouvelles. Toutes les idées sont éternelles. Celles des droits de la femme, si elle est neuve dans un coin du monde humain, paraissent de temps immémorial, chez plusieurs quadrupèdes, un grand nombre d'oiseaux, divers poissons et quelques hyménoptères; elle atteignent son point de perfection chez les aracanides.

## DES FONDS POUR LES COLONIES

LYOD GEORGE CONVOQUE UNE CONFERENCE DES HAUTS-COMMISSAIRES.

Londres, 6. — A une conférence convoquée par M. Lyod George, dans le cours de laquelle il rencontrera les Hauts-Commissaires et les agents-général de toutes les colonies, on discutera sous peu la situation financière en tant qu'elle affecte les dominions d'outre-mer.

Un banquier canadien a exprimé l'opinion, hier, que le gouvernement se rendra compte de la nécessité de subvenir aux besoins financiers des colonies, soit en avançant des fonds soit en permettant l'émission d'emprunts, étant données certaines conditions. Il déclara que l'état du marché de Londres était on ne peut meilleur, à cause du marasme forcé de ces derniers mois.

L'emprunt du Queensland est en bonne voie bien qu'on ne connaîtra pas le résultat avant la semaine prochaine.

## CONFERENCE DU DOCTEUR VALIN

Au Monument National, dimanche, 7 mars, à 2 heures 30 p.m., conférence sur l'hygiène par le Dr C. N. Valin. Sujet: "L'exercice comme moyen hygiénique, esthétique, curatif et de rajustement."

A 8 heures p.m., conférence sur la géographie humaine par M. Emile Miller. Sujet: "Quelques faits de géographie humaine chez nous". Ces conférences seront illustrées de nombreuses projections lumineuses. Entrée libre.



LA PLUS GROSSE BOUTEILLE

AGENTS CANADIENS L. CHAPUT, FILS & CIE, LTEE, MONTREAL

## Quand Vous Toussez

C'est un signe que vos bron-



ches sont attaquées et que vos poumons sont menacés. N'attendez pas un instant, combattez votre rhume avec un remède énergique et sûr comme le

## SIROP MATHIEU

au Goudron, à l'Huile de Foie de Morue et autres Extraits Médicaux

Quelques doses calmeront l'irritation des Muqueuses, guériront le Rhume, préviendront la Consommation.

En vente partout

Si vous êtes fumeurs, vous activerez votre guérison en associant au "SIROP MATHIEU" les

POUDRES NERVINES MATHIEU souveraines contre l'Atteinte Fœvrique, les Maux de tête, la Migraine, la Névralgie.

En Vente Partout: 25c la Boîte de 18 Poudres

CIE. J. L. MATHIEU, Propriétaire, SHERBROOKE, Qué.

L. CHAPUT, FILS & CIE., LIMITÉE, Distributeurs, MONTREAL.

## GRATIS AUX HERNIEUX UN ESSAI DE PLAPAO.

Grand Prix et Diplôme décernés à l'Exposition Internationale à Paris, et Médaille d'Or à Rome.

Les PLAPAO-PADS DE STUART c'est un traitement merveilleux qui guérit les plus graves hernies; application chez vous en secret; sans interruption du travail et de bon marché.

LA HERNIE GUÉRIE par les PLAPAO-PADS, c'est-à-dire que vous pouvez vous débarrasser du bandage douloureux, car les PLAPAO-PADS sont faits pour guérir la hernie et non pas seulement pour la retenir, mais ils sont adhésifs et en adhérent fortement au corps, sont glissants, ils sont par conséquent un facteur important dans la rétention d'une rupture qui ne peut pas être retenue par un bandage. Pas de courroies, pas de bandes, pas de ressorts attachés. Deux comme du papier, faciles à appliquer.

Plapao Laboratories, Bloc 1638, St. Louis, Mo., U. S. A., envoient un Essai Gratuit de Plapao à tous ceux qui le leur demandent.

# Vente au sous-sol chez GOODWINS LUNDI

C'est une véritable institution chez Goodwins. Vous vous en rendez compte vous-même. Il est évident que vous reconnaîtrez nos efforts pour vous plaire, si nous en jugeons par votre encouragement. Vous n'y perdez rien, car cela nous encourage à vous offrir des occasions encore plus exceptionnelles cette semaine. C'est un fait reconnu — que vous pouvez économiser en achetant à la vente du sous-sol de Goodwins, lundi.

## Quincaillerie de ménage

Bouilloires à blanchissage galvanisées, grandeurs 8 ou 9. Val. 1.39. Lundi .89

Cuvettes galvanisées, quatre grandeurs. Lundi .49, .69, .79 et .89.

Poubelles galvanisées, avec anses et poignées de côté. Prix ordinaires: .80, 1.00 et 1.25. Lundi .59, .79 et .99.

Planches à laver, surface en zinc. Prix ordinaire: .25. Lundi .12

Vadrouilles (mops) à plancher ne faisant pas de poussière, pour nettoyer et polir les planchers en bois dur, les linoléums, les parquets, etc. Au complet avec boîte de 8 onces d'huile de cèdre. Valant 1.25. Lundi .69

BALAIS EN MAIS DE 40 POUR 27 chacun. Une centaine des douze balais pour vendre 40 chacun. Pas plus de deux à chaque client. Lundi, chacun .27

PETITS BALAIS, la qualité que nous vendons généralement 25 chacun. Cinq grosses de ces petits balais à offrir. Lundi, 2 pour .25

COUTEAUX ET FOURCHETTES A DECOUPER, marque Sheffield de belle qualité, manches en vulcanite ou en véritable corne de cerf. Valant de 1.50 à 2.00. Lundi, la paire .49

ARTICLES EN ALUMINIUM. De 1.00 à 1.59 pour .69

Cafetières et théières, casseroles droites à couvercle, casseroles à bec, passeroles, plateaux, plats, bouillottes à confitures. Lundi .69

HACHE-VIANDE, trancher la viande, les fruits et les légumes, gros, moyen et fin. Grandeur pour famille. Lundi .88

## Garnitures électriques

Superbes lampes portatives en cristal, déjà réduites de 10.00 et 12.00 à 7.75. A la vente du sous-sol de lundi, chacune 4.95

Dômes courbés en verre vert ou ambré, 18 pouces de diamètre avec frange. Au complet avec chaîne, douille, fil et lampe. Prix ordinaire: 9.75 pour .7.95

Une quantité limitée seulement en stock. Lampes Tungsten, encore quelques-unes, 25 Watt. A fils tirés. Prix ordinaire: 40 pour .28

A fil tiré. Prix ordinaire: 50 pour .35

## Portraits encadrés des principaux chefs

de la guerre .49

Kitchener, French, Jellicoe et Smith Dorrien, à la sépia. Photos de 6 x 8 pouces, avec passe-partout brun de 10 x 14 pouces; dans un cadre de 1 pouce en chêne fumé. Valant ordinairement .98. Lundi, 25 à offrir à, chacun .49

## Mallettes en nattes .98

Seulement 35 mallettes (suit Cases) en nattes, 22 pouces de long, cadres en bois, coins et poignées en cuir, serrures et boutons en cuivre. Valant 1.50. Lundi .98

## Rayon de la porcelaine

Des échantillons de plaques murales fantaisie, tassés à thé, soupouces, services à thé, services à chocolat, services à noix, services de toilette, services à baies, pots à crème, salières et poivrières, plats à bonbons, sucriers et pots à crème. Des échantillons de fabricants de .10 à 3.50 chacun.

Services de toilette, 2.79. En faïence anglaise. Valant 5.00 pour 2.79

Beurriers à couvercle en verre pressé. Prix ordinaire: .45 pour .25

Bols à salade ou à baies en porcelaine. Prix ordinaire: .25 pour .15

Théières en jais anglaises. Prix ordinaire: .30 pour .25

Au sous-sol.

## Tout en fait de marbre

Le manufacturier de marbre le plus moderne au Canada pour marbre solide et artificiel.

Nous pouvons tout faire en marbre, selon les plans et dessins fournis. Nous avons les plus forts contrats actuellement. Notre marbre est très solide, net, bien poli et 50 p.c. meilleur marché que tout autre.

ATTENTION SPECIALE AUX ARCHITECTES.

## J. E. CARREAU

Importateur et manufacturier de marbre et d'ameublement d'église. Décorations funéraires et autres, une spécialité. Autels, bancs, chaires, etc., etc.

61 RUE SAINT-JACQUES - MONTREAL

## Sleighs et Lorries en tout genre, neuves et de secondes mains, à des prix réduits au plus bas.

## ONTARIO CARRIAGE WORKS

JOS. LEMAY, propriétaire

50 RUE ONTARIO OUEST TEL. EST. 5033 MONTREAL

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 3709. — Dame Yvonne Gauthier, épouse séparée de biens de J. Wilfrid Jallbert, de Montréal, vs John James Nelson, du même lieu. Le quinzième jour de mars 1915, à dix heures de l'avant-midi, au No 159 rue Villeneuve ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 5 mars 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 3709. — Dame Yvonne Gauthier, épouse séparée de biens de J. Wilfrid Jallbert, de Montréal, vs John James Nelson, du même lieu. Le quinzième jour de mars 1915, à dix heures de l'avant-midi, au No 159 rue Villeneuve ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 5 mars 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 3709. — Dame Yvonne Gauthier, épouse séparée de biens de J. Wilfrid Jallbert, de Montréal, vs John James Nelson, du même lieu. Le quinzième jour de mars 1915, à dix heures de l'avant-midi, au No 159 rue Villeneuve ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage,

# UNE SOURDE-MUETTE-AVEUGLE

Ce que peut le dévouement chrétien

Sous ces deux titres, "L'Enseignement Primaire" de février, sous la signature de son directeur, publie une étude que nos lecteurs ne liront pas sans émotion ni intérêt. C'est une page qui servira à l'histoire de l'enseignement dans la province de Québec. Nous citons l'article tout entier:

Il y a maintenant quatre ans, M. l'abbé Deschamps, aumônier des Sourdes-Muettes, découvrit dans une famille de Saint-Gédéon de Beauce, une fillette sourde-muette-aveugle, âgée de 16 ans, se traînant plutôt qu'elle ne marchait, et dont l'intelligence était encore absolument endormie. La vie animale seule se manifestait par des cris et certains mouvements dictés par l'instinct de vivre.

Ludvine Lachance, c'est son nom, ne pouvait ni s'habiller, ni se donner aucun soin de toilette personnelle. Elle n'avait même pas, comme les sourdes-muettes ordinaires, des yeux au service de son âme.

Alors que les sourdes-muettes éprouvent la plus grande joie à voir le plus pâle rayon de soleil, tout ce qui vit autour d'eux, et trouvent dans les images un moyen facile d'acquiescer quelques connaissances, Ludvine était plongée dans une nuit profonde, et son âme, absolument en prison, ne soupçonnait nullement l'existence de son divin Créateur.

Les parents Lachance consentirent avec peine à laisser partir leur enfant pour Montréal: ils ne pouvaient s'imaginer qu'il fut possible de lui donner les moindres notions de la plus élémentaire éducation. M. l'abbé Deschamps et deux Sœurs de la Providence, qui se rendirent sur place pour étudier le cas extraordinaire de Ludvine Lachance, finirent par convaincre les parents de cette malheureuse "âme en prison" de la possibilité de faire du bien à leur enfant au point de vue de sa santé et peut-être de son intelligence.

Et voilà donc, le 28 juin 1911, Ludvine Lachance, grâce au dévouement des Sœurs de la Providence et à la générosité du Comité de l'OEuvre des Sourdes-Muettes de Québec (1), installée dans la magnifique institution de la rue Saint-Denis, à Montréal.

Qu'est-il advenu depuis trois ans, de cette enfant absolument dépourvue, mais ayant une âme créée à l'image de Dieu, et destinée au bonheur éternel. C'est un sentiment de charité chrétienne qui a engagé les Révérendes Sœurs de la Providence d'entreprendre l'éducation de l'être le plus misérable qu'on puisse s'imaginer: une enfant "sourde-muette-aveugle". L'une d'elles, la Révérende Sœur Angélique-Marie, qu'elle ne pardonne de donner ici son nom de religieuse, s'est mise courageusement à l'oeuvre: priant, étudiant, observant. Et le jour et la nuit, elle s'attacha à cette pauvre mais bien sentie "chère" Ludvine Lachance. Il fallut d'abord révéler à Ludvine à elle-même, et par le seul sens du "toucher" l'initier aux soins personnels les plus élémentaires; l'habituer à s'habiller, à se déshabiller et à apprendre à marcher. Ce qui ne se fit pas sans maintes peines et difficultés. Mais le dévouement et la persévérance, soutenus par le sublime amour du salut des âmes, triomphèrent des obstacles tenus pour insurmontables par tous. Voici les progrès accomplis en trois ans par Ludvine (2):

## PREMIERE ANNEE.

Pendant cette année, des exercices gymnastiques tels que:

1.—Marcher le pas sur place, la pointe du pied, les talons l'un après l'autre, sauter sur la pointe du pied, les pieds ensemble.

2.—Plier les genoux, l'un après l'autre, plier les deux genoux ensemble.

3.—Se plier le buste en avant, en arrière, sur le côté droit et le côté gauche.

Ses membres étant enflés, ces exercices lui firent un bien énorme. On lui a aussi appris les éléments de l'éducation chrétienne. Elle ignorait tout.

## DEUXIEME ANNEE.

Pendant sa deuxième année d'étude, l'enfant a appris 60 mots qu'elle peut reproduire par signes comprenant:

(1) La Société de Saint-Vincent de Paul de Québec a établi, depuis une vingtaine d'années, un Comité spécial qui pourvoit à l'éducation des enfants sourdes-muettes des familles peu fortunées de l'archidiocèse de Québec. En 1914, 55 enfants sourdes-muettes, 28 filles et 27 garçons, ont été placés à Montréal: les premières chez les Sœurs de la Providence et les seconds chez les Clercs de Saint-Vincent.

(2) En décembre 1914, j'ai visité la classe de Ludvine Lachance et ai vu sa dévouée et habile maîtresse à l'oeuvre. Ce que cette pauvre enfant a appris en trois ans, en dépit d'une santé plus délicate, m'a vraiment étonné.

parfaitement ce que ces mots signifient.

Exercices d'observation: Séparer des pailles d'avec des cercles de papier et les enfilier comme suit: une paille et un papier. Ces chaînes ont servi de décoration.

Occupation manuelle: Tresser des paniers avec du jonc. Parfumer. Carder.

Modeller avec de la plastiline. Enfiler des perles. Ce programme considérable, si l'on tient compte du point de départ, a été rempli en dépit de trois mois de repos, que Ludvine dut prendre pour cause de maladie.

## TROISIEME ANNEE.

Nomenclature: 130 mots.

Ces mots ont été appris occasionnellement. Elle peut maintenant demander par signes, tout ce dont elle a besoin: mets, vêtements, objets dont elle se sert au travail.

Courtes prières apprises par signes: "Jesus, je vous aime" (Elle laisse le crucifix), "Mon Dieu! bénissez ma classe." — "Mon Dieu! bénissez ma nourriture. Mon Dieu! je vous remercie". Elle aime à mettre son voile pour aller à la chapelle.

Exercices d'observation. Distinction des formes et des longueurs. Alphabet "Braille": Elle distingue les cinq premières lettres de l'alphabet. Elle palpe une lettre "Braille" et elle fait la lettre dactylographique.

Travaux manuels: Emballage de chaises. Tapis tressés et cousus. Petites corbeilles de jonc (tressées). Fleurs artificielles.

Gymnastique avec les massues et avec l'appareil "The Standard Wright's Exercise".

Déplacement: Marche en plein air, trois fois par jour.

Ludvine est sous les soins de deux médecins dont l'un est spécialiste pour le nez, la gorge et les oreilles. Elle reçoit des traitements médicaux durant une heure chaque jour, souffrant de débilité générale.

Ces progrès de trois années, progrès que nous avons pu constater personnellement, sont tout simplement merveilleux.

Pour apprécier à son mérite la tâche accomplie par les dévouées Sœurs de la Providence, il faut se rappeler dans quel état Ludvine Lachance fut trouvée par M. l'abbé Deschamps, en 1911.

De cette malheureuse infirme, masquée, plongée dans les plus profondes ténèbres de l'ignorance, la Sœur qui lui fut donnée pour maîtresse, plutôt pour "mère", pour guide de tous les instants du jour et de la nuit, sut, en moins de trois ans, faire une jeune fille d'une exquise propreté, s'habillant elle-même, seule, veillant à sa toilette, marchant et se conduisant sans le secours de personne à travers la maison. Plus que cela, l'éducation intellectuelle, morale et religieuse de Ludvine est ébauchée, comme l'indique le programme ci-dessus. J'ai été témoin des surprises et des joies de Ludvine, chaque fois qu'elle réussissait à remplir une tâche indiquée par sa maîtresse ou à vaincre une difficulté proposée. J'ai vu sa figure s'épanouir lorsqu'on l'invita à s'agenouiller devant un petit oratoire. Cette âme "en prison" peut déjà franchir les épaisses murailles qui lui défendaient naguère toute excursion dans le domaine intellectuel ou moral. Les lumières de la Foi et les rayons de l'Espérance commencent à ensoleiller cette intelligence encore hier plongée dans l'obscurité.

Hélas! jamais ses yeux ne s'ouvriront à la lumière du jour; jamais ses oreilles n'entendront la voix de son père et de sa mère; jamais ses lèvres n'articuleront une parole humaine.

Mais au moins, grâce au zèle pieux et intelligent d'une dévouée Religieuse, grâce à une science pédagogique spéciale admirable, Ludvine Lachance verra bientôt clair en son âme qui jouira du don de Dieu, sera capable de connaître, aimer et servir librement son Créateur et son Rédempteur.

Les Sœurs de la Providence, par l'une d'entre elles, écrivent depuis trois ans la page la plus admirable de l'histoire de l'enseignement au Canada, au début du vingtième siècle.

C.-J. MAGNAN.

## TROP PARLER...

Il y a une quinzaine de jours la Compagnie Ames Holden, McCurdy intentait une action de \$250,000 à M. Clarence T. McCuaig, alléguant que le défendeur avait jeté du crédit sur leur commerce par des paroles diffamatoires.

M. McCuaig a présenté une motion hier demandant que la demande-ressort soit appelée à venir donner devant la cour la date fixe où ces paroles ont été dites.

Cette motion a été accordée par le juge Beaudin.

## TROP DE ZELE!

Ottawa, 6. — Le zèle intempestif des soldats canadiens, qui tuèrent un Américain à Fort Williams en janvier, Walter Smith, et en blessèrent un autre, Charles Dorsch, coûtera la somme de \$17,250 au gouvernement canadien.

La famille du défunt a reçu \$10,000; celle du blessé \$5,000 et les frais du procès s'élèvent à \$2,250.

# CE SOIR

Nous fermons notre magasin No 1827 rue Ste-Catherine Est et tout le stock de ce magasin :



SETS DE VERRERIE, PORCELAINES, SERVICES A DINER, SERVICES DE TOILETTE, SERVICES A THE, SERVICES A FRUITS, CAISSE DE COUILLERIE, COUILLERIE, LAMPES, ELECTROLOGES, MARBRES, VERRE TAILLE, ETC., ETC.

sera transporté à notre magasin.

327 RUE SAINT-LAURENT

pour y être vendu

## A L'ENCAN

Cette vente offrira des occasions splendides à des prix souvent extraordinaires de bon marché.

La vente à l'encan est maintenant en marche pour se continuer jusqu'à écoulement complet du stock.

LA CIE BRODEUR LIMITEE

## LA CAUSE EST TERMINEE

Avec la réplique de Me Aimé Geoffrion, au nom de la demande, s'est terminée, hier après-midi, la cause du C.P.R. vs les propriétaires du "Storstad".

L'avocat du C.P.R. s'est surtout efforcé de réduire à néant les arguments de ses adversaires au sujet de l'inexactitude du témoignage du capitaine Kendall, en corroborant ce dernier par les témoignages des officiers du "Storstad" eux-mêmes.

## LA GRECE DANS LA MELEE

Paris, 6.—Au dire du correspondant du "Matin" à Athènes, la Grèce attend dans une anxiété extrême la décision du conseil des ministres qui a étudié à sa séance d'hier la politique du pays touchant la guerre. L'opinion générale veut que le cabinet se prononce en faveur de l'intervention. Dans ce cas, la mobilisation est imminente. Si l'on décide de garder la neutralité, le ministre Venizelos démissionnera sur le champ, suivant le "Hestia".

## VOLEURS PINCES

Deux individus que les détectives de l'agence Burns filaient depuis le mois de février dernier, viennent d'être arrêtés à Chicago. G. H. Webster alias Welling, a été arrêté à 9 heures jeudi matin, et J. C. Bigelow, alias Billings, alias Benson, a été arrêté hier.

Webster a été arrêté dans le bureau d'un courtier de change, alors qu'il était à changer des billets volés à la succursale de la Banque de Montréal, à New Westminster, le 14 septembre 1911, alors que plus de \$200,000 en billets furent volés. Webster avait encore sur lui \$320 de l'argent volé, au moment de son arrestation.

Les deux hommes ont été arrêtés par la police de Chicago, car les détectives de Burns avaient l'intention de les filer encore quelque temps pour mettre ensuite la main sur toute la bande et pour retrouver ce qui doit rester de la somme volée, \$80,000 environ.

Depuis le vol, les deux prévenus ont habité à peu près toutes les villes de l'Est du Canada et des Etats-Unis.

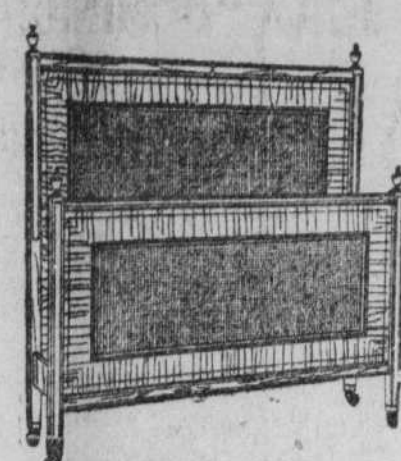
## UN RAID SUR CALAIS RATE

Nord de la France, 6. — Une tentative de raid au-dessus des côtes du nord de la France a complètement ratée hier soir. Un des Zeppelins survola Calais à 10 heures et Boulogne fut aussitôt avertie.

Les projecteurs lumineux lancés vers le ciel obligèrent le dirigeable à fuir vers l'est en passant près de Gravelines.

## JOFFRE DUC DE LA MARNE

Paris, 6. — Le "Cri de Paris" propose que le général Joffre soit anobli par le gouvernement français et qu'à l'avenir il porte le nom de duc de la Marne.



LIT DOUBLE — La hauteur de la tête est de 60 pouces --- le pied et la tête sont garnis de jolis panneaux en canne.

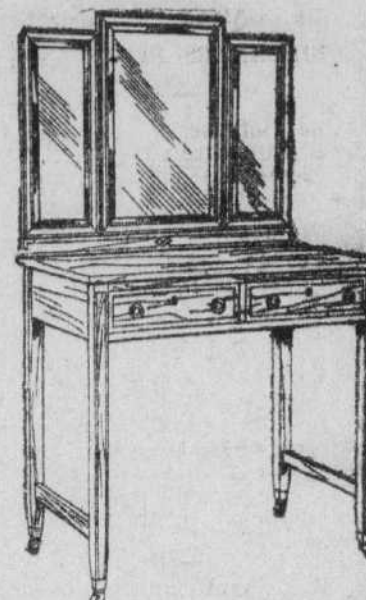
BUREAU — Construction riche et solide --- dessus 23 x 45 --- miroir biseauté de 24 x 30 --- Poignées en bois marqueté.

CHIFFONNIER — Dessus 20 x 34 --- miroir biseauté de 18 x 26 --- quatre grands tiroirs et deux petits.

TABLE DE TOILETTE — Trois miroirs.

UNE CHAISE et UNE BERCANTE avec siège canné.

Les plus importants marchands de meubles de luxe et de genre de la ville de Montréal.



## CHRONIQUE RELIGIEUSE

ROME ET LE MONDE

## EVANGILE

3EME DIMANCHE DU CAREME (7 mars)

Evangelie selon S. Luc.—Ch. XI, v. 14

Et ce temps-là, Jésus chassa un démon du corps d'un muet; et aussitôt qu'il eut chassé ce démon, le muet parla; et le peuple fut dans l'étonnement. Néanmoins quelques-uns dirent: C'est par Bêelzebub, prince des démons, qu'il chasse les démons. D'autres, pour le tenter, lui demandèrent d'opérer un prodige en leur nom. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume pourra-t-il subsister? Cependant vous dites que c'est par Bêelzebub que je chasse les démons. Si c'est par Bêelzebub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? C'est pour cela qu'ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est certain que le royaume de Dieu est venu parmi vous. Lorsqu'un homme fort et bien armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sûreté: mais si l'un survient d'autre plus fort que lui, qui le renverse, il lui enlèvera toutes ses armes dans lesquelles il se fiait, et celui qui n'a pas de quoi se défendre sera vaincu. C'est pourquoi je dis: à tout homme qui veut se sauver, il faut qu'il se sacrifie lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme. Car le Fils de l'homme doit être livré, et qu'il soit crucifié, et qu'il meure, et qu'il soit ressuscité, et qu'il vienne avec les nuées du ciel, et qu'il s'assie sur le trône de son père. Et tout homme qui se sacrifiera lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme, je le récompenserai, et il sera avec moi sur mon trône. Mais quiconque ne se sacrifiera lui-même, et ne prendra pas sa croix, et ne suivra pas le Fils de l'homme, il ne sera pas avec moi, et il ne sera pas sur mon trône. Et tout homme qui se sacrifiera lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme, il sera avec moi, et il sera sur mon trône.

Evangelie selon S. Luc.—Ch. XI, v. 14

Et ce temps-là, Jésus chassa un démon du corps d'un muet; et aussitôt qu'il eut chassé ce démon, le muet parla; et le peuple fut dans l'étonnement. Néanmoins quelques-uns dirent: C'est par Bêelzebub, prince des démons, qu'il chasse les démons. D'autres, pour le tenter, lui demandèrent d'opérer un prodige en leur nom. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume pourra-t-il subsister? Cependant vous dites que c'est par Bêelzebub que je chasse les démons. Si c'est par Bêelzebub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? C'est pour cela qu'ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est certain que le royaume de Dieu est venu parmi vous. Lorsqu'un homme fort et bien armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sûreté: mais si l'un survient d'autre plus fort que lui, qui le renverse, il lui enlèvera toutes ses armes dans lesquelles il se fiait, et celui qui n'a pas de quoi se défendre sera vaincu. C'est pourquoi je dis: à tout homme qui veut se sauver, il faut qu'il se sacrifie lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme. Car le Fils de l'homme doit être livré, et qu'il soit crucifié, et qu'il meure, et qu'il soit ressuscité, et qu'il vienne avec les nuées du ciel, et qu'il s'assie sur le trône de son père. Et tout homme qui se sacrifiera lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme, je le récompenserai, et il sera avec moi sur mon trône. Mais quiconque ne se sacrifiera lui-même, et ne prendra pas sa croix, et ne suivra pas le Fils de l'homme, il ne sera pas avec moi, et il ne sera pas sur mon trône. Et tout homme qui se sacrifiera lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme, il sera avec moi, et il sera sur mon trône.

Evangelie selon S. Luc.—Ch. XI, v. 14

Et ce temps-là, Jésus chassa un démon du corps d'un muet; et aussitôt qu'il eut chassé ce démon, le muet parla; et le peuple fut dans l'étonnement. Néanmoins quelques-uns dirent: C'est par Bêelzebub, prince des démons, qu'il chasse les démons. D'autres, pour le tenter, lui demandèrent d'opérer un prodige en leur nom. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume pourra-t-il subsister? Cependant vous dites que c'est par Bêelzebub que je chasse les démons. Si c'est par Bêelzebub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? C'est pour cela qu'ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est certain que le royaume de Dieu est venu parmi vous. Lorsqu'un homme fort et bien armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sûreté: mais si l'un survient d'autre plus fort que lui, qui le renverse, il lui enlèvera toutes ses armes dans lesquelles il se fiait, et celui qui n'a pas de quoi se défendre sera vaincu. C'est pourquoi je dis: à tout homme qui veut se sauver, il faut qu'il se sacrifie lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme. Car le Fils de l'homme doit être livré, et qu'il soit crucifié, et qu'il meure, et qu'il soit ressuscité, et qu'il vienne avec les nuées du ciel, et qu'il s'assie sur le trône de son père. Et tout homme qui se sacrifiera lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme, je le récompenserai, et il sera avec moi sur mon trône. Mais quiconque ne se sacrifiera lui-même, et ne prendra pas sa croix, et ne suivra pas le Fils de l'homme, il ne sera pas avec moi, et il ne sera pas sur mon trône. Et tout homme qui se sacrifiera lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme, il sera avec moi, et il sera sur mon trône.

Evangelie selon S. Luc.—Ch. XI, v. 14

Et ce temps-là, Jésus chassa un démon du corps d'un muet; et aussitôt qu'il eut chassé ce démon, le muet parla; et le peuple fut dans l'étonnement. Néanmoins quelques-uns dirent: C'est par Bêelzebub, prince des démons, qu'il chasse les démons. D'autres, pour le tenter, lui demandèrent d'opérer un prodige en leur nom. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume pourra-t-il subsister? Cependant vous dites que c'est par Bêelzebub que je chasse les démons. Si c'est par Bêelzebub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? C'est pour cela qu'ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est certain que le royaume de Dieu est venu parmi vous. Lorsqu'un homme fort et bien armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sûreté: mais si l'un survient d'autre plus fort que lui, qui le renverse, il lui enlèvera toutes ses armes dans lesquelles il se fiait, et celui qui n'a pas de quoi se défendre sera vaincu. C'est pourquoi je dis: à tout homme qui veut se sauver, il faut qu'il se sacrifie lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme. Car le Fils de l'homme doit être livré, et qu'il soit crucifié, et qu'il meure, et qu'il soit ressuscité, et qu'il vienne avec les nuées du ciel, et qu'il s'assie sur le trône de son père. Et tout homme qui se sacrifiera lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme, je le récompenserai, et il sera avec moi sur mon trône. Mais quiconque ne se sacrifiera lui-même, et ne prendra pas sa croix, et ne suivra pas le Fils de l'homme, il ne sera pas avec moi, et il ne sera pas sur mon trône. Et tout homme qui se sacrifiera lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme, il sera avec moi, et il sera sur mon trône.

Evangelie selon S. Luc.—Ch. XI, v. 14

Et ce temps-là, Jésus chassa un démon du corps d'un muet; et aussitôt qu'il eut chassé ce démon, le muet parla; et le peuple fut dans l'étonnement. Néanmoins quelques-uns dirent: C'est par Bêelzebub, prince des démons, qu'il chasse les démons. D'autres, pour le tenter, lui demandèrent d'opérer un prodige en leur nom. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume pourra-t-il subsister? Cependant vous dites que c'est par Bêelzebub que je chasse les démons. Si c'est par Bêelzebub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? C'est pour cela qu'ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est certain que le royaume de Dieu est venu parmi vous. Lorsqu'un homme fort et bien armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sûreté: mais si l'un survient d'autre plus fort que lui, qui le renverse, il lui enlèvera toutes ses armes dans lesquelles il se fiait, et celui qui n'a pas de quoi se défendre sera vaincu. C'est pourquoi je dis: à tout homme qui veut se sauver, il faut qu'il se sacrifie lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme. Car le Fils de l'homme doit être livré, et qu'il soit crucifié, et qu'il meure, et qu'il soit ressuscité, et qu'il vienne avec les nuées du ciel, et qu'il s'assie sur le trône de son père. Et tout homme qui se sacrifiera lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme, je le récompenserai, et il sera avec moi sur mon trône. Mais quiconque ne se sacrifiera lui-même, et ne prendra pas sa croix, et ne suivra pas le Fils de l'homme, il ne sera pas avec moi, et il ne sera pas sur mon trône. Et tout homme qui se sacrifiera lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme, il sera avec moi, et il sera sur mon trône.

Evangelie selon S. Luc.—Ch. XI, v. 14

Et ce temps-là, Jésus chassa un démon du corps d'un muet; et aussitôt qu'il eut chassé ce démon, le muet parla; et le peuple fut dans l'étonnement. Néanmoins quelques-uns dirent: C'est par Bêelzebub, prince des démons, qu'il chasse les démons. D'autres, pour le tenter, lui demandèrent d'opérer un prodige en leur nom. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume pourra-t-il subsister? Cependant vous dites que c'est par Bêelzebub que je chasse les démons. Si c'est par Bêelzebub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? C'est pour cela qu'ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est certain que le royaume de Dieu est venu parmi vous. Lorsqu'un homme fort et bien armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sûreté: mais si l'un survient d'autre plus fort que lui, qui le renverse, il lui enlèvera toutes ses armes dans lesquelles il se fiait, et celui qui n'a pas de quoi se défendre sera vaincu. C'est pourquoi je dis: à tout homme qui veut se sauver, il faut qu'il se sacrifie lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme. Car le Fils de l'homme doit être livré, et qu'il soit crucifié, et qu'il meure, et qu'il soit ressuscité, et qu'il vienne avec les nuées du ciel, et qu'il s'assie sur le trône de son père. Et tout homme qui se sacrifiera lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme, je le récompenserai, et il sera avec moi sur mon trône. Mais quiconque ne se sacrifiera lui-même, et ne prendra pas sa croix, et ne suivra pas le Fils de l'homme, il ne sera pas avec moi, et il ne sera pas sur mon trône. Et tout homme qui se sacrifiera lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme, il sera avec moi, et il sera sur mon trône.

Evangelie selon S. Luc.—Ch. XI, v. 14

Et ce temps-là, Jésus chassa un démon du corps d'un muet; et aussitôt qu'il eut chassé ce démon, le muet parla; et le peuple fut dans l'étonnement. Néanmoins quelques-uns dirent: C'est par Bêelzebub, prince des démons, qu'il chasse les démons. D'autres, pour le tenter, lui demandèrent d'opérer un prodige en leur nom. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume pourra-t-il subsister? Cependant vous dites que c'est par Bêelzebub que je chasse les démons. Si c'est par Bêelzebub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? C'est pour cela qu'ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est certain que le royaume de Dieu est venu parmi vous. Lorsqu'un homme fort et bien armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sûreté: mais si l'un survient d'autre plus fort que lui, qui le renverse, il lui enlèvera toutes ses armes dans lesquelles il se fiait, et celui qui n'a pas de quoi se défendre sera vaincu. C'est pourquoi je dis: à tout homme qui veut se sauver, il faut qu'il se sacrifie lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme. Car le Fils de l'homme doit être livré, et qu'il soit crucifié, et qu'il meure, et qu'il soit ressuscité, et qu'il vienne avec les nuées du ciel, et qu'il s'assie sur le trône de son père. Et tout homme qui se sacrifiera lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme, je le récompenserai, et il sera avec moi sur mon trône. Mais quiconque ne se sacrifiera lui-même, et ne prendra pas sa croix, et ne suivra pas le Fils de l'homme, il ne sera pas avec moi, et il ne sera pas sur mon trône. Et tout homme qui se sacrifiera lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme, il sera avec moi, et il sera sur mon trône.

Evangelie selon S. Luc.—Ch. XI, v. 14

Et ce temps-là, Jésus chassa un démon du corps d'un muet; et aussitôt qu'il eut chassé ce démon, le muet parla; et le peuple fut dans l'étonnement. Néanmoins quelques-uns dirent: C'est par Bêelzebub, prince des démons, qu'il chasse les démons. D'autres, pour le tenter, lui demandèrent d'opérer un prodige en leur nom. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume pourra-t-il subsister? Cependant vous dites que c'est par Bêelzebub que je chasse les démons. Si c'est par Bêelzebub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? C'est pour cela qu'ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est certain que le royaume de Dieu est venu parmi vous. Lorsqu'un homme fort et bien armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sûreté: mais si l'un survient d'autre plus fort que lui, qui le renverse, il lui enlèvera toutes ses armes dans lesquelles il se fiait, et celui qui n'a pas de quoi se défendre sera vaincu. C'est pourquoi je dis: à tout homme qui veut se sauver, il faut qu'il se sacrifie lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme. Car le Fils de l'homme doit être livré, et qu'il soit crucifié, et qu'il meure, et qu'il soit ressuscité, et qu'il vienne avec les nuées du ciel, et qu'il s'assie sur le trône de son père. Et tout homme qui se sacrifiera lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme, je le récompenserai, et il sera avec moi sur mon trône. Mais quiconque ne se sacrifiera lui-même, et ne prendra pas sa croix, et ne suivra pas le Fils de l'homme, il ne sera pas avec moi, et il ne sera pas sur mon trône. Et tout homme qui se sacrifiera lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme, il sera avec moi, et il sera sur mon trône.

Evangelie selon S. Luc.—Ch. XI, v. 14

Et ce temps-là, Jésus chassa un démon du corps d'un muet; et aussitôt qu'il eut chassé ce démon, le muet parla; et le peuple fut dans l'étonnement. Néanmoins quelques-uns dirent: C'est par Bêelzebub, prince des démons, qu'il chasse les démons. D'autres, pour le tenter, lui demandèrent d'opérer un prodige en leur nom. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume pourra-t-il subsister? Cependant vous dites que c'est par Bêelzebub que je chasse les démons. Si c'est par Bêelzebub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? C'est pour cela qu'ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est certain que le royaume de Dieu est venu parmi vous. Lorsqu'un homme fort et bien armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sûreté: mais si l'un survient d'autre plus fort que lui, qui le renverse, il lui enlèvera toutes ses armes dans lesquelles il se fiait, et celui qui n'a pas de quoi se défendre sera vaincu. C'est pourquoi je dis: à tout homme qui veut se sauver, il faut qu'il se sacrifie lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme. Car le Fils de l'homme doit être livré, et qu'il soit crucifié, et qu'il meure, et qu'il soit ressuscité, et qu'il vienne avec les nuées du ciel, et qu'il s'assie sur le trône de son père. Et tout homme qui se sacrifiera lui-même, et qu'il prenne sa croix, et qu'il suive le Fils de l'homme, je le récompenserai, et il sera avec moi sur mon trône. Mais quiconque ne se sacrifiera lui-même, et ne prendra pas sa croix, et ne suivra pas le Fils de l'homme, il ne sera pas avec moi, et il ne sera pas sur mon trône. Et tout homme qui se sacr

## COMMERCE ET FINANCE

## L'ARGILE BLANCHE

L'EXPLOITATION DES IMPORTANTS GISEMENTS DE CE MINÉRAL SE DÉVELOPPE RAPIDEMENT. — UNE INDUSTRIE QUI LAISSE ENTREVOIR DE BRILLANTES PERSPECTIVES.

Une richesse, inconnue au Canada il y a quatre ans, l'argile ou kaolin, deviendra sous peu une industrie importante.

Seule de toutes les provinces de la Confédération, Québec possède des gisements inépuisables d'argile blanche, dans le canton d'Amherst, comté de Labelle.

Plus de deux millions de tonnes de ce produit sont actuellement la propriété de la compagnie "Canadian China Clay", 99, rue Saint-Jacques, qui a pour président M. Alexandre Orsali et pour administrateur M. J. C. Broderick.

On ne rencontre autre part l'argile blanche, qu'en France, à Limoges, à Cornwall, Angleterre, et en Chine. Dès l'année 1714, un jésuite, le Père d'Entrecolles, missionnaire à King-té-chin, arriva à Paris pour faire connaître aux Européens l'industrie de la porcelaine fabriquée uniquement avec du kaolin.

Le kaolin entre dans plusieurs branches du commerce : les papiers glacés, explosifs, poteries, peintures, remèdes, poudres diverses, etc., contiennent un fort pourcentage de cette matière, ainsi que l'aluminium et l'alun. Les Allemands, si l'on en croit les dépêches de la guerre, soignent leurs prisonniers, malades du choléra à Ulme, avec de la glaise blanche préparée scientifiquement par le docteur Greaser, éminent médecin de Naples.

Bien que cette industrie en soit encore à ses débuts, en Canada, la compagnie nommée plus haut exportait déjà l'été dernier, aux États-Unis, 10,000 tonnes de sa production.

Et si l'on ajoute que le pays voisin faisait venir d'Angleterre, au cours des douze derniers mois, 350,000 tonnes de kaolin et le Canada 25,000 tonnes, on admettra que cette industrie est destinée à prendre un essor considérable quand elle sera en pleine activité.

Les gisements miniers de Saint-Rémi, d'Amherst, couvrent une étendue de dix terres. Le puits principal de la mine atteint actuellement une profondeur de 153 pieds et la couche n'est pas encore traversée. Le Canadian Northern y construira un chemin de fer à l'été, afin de relier cette riche contrée aux grandes voies de transport.

Les compagnies de Papier Rolland, de Saint-Jérôme, Colin et McArthur, de Montréal, et la Toronto Paper, voulant encourager le grand mouvement de l'industrie canadienne, achètent maintenant le kaolin nécessaire à leurs fabrications de la "Canadian China Clay".

## ELLE AUGMENTE SON CAPITAL

LA MAISON MASSICOTTE ET TREMBLAY, DE CHICOUTIMI, PORTE SON CAPITAL A \$100,000.

La Compagnie Massicotte et Tremblay, de Chicoutimi, a porté son capital à \$100,000. Cette compagnie fut fondée en 1909, par MM. J.-Elie Massicotte et Joseph Tremblay, au capital de \$20,000. Sous l'habile direction de son gérant, cette compagnie n'a cessé de prospérer.

Dernièrement, M. Elzéar Boivin, l'un des fondateurs de la maison Côté, Boivin et Cie ainsi que M. Alex. Gagnon, entrepreneur, bien connus dans la région du Saguenay, sont entrés dans cette compagnie.

Au printemps, cette maison construira rue Racine, un superbe édifice pour répondre aux besoins de son commerce sans cesse grandissant.

Comme par le passé, M. Massicotte continuera de diriger les affaires de la Compagnie.

## LES CHEMINS DE FER

ILS AURONT PARTICULIÈREMENT A SOUFFRIR DE L'IMPOT DE GUERRE. — L'EST ET L'OUEST.

Les chemins de fer ressentiront peut-être plus qu'ils s'y attendaient la mise en opération de la taxe de guerre. Dans l'ouest, par exemple, les lignes télégraphiques du C.P.R. se trouvent dans une situation particulière, car leurs plus forts concurrents, les téléphones, sont la propriété des gouvernements provinciaux et ne peuvent être taxés. Dans la taxe de guerre levée aux États-Unis, les messages téléphoniques de longue distance sont taxés tout comme les télégrammes, mais d'après l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, le Dominion ne peut toucher aux entreprises provinciales et dans le cas présent, les compagnies télégraphiques doivent supporter tout le fardeau.

Ainsi les compagnies de téléphone de l'Est, qui autrement auraient

## MARCHÉ DE MONTRÉAL

SEMAINE FINISSANT 6 MARS

| FARINES                              |                   |        |  |
|--------------------------------------|-------------------|--------|--|
| Patentes du printemps:               |                   |        |  |
| Royal Household                      | 2 sacs            | \$8.10 |  |
| Cine Roses                           | 2 sacs            | 8.10   |  |
| Glennora                             | 2 sacs            | 7.60   |  |
| Harvest Queen                        | 2 sacs            | 7.60   |  |
| Fortes à Boulanger:                  |                   |        |  |
| Bakers Special                       | 2 sacs            | 7.40   |  |
| Manitoba S.B.                        | 2 sacs            | 7.00   |  |
| Keetoba                              | 2 sacs            | 7.00   |  |
| Monica                               | 2 sacs            | 7.40   |  |
| Patentes d'hiver:                    |                   |        |  |
| Straight Rollers                     | 2 sacs            | 7.00   |  |
| Huron (à pâtisserie)                 | 2 sacs            | 8.10   |  |
| A (do)                               | 2 sacs            | 7.60   |  |
| Farine de blé d'Inde                 | 2 sacs            | 6.30   |  |
| pour boulangers                      | 2 sacs            | 6.30   |  |
| Farine de blé d'Inde, pour engrais   | 2 sacs            | 4.10   |  |
| ISSUES DE BLE ET AVOINE ROULEE       |                   |        |  |
| Farine d'avoine:                     |                   |        |  |
| Avoine roulée, sac de 90 lbs.        | \$3.65            |        |  |
| Avoine roulée, baril                 | 7.55              |        |  |
| Issues de blé:                       |                   |        |  |
| Son Man, au wagon, tonne             | 26.00             |        |  |
| Gru Man, au wagon, tonne             | 28.00             |        |  |
| Gru blanc d'Ontario, au wagon, tonne | 29.00             |        |  |
| Moulée pure, au char                 | \$33.00 à 36.00   |        |  |
| Moulée mélangée, au wagon            | 36.00             |        |  |
| OEUF                                 |                   |        |  |
| Prix vendant aux épiciers:           |                   |        |  |
| Oufs No 1                            | 25s               |        |  |
| Oufs choisis                         | 28s               |        |  |
| Oufs frais                           | 30s               |        |  |
| BEURRE                               |                   |        |  |
| Beurre de choix                      | 36s               |        |  |
| Beurre de choix, en bloc             | 35 1/2            |        |  |
| d'une livre                          | 27 1/2            |        |  |
| Beurre de laitier                    | 27 1/2            |        |  |
| FROMAGE                              |                   |        |  |
| Fromage doux la livre                | 19s               |        |  |
| Fromage fort, à la meule, la livre   | 20s               |        |  |
| Fromage fort au morceau, la livre    | 21s               |        |  |
| Fromage de Gruyère, la livre         | 37s               |        |  |
| Fromage d'Oka                        | 28s               |        |  |
| Fromage Limbourg                     | 22s               |        |  |
| Fromage Roquefort                    | 37s               |        |  |
| SAINDOUX                             |                   |        |  |
| Bonne demande.                       |                   |        |  |
| Saindoux pur, en tinette             | 12 1/2            |        |  |
| Saindoux pur, enseau                 | \$2.60            |        |  |
| Saindoux pur, bide de 10 lbs.        | 14s               |        |  |
| Saindoux pur, bide de 5 lbs.         | 14s               |        |  |
| Saindoux pur, bide de 3 lbs.         | 14s               |        |  |
| Saindoux pur, bide de 1 lb.          | 14s               |        |  |
| POIS ET FEVES                        |                   |        |  |
| Pois jaunes                          | \$3.25            |        |  |
| Pois verts                           | 3.25              |        |  |
| Fèves blanches                       | 3.50              |        |  |
| PRODUITS DE L'ÉRABLE                 |                   |        |  |
| Sirup, bide de 8 1/2 lbs.            | 70s               |        |  |
| Sirup, bide de 13 lbs.               | 90s               |        |  |
| Sucre, la livre                      | 90s               |        |  |
| FRUITS                               |                   |        |  |
| Citrons "Messinas"                   | \$2.75            |        |  |
| Citrons, de choix                    | \$3.00            |        |  |
| Pamplemousse (grape fruit)           | \$2.75 à \$3.00   |        |  |
| FRUITS DE LA CALIFORNIE              |                   |        |  |
| Cerises, la boîte                    | \$3.00            |        |  |
| Poires, la boîte                     | \$3.00            |        |  |
| Pêches, la boîte                     | \$1.50            |        |  |
| FOURRAGES                            |                   |        |  |
| SUR RAILS A MONTREAL                 |                   |        |  |
| Mil No 1, par 2,000 livres           | \$18.00           |        |  |
| Mil No 2, choix                      | \$17.50 à \$19.00 |        |  |
| Mil No 3, par 2,000 livres           | \$16.00 à \$16.50 |        |  |
| Mil et tréfle, par 2,000 livres      | \$14.50 à \$15.00 |        |  |
| Le marché est irrégulier.            |                   |        |  |

## LA DETTE DU CANADA

ELLE S'EST ACCRUE DE 6 MILLIONS ET DEMI EN FEVRIER ET DEPASSE MAINTENANT 401 MILLIONS.

Ottawa, 6. — Le revenu de la Puissance, pour le mois de février, fait ressortir une plus-value de \$825,224 par comparaison avec février de l'année dernière; ce qui représente la première augmentation enregistrée depuis un an ou à peu près. Cet accroissement provient pour la plupart des Douanes, figurant pour \$148,854, de l'accise, s'inscrivant pour \$381,520 et des arrivages de chemins de fer, comptant pour \$140,858.

Les dépenses du mois accusent une réduction considérable, comparées à celles de l'an passé. Les charges courantes ont diminué de 1 million \$488,431 et les dépenses à même le capital ont baissé de \$48,732.

La dette publique s'est accrue de 6 millions \$513,392 en février et dépasse maintenant 401 millions \$401,909 comparativement à 317 millions \$169,801 à pareille époque l'an dernier, soit une augmentation de 84 millions \$222,108 en 12 mois.

Les emprunts temporaires ou à courte échéance négociés par le gouvernement se présentent actuellement à 53 millions \$866,666 en comparaison de 18 millions \$666 au 28 février 1914.

## NOUVELLES COMPAGNIES

Ottawa, 6. — On a délivré cette semaine des lettres patentes aux compagnies qui suivent: la Record Investment Company of Canada, Ltd., au capital de \$100,000; à Montréal: la Standard Valve Company, Ltd., \$50,000; à Ottawa: la Compagnie Desjardins, Limitée, \$250,000; Saint-André de Kamouraska, Québec: la Metals-Chemical, Ltd., \$1,000,000; à Toronto: la Legal Securities and Investment Company, Ltd., \$40,000, à Toronto.

## LA DULUTH-SUPERIOR

Les recettes-passagers brutes de la "Duluth-Superior Company", pour le mois de février, se présentent à \$89,897, en déperdition de \$254, soit 11 p. c., par rapport à l'année dernière.

## LA "DOMINION CANNERS"

RESULTATS DU DERNIER EXERCICE. — FLECHISSEMENT.

Les bénéfices réalisés par la "Dominion Canners", en cours d'exercice 1914, d'après le rapport reçu hier de Toronto, ressortent en lourd flechissement comparativement à 1913 et 1912. Par rapport à 1913, les bénéfices, se présentant l'an dernier à \$330,852, indiquent un déclin de \$155,563, soit environ 30 p. c., et, en comparaison de 1912, un tassement de \$232,557, c'est-à-dire approximativement 40 p. c.

Voici les chiffres du compte pertes et profits des deux dernières années:

|              | 1914      | 1913      |
|--------------|-----------|-----------|
| Bénéfices    | \$330,852 | \$486,415 |
| Intérêts     | 115,729   | 85,898    |
| Balance      | \$215,123 | \$380,516 |
| Divid. préf. | 155,541   | 152,668   |
| Balance      | \$ 59,582 | \$227,848 |
| Divid. ord.  | 32,229    | 128,916   |
| Balance      | \$ 27,353 | \$98,932  |
| Report ant.  | 600,080   | 501,148   |

Excédent \$627,353 \$600,080

Le tableau comparatif qui suit résume les principaux postes du bilan des deux derniers exercices:

|                 | 1914      | 1913      |
|-----------------|-----------|-----------|
| Factures à rec. | \$416,014 | \$238,333 |
| Stocks          | 2,422,230 | 1,360,891 |
| Matière 1ère    | 488,111   | 608,239   |
| Placements      | 601,028   | 585,421   |
| Divers          | 44,138    | 26,673    |

Actif circulant, \$397,531 \$2,839,619

Act. immobil., \$5,980,295 5,979,793

Totaux, \$9,951,826 \$8,819,593

Factures à pay., \$435,637 \$436,009

Banques, 2,384,919 1,240,818

Obligations, 1,937,635 1,941,000

Actions priv., 2,207,600 2,202,300

Actions ord., 2,148,600 2,148,600

Provisions, 150,000 150,000

Divers, 39,609 99,884

Force motrice, 627,826 600,080

Totaux, \$9,951,826 \$8,819,593

Après prélèvement de \$20,000 portées aux comptes douteux.

## LA GUERRE

BULLETINS OFFICIELS DE LA NUIT

PARIS

Paris, via Londres, 6. — Le ministère de la Guerre français a publié le communiqué officiel suivant:

En Belgique, dans la région des Dunes, nous avons puissamment fortifié la tranchée prise par nous hier. Les Allemands ont tenté d'avancer leurs tranchées pour leur faire prendre contact avec les nôtres; mais, par douze fois, notre feu les mit en déroute.

Au nord d'Arras, nos contre-attaques, dans la région de Notre-Dame de Lorette, ont été couronnées d'un complet succès. Jeudi soir, nous avons capturé une section de mitrailleuses. Vendredi, l'ennemi a livré une nouvelle attaque; nous, nous l'avons repoussée et avons reconquis les positions perdues, qu'ils avaient occupées pendant deux jours, et lui avons fait un grand nombre de prisonniers.

Reims a été bombardée toute la journée. En Champagne, dans la région de Perthes, nous avons remporté un succès marqué. Jeudi soir, une compagnie de gardes allemandes fut enveloppée en dedans de nos lignes et capturée sur le champ. Vendredi, nous avons conquis du terrain sur tout le front, enlevé une tranchée au nord-ouest de Perthes, et occupé, au nord de Perthes, un point culminant, où nous avons fait de nombreux prisonniers.

Nous avons enlevé 600 mètres (environ 650 verges) de tranchées, et fait du progrès dans les bois environnants. Finalement, nous avons pu prendre possession de plusieurs tranchées situées dans les ravins, au nord-ouest de Beauséjour. D'après nos déclarations, des prisonniers, les pertes de l'ennemi furent énormes. Le moral de nos troupes est excellent.

Dans la région de l'Argonne, à Vauquois, nous avons fait un progrès important dans le district ouest de ce village, qui est le seul où les Allemands tiennent encore.

Dans la forêt de Le Prétre, une attaque allemande a été aisément repoussée. Dans la région de Badonvillers et dans la région de Celles, nos attaques nous ont amenés en contact avec les clôtures en broche barbelée. Nous avons repoussé une contre-attaque.

En Alsace, à Hartmannsweilerkopf, nous nous sommes emparé d'une tranchée, d'une redoute et de deux mitrailleuses.

VIENNE

Vienna, via Londres, 6. — Le communiqué officiel suivant est publié hier soir:

Le long du front de bataille en Pologne russe et dans l'ouest de la Galicie, le calme d'une manière générale a régné depuis hier. Des combats ont cependant été livrés à certains endroits des Carpates, mais, dans l'ensemble, la situation n'a pas changé.

## PETROGRAD

Petrograd, 6. — L'état-major de l'armée russe a publié hier soir le communiqué officiel suivant:

Le combat se continue sur toute la ligne, le long de la Vistule et de la Niémen. En certains endroits, nos troupes ont fait du progrès, particulièrement dans la région de Moczul, où nous avons capturé six mitrailleuses, quatre officiers et plusieurs centaines de soldats. Nous avons aussi capturé un bon nombre de troupes allemandes, lorsque nous avons occupé les fortifications de Konopi.

A Zolkiczyn, dans les Carpates, au sud-est de Cracovie, nous nous sommes emparé de quelques positions fortifiées de l'ennemi.

Les attaques autrichiennes ont été un peu moins vigoureuses hier. Dans la Galicie orientale, le 4 mars, les Russes ont repris Stanislaw après avoir traversé la Lukwa.

## BUREAUX A LOUER A LOUER



## l'Edifice Versailles

90 RUE S.-JACQUES

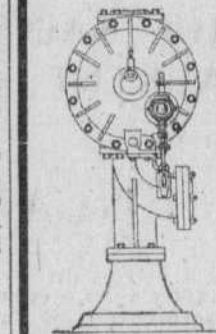
Cet édifice se recommande par son site au centre du quartier des affaires, à proximité des banques, du bureau de poste, des journaux, du palais de justice, etc. Deux ascenseurs rapides assurent le service d'ordre.

Des appareils à nettoyer par le vide suppriment la poussière du balayage et contribuent à tenir les bureaux et les corridors dans un état de propreté parfait et hygiénique.

AUSSI UNE BOUTIQUE DE BARBIER AVEC AMEUBLEMENT DES PLUS MODERNES A LOUER.

Pour tous renseignements, s'adresser à JOSEPH VERSAILLES, ou R. GALIPEAU. Tél. Main 1322.

## CHAUFFAGE et VENTILATION



Nous préparons les plans et devis pour systèmes de chauffage améliorés, à l'eau chaude (système de circulation forcée ou système de gravité), à la vapeur (basse pression et dans le vide).

Les systèmes de chauffage et de ventilation exécutés d'après nos plans donnent partout la plus grande satisfaction et le maximum de sécurité et d'économie.

Références: Université McGill, Séminaire de Saint-Sulpice, Montréal, de Saint-Hyacinthe, de Sherbrooke, de Chicoutimi, l'Université Laval, le Séminaire, les bâtiments du Parlement, le Palais Législatif de Québec, etc., etc.

LA CIE E. S. MANN

27 a rue Coté MONTREAL

## ELECTROLIERS



"Faits au Canada"

Fabriqués sur n'importe quel dessin. Sur demande notre atelier vous préparera des plans et dessins de tous genres gratuits. Nous vous préparerons et vous soumettrons des dessins appropriés au style de votre maison et de chaque appartement.

Installations électriques de bon goût faites par des experts.

LACASSE ROUSSEAU

Propriétaire de la "CANADA ELECTRIC CO."

230 rue Dorchester Ouest

TEL. MAIN 722. Près Bleury.

## BROCHURES DE M. BOURASSA

BROCHURES FRANÇAISES

Grande-Bretagne et Canada. 1901 80.25

La Publicité (prospectus). 1909 10

La Convention douanière. 1911 10

La Conférence impériale et le rôle de M. Laurier. 1911 25

Pour la Justice. 1912 10

La Langue française (Discours, Congrès de Québec) 1912 10

Le Canada à Lourdes. 1914 10

BROCHURES ANGLAISES

The Reciprocity Agreement. 1911 25

The Spectre of Annexation. 1912 25

Ireland and Canada. 1914 10

The Duty of Canada at the present hour. 1915 10

The Foreign Policy of Great Britain (en préparation). 1915 25

A toute commande, ajouter les frais de port: 2 sous pour chaque brochure à 10 sous, et 3 sous pour chaque brochure à 25 sous. Les remises par chèques doivent être faites "payables au pair" à Montréal.

Les lettres doivent être adressées directement à l'auteur, au bureau du Devoir. Les remises par chèques doivent être payables "au pair" à Montréal.

Les autres brochures mentionnées dans les listes précédentes sont définitivement épuisées.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 3964. — Horace Arthur Gauvin, des cités et districts de Montréal, vs. Gustave Guay, du même lieu. Le quinzième jour de mars 1915, à dix heures de l'avant-midi, au No 114 rue Cartier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 3 mars 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Québec, Cour de Circuit, No 284. — Dame veuve Mathilda Grenier, veuve de Jos. Paquet, faisant affaires seule sous le nom de J. Vézina, Enregistré, demanderesse, vs. Gérald Moisan, défendeur. Le dix-septième jour de mars 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 469 rue Fabre, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 3 mars 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 3964. — Samuel Gauthier, agent, de Montréal, demandeur, vs. A. Perlin, du même lieu, défendeur, le quinzième jour de mars 1915, à dix heures de l'avant-midi, à l'ex-plein d'affaires du dit défendeur, au No 32 rue Fairmount, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en viande, légumes, balance, etc. Conditions: argent comptant. A. Laverdure, H. C. S. Montréal, 3 mars 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3894. — Hurler Williams and Company, Limited, corps politique et incorporé, ayant son bureau-écrire et principale place d'affaires en la cité et district de Montréal, demanderesse, vs. T. de Montréal, défendeur. Le quinzième jour de mars 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 147 rue Saint-Louis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en articles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. T. Normandin, H. C. S. Montréal, 3 mars 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3894. — Hurler Williams and Company, Limited, corps politique et incorporé, ayant son bureau-écrire et principale place d'affaires en la cité et district de Montréal, demanderesse, vs. T. de Montréal, défendeur. Le quinzième jour de mars 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 147 rue Saint-Louis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en articles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J.

# LA VIE SPORTIVE

## LES CHAMPIONS SE RENCONTRERONT LUNDI SOIR

La rencontre des Stars et de la M.A.A.A., champions respectifs des ligues Montréal et de la Cité, aura lieu lundi soir à l'Aréna sur la superbe couche de glace artificielle de ce patinoir.

Un très vif intérêt entoure la rencontre des deux champions, qui s'y sont préparés avec un soin jaloux. Les Stars auraient fort aimé jouer pour la Coupe Ross samedi même; mais, la M.A.A.A. a fait valoir des objections sérieuses, qui ont été prises en sérieuse considération.

L'équipe des Stars est anxieuse de s'aligner contre les Westminster, qu'elle se fait fort de battre. Ses joueurs ont paré \$250 sur leurs propres chances, et leurs partisans ont engagé des sommes, qui se chiffrent à des milliers de dollars.

C'est assez dire quelle confiance règne dans le camp des Stars, qui entendent jouer lundi, la partie de toute leur vie. La M.A.A.A. n'est pas moins remplie d'espérance et tous ses co-équipiers sont déterminés à faire un effort suprême pour gagner la trophée d'Arthur Ross.

De toutes façons, les amateurs sont assurés d'assister à un grand match, lundi soir. La partie commencera à 8 heures 15 p.m. et sera constituée de trois périodes de 20 minutes. Riley Hern et Johnny Brennan arbitreront.

Voici l'alignement des deux équipes pour lundi:

| Stars                                                                                                                      | M.A.A.A.      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Proudford                                                                                                                  | Butts         |
| Lahue                                                                                                                      | Points        |
| Hughes                                                                                                                     | Rutledge      |
| Ernie Sauvé                                                                                                                | Couvert       |
| Wall                                                                                                                       | Centres       |
| Alles droites                                                                                                              | Meldrum       |
| Harry Bell                                                                                                                 | Alles gauches |
| Substituts: Stars: Major, Smcanton, Ryan et Roddick; M.A.A.A.: McGill, Sargent, Burnett, Blumenthal, Scott et Josh Arnold. |               |
| Arbitres: Riley Hern et Johnny Brennan.                                                                                    |               |
| Umpires: Jim O'Loughlin et Charles Hermer.                                                                                 |               |
| Chromomètre: Tom Yates Foster.                                                                                             |               |
| Chromomètre: Billy Morrison.                                                                                               |               |
| Scoreur: Gordon Miller.                                                                                                    |               |

## LES LIGUES DES ASSURANCES ET COMMERCIALE

Voici les résultats des parties jouées hier soir dans les séries de ces deux ligues de quilles:

| LIGUE DES ASSURANCES |     |     |          |
|----------------------|-----|-----|----------|
| London-Lancashire    |     |     |          |
| Gagnon               | 162 | 140 | 484      |
| Robinson             | 163 | 116 | 433      |
| Leprohon             | 152 | 102 | 368      |
| Kelly                | 126 | 101 | 347      |
| Stewart              | 147 | 100 | 347      |
| Totaux               | 750 | 559 | 670-1979 |

| Guardian-Northern |     |     |      |
|-------------------|-----|-----|------|
| Debatie           | 232 | 169 | 571  |
| Boire             | 164 | 139 | 408  |
| Boucher           | 172 | 122 | 459  |
| Sowdon            | 147 | 100 | 347  |
| Ranger            | 189 | 175 | 539  |
| Totaux            | 904 | 795 | 2460 |

| Commercial Union |     |     |      |
|------------------|-----|-----|------|
| E. McCann        | 199 | 186 | 440  |
| G. Boivin        | 140 | 179 | 436  |
| L. Hunter        | 126 | 170 | 459  |
| H. Binnette      | 164 | 211 | 551  |
| N. Harvey        | 165 | 120 | 458  |
| Totaux           | 794 | 886 | 2446 |

| Employers' Liability |     |     |      |
|----------------------|-----|-----|------|
| Miller               | 155 | 136 | 524  |
| Gingras              | 11  | 125 | 118  |
| Longfellow           | 150 | 190 | 519  |
| Stewart              | 157 | 128 | 392  |
| Lachance             | 168 | 130 | 457  |
| Totaux               | 741 | 709 | 2137 |

| Royal Queens |     |     |      |
|--------------|-----|-----|------|
| Coupal       | 168 | 131 | 467  |
| Hoernner     | 112 | 96  | 314  |
| Newmann      | 126 | 188 | 424  |
| Beveridge    | 120 | 160 | 445  |
| Brown        | 151 | 175 | 447  |
| Totaux       | 677 | 750 | 2157 |

| L. L. and G. |     |     |      |
|--------------|-----|-----|------|
| Wight        | 106 | 101 | 314  |
| Beaurvais    | 143 | 138 | 426  |
| Fraser       | 123 | 146 | 428  |
| Gauthier     | 97  | 97  | 194  |
| Pitman       | 127 | 209 | 502  |
| Ross         | 152 | 149 | 301  |
| Totaux       | 596 | 746 | 2156 |

| London Assurance |     |     |      |
|------------------|-----|-----|------|
| McGannon         | 99  | 105 | 326  |
| Howell           | 121 | 104 | 326  |
| Scott            | 123 | 123 | 346  |
| Nicholls         | 125 | 145 | 413  |
| Totaux           | 468 | 477 | 1412 |

| Caledonia  |     |     |      |
|------------|-----|-----|------|
| Reay       | 174 | 141 | 424  |
| St-Laurent | 115 | 104 | 349  |
| Russell    | 121 | 154 | 423  |
| Craig      | 124 | 158 | 423  |
| Stewart    | 137 | 144 | 427  |
| Totaux     | 671 | 701 | 2047 |

| Yorkshire |     |     |     |
|-----------|-----|-----|-----|
| Pilion    | 105 | 184 | 455 |
| Totaux    | 105 | 184 | 455 |

| ACCESSOIRES D'AUTOS                                                                                                                       |  |  |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|
| Quelle que soit la marque de votre voiture, nous avons tout ce qui vous est nécessaire. Notre assortiment est complet, nos prix corrects. |  |  |  |

OUVERT TOUTS LES SOIRS  
THE REAUX MOTOR SUPPLY CO.  
326 Ste-Catherine Est

## LES COMPTES DE LA N. H. A.

TOMMY SMITH A REMPORTE LES HONNEURS DE LA SAISON AVEC 41 POINTS A SON CREDIT. PITRE DEUXIEME.

| Royal Exchange |     |     |      |
|----------------|-----|-----|------|
| Caven          | 132 | 129 | 408  |
| Jessup         | 121 | 166 | 406  |
| Agan           | 81  | 152 | 338  |
| Robertson      | 144 | 127 | 424  |
| Hansman        | 126 | 105 | 378  |
| Totaux         | 569 | 720 | 1941 |

| I. C. of N. A. |     |     |      |
|----------------|-----|-----|------|
| G. Brown       | 132 | 129 | 408  |
| Rousseau       | 109 | 121 | 338  |
| Telford        | 113 | 148 | 383  |
| Moorhouse      | 144 | 107 | 401  |
| Ward           | 162 | 116 | 420  |
| Jordan         | 117 | 126 | 243  |
| Totaux         | 660 | 617 | 1924 |

| Phoenix of London |     |     |      |
|-------------------|-----|-----|------|
| Desjardins        | 137 | 187 | 475  |
| Gagnon            | 137 | 146 | 450  |
| Dagenais          | 90  | 159 | 395  |
| Robert            | 111 | 106 | 327  |
| Gaudreau          | 163 | 148 | 443  |
| Totaux            | 638 | 746 | 2090 |

| LIGUE COMMERCIALE   |     |     |      |
|---------------------|-----|-----|------|
| Robt. Mitchell Gris |     |     |      |
| McKay               | 144 | 150 | 449  |
| Ford                | 106 | 127 | 342  |
| Asbury              | 144 | 182 | 473  |
| Krog                | 115 | 149 | 377  |
| Curtis              | 144 | 151 | 452  |
| Totaux              | 652 | 759 | 2063 |

| James Robertson |     |     |      |
|-----------------|-----|-----|------|
| Dyke            | 162 | 136 | 451  |
| Langdon         | 125 | 133 | 405  |
| Campbell        | 170 | 141 | 459  |
| C. Forrest      | 119 | 140 | 434  |
| A. Kelley       | 159 | 156 | 467  |
| Totaux          | 735 | 706 | 2284 |

| McArthur Irwin |     |     |      |
|----------------|-----|-----|------|
| W. Bell        | 155 | 144 | 471  |
| Sheppard       | 167 | 151 | 488  |
| G. Hall        | 119 | 142 | 394  |
| G. Armstrong   | 160 | 144 | 468  |
| A. Horsfall    | 177 | 195 | 514  |
| Totaux         | 778 | 776 | 2335 |

| Mitchell Bleu |     |     |      |
|---------------|-----|-----|------|
| G. Anderson   | 161 | 168 | 535  |
| H. Butler     | 163 | 153 | 469  |
| G. Greening   | 180 | 134 | 467  |
| S. Starke     | 211 | 146 | 514  |
| R. Stronach   | 170 | 160 | 508  |
| Totaux        | 885 | 771 | 2493 |

| Simonds Saw |     |     |      |
|-------------|-----|-----|------|
| Moir        | 180 | 187 | 513  |
| C. Kelly    | 188 | 140 | 476  |
| G. Kelly    | 165 | 183 | 516  |
| Suttor      | 154 | 184 | 507  |
| Atkinson    | 175 | 126 | 447  |
| Totaux      | 862 | 820 | 2459 |

| Montreal Water and Power |     |     |      |
|--------------------------|-----|-----|------|
| Gibbs                    | 156 | 158 | 459  |
| Taylor                   | 151 | 174 | 427  |
| Dryden                   | 155 | 194 | 476  |
| Baker                    | 177 | 154 | 486  |
| Meadows                  | 135 | 183 | 458  |
| Totaux                   | 774 | 863 | 2321 |

| Lamontagne |     |     |      |
|------------|-----|-----|------|
| Marché     | 117 | 107 | 375  |
| Antate     | 129 | 130 | 395  |
| Allard     | 177 | 147 | 468  |
| Vincent    | 175 | 165 | 476  |
| Lambert    | 166 | 168 | 475  |
| Totaux     | 764 | 718 | 2213 |

| Society Brand |     |     |      |
|---------------|-----|-----|------|
| Eron          | 158 | 183 | 516  |
| Marun         | 130 | 136 | 429  |
| Hawkins       | 157 | 127 | 433  |
| Scott         | 138 | 142 | 469  |
| Smith         | 125 | 143 | 423  |
| Totaux        | 708 | 731 | 2270 |

| LES COURSES DE LACHINE                                      |   |   |   |
|-------------------------------------------------------------|---|---|---|
| Les résultats d'hier:                                       |   |   |   |
| Match, 1 mille, 3 dans 5:                                   |   |   |   |
| Clarice Todd                                                | 1 | 2 | 1 |
| Independent Boy                                             | 2 | 1 | 2 |
| Temps, 1-2 mille, 1:24, 1:25 1-4, 1:23 1-4, 1:23 1-2.       |   |   |   |
| Match, 2 milles, 2 dans 3:                                  |   |   |   |
| J. Singer                                                   | 1 | 2 | 1 |
| Black Star                                                  | 2 | 1 | 2 |
| Classe 2.35 (payés comme places):                           |   |   |   |
| Miss Nico                                                   | 1 | 2 | 1 |
| Hal On Line                                                 | 3 | 2 | 1 |
| Crusador                                                    | 2 | 4 | 5 |
| Queen Lee                                                   | 4 | 6 | 3 |
| May Gratche                                                 | 5 | 3 | 4 |
| Grace Kelly                                                 | 6 | 5 | 6 |
| Temps au 1-2 mille: 1:14 1-2, 1:14 3-4, 1:14 1-2, 1:14.     |   |   |   |
| Free for all (payés comme placé):                           |   |   |   |
| Thian Hill                                                  | 1 | 2 | 1 |
| The Lion                                                    | 2 | 1 | 2 |
| Viz.                                                        | 3 | 3 | 3 |
| Temps au 1-2 mille: 1:11 1-2, 1:11 1-4, 1:14 1-2, 1:12 1-2. |   |   |   |

## LES SERIES MONDIALES

Vancouver, 6. — Les séries pour le championnat mondial entre le Vancouver et les champions de la N. H. A. seront disputées dans la semaine du 22 mars.

Frank Patrick, président de la ligue de la côte du Pacifique a reçu hier un télégramme du président Quinn, de la N. H. A. lui annonçant que les champions de l'Est partiront le 14 mars et qu'ils seront prêts à jouer le 20 de ce mois. Comme le samedi n'est pas un jour favorable au hockey, Patrick a répondu que les séries commenceront le lundi soir.

Les parties auront donc lieu les 22, 24 et 26. Au cas où une quatrième partie serait nécessaire cette journée aurait lieu le 29.

## LE CRESCENT EST CHAMPION

Les Crescents ont remporté hier soir le championnat de la ligue de l'Est en triomphant du Telegraph par 6 à 2, au patinoir Jubilee.

# LA BRUTALITE AU RUGBY

ETUDES TECHNIQUES SUR LE FOOTBALL.

1o. Sauter sur un adversaire une fois son coup de pied donné. — Cette façon de jouer est très souvent employée. Heureusement, elle devient tous les jours de plus en plus rare; mais elle est encore assez répandue et doit être sévèrement réprimée.

Ce n'est pas là le vrai football, et son but est parfaitement clair. En agissant ainsi, le joueur compte-t-il empêcher le coup de pied d'être donné? Evidemment non, car le ballon est déjà parti. Le seul but est d'effrayer celui qui donne le coup de pied, à un tel point, qu'à la prochaine occasion où il aura le ballon, il se trouvera forcé, soit de donner le coup de pied trop tôt, soit de précipiter ses mouvements, de sorte qu'il ne sera pas sûr de la direction, ni de la portée de son coup de pied. Mais il y a une raison pour laquelle cette forme de brutalité tend à disparaître: c'est que celui qui a sauté sur son adversaire finit par s'apercevoir que c'est souvent sur lui que retombent les effets de sa violence, sa victime ayant trouvé un moyen pour s'en défendre.

Il est inutile d'exposer dans cet article en quoi consiste ce moyen de défense, mais il existe tout de même!

2o. Placer un adversaire qui passe le ballon. — Ceci n'est pas autant fait dans l'intention de le faire blesser, que de l'empêcher de suivre celui qui a donné le coup de pied, afin qu'il puisse mettre en jeu tous ses camarades qui se trouvent hors-jeu, au moment où le coup de pied est donné. Le "plaqueur" sait bien que, neuf fois sur dix, l'arbitre est occupé à suivre de ses yeux, le vol du ballon, et il peut ainsi donner libre cours à ses mauvaises desseins, sans risquer d'être surpris. Une forme encore plus violente de cette pratique peut être exposée comme suit:

3o. Plaqueur un adversaire après qu'il a passé le ballon. — Ici, nous avons une forme de raisonnement qui a été dite de plaquer l'adversaire, qu'il ait le ballon ou non, attendu qu'on ne peut pas savoir s'il a passé le ballon.

Ce raisonnement est faux: un footballeur, possédant des perceptions très aiguës, sait parfaitement bien si le ballon a été passé ou non. Un homme le sait instinctivement, même s'il n'a pas vu le ballon partir des mains.

Et cela est bien vrai quoique ridicule au premier abord. Dans tous les cas, celui qui est plaqué est lancé à terre avec une violence complètement inutile. Le but est avant tout de faire du mal que de l'empêcher de suivre son camarade pour une repasse.

Il y a des moyens de combattre cette façon de jouer, mais on peut se faire accuser de brutalité si on les emploie. L'arbitre, occupé à suivre le jeu, ne peut pas voir grand-chose de ces incidents; mais il devrait s'en occuper.

Un autre procédé que les joueurs se permettent tous les jours de plus en plus, est le suivant:

4o. Donner un coup de coude au joueur qui vient de passer le ballon ou de donner un coup de pied. — Le joueur s'est déjà débarrassé du ballon, mais, en réalité, le coup de coude est donné presque simultanément avec le lancement du ballon. Le danger est bien évident. Ceci est plus particulier encore quand le ballon a été passé, car les côtes et les muscles du côté sont découverts; ce danger est encore plus grand chez ceux qui font les passes avec les deux mains. Personnellement, j'ai cessé de faire mes passes de cette façon, après avoir eu deux côtes cassées dans un match, il y a quelques années. Je me rappelle un match en Angleterre où le fameux G. Nicholls fut très sérieusement blessé par un coup de coude, après qu'il eut donné un coup de pied.

5o. Cette cinquième brutalité est pratiquée le plus souvent dans le pays basque où le football se joue pourtant de la façon la plus correcte. C'est peut-être la seule chose qui tienne le jeu des Basquais, Tarbais, etc., et ce mot cache une multitude de vices. Je veux bien admettre que, souvent, un joueur donne un croc-en-jambe à un adversaire, involontairement, par exemple, lorsqu'on dribble et qu'un adversaire essaie de donner un coup de pied au ballon, il peut arriver que le dribbleur soit renversé. Ceci n'est pas un croc-en-jambe prémédité. Mais je parle du croc-en-jambe qui vous est fait, lorsque l'on porte le ballon: un adversaire voulant faire plaquer le porteur du ballon, et trouvant que celui-ci ne se trouve pas à l'endroit où le plaqueur pensait le rencontrer, lui fait un croc-en-jambe, et voilà le porteur du ballon par terre. Neuf fois sur dix, celui qui a reçu le croc-en-jambe est blessé, et mis dans l'impossibilité de jouer pendant le restant de la partie.

Il faut pas un arbitre bien observateur pour différencier le croc-en-jambe prémédité du croc-en-jambe involontaire. Mais il est bien rare pourtant que cette brutalité soit pénalisée!

Je ne veux pas faire allusion à toutes les autres manœuvres brutales, en ce moment; j'ai énuméré simplement celles qui sont le plus souvent pratiquées et celles qu'un arbitre, à qui le bon Dieu a donné des yeux, peut voir et empêcher, "s'il le veut". S'il ne les empêche pas, cela peut provenir de deux raisons:

Où bien l'arbitre ne connaît pas le jeu et, par conséquent, il n'est pas compétent, ou bien il a peur du public et n'ose pas sévir contre la brutalité des joueurs qui sont peut-être chez eux. Dans un cas comme dans l'autre, il ne doit pas être permis d'arbitrer, car si notre beau jeu de football est gâté par des arbitres de cette sorte, il n'y a plus de jeu. Je sais bien qu'il n'est pas facile pour un arbitre, de remplir son devoir, mais un homme sait bien qu'il possède les qualités requises pour arbitrer convenablement une partie; et si ne les a pas, il ne doit pas, par son incompétence, causer beaucoup de tort à un sport qu'il dit admirer.

De plus, il est nécessaire que la Commission centrale fasse son devoir plus sévèrement: c'est-à-dire que lorsqu'un joueur a été reconnu coupable d'un acte de brutalité quelconque, il doit être suspendu pendant un certain temps.

Lorsqu'un arbitre fait quitter le terrain à un joueur, il doit faire un rapport de l'incident à la Commission centrale et doit empêcher le joueur de participer à la partie en question.

Un des meilleurs arbitres que j'aie jamais connus, faisait un petit discours aux deux équipes avant le commencement du match. Il expliquait les cas qu'il avait l'habitude de pénaliser, et il avertissait tous les joueurs que si une de ces fautes était commise, il ferait quitter le terrain immédiatement. Et tous les matchs que cet arbitre présidait étaient corrects et intéressants!

En terminant, je veux répéter que cet article ne doit pas être considéré comme une attaque contre le football français; les manières brutales que j'ai remarquées, appartenant également à tous les pays mais, j'ai voulu montrer que ce jeu peut être relevé si les arbitres veulent bien ouvrir les yeux et ne pas tolérer des actes de brutalités, si la commission centrale réprime sévèrement chaque faute commise par ses hommes, et surtout si les joueurs finissent par comprendre que ces actes brutaux ne sont pas dignes d'un sportsman, mais d'une brute qui ne fait que compromettre le plus joli jeu qui ait jamais existé.

Percy BUSH.

## ECOSSAIS CONTRE BELGE

PIERRARD ET JIM ESSON SE RENCONTRERONT CE SOIR, AU GALETY.

Les luttes du Galety, chaque soir de cette semaine, ont été couronnées d'un grand succès. Esson a remporté à tour de rôle les meilleurs poids-lourds de notre ville; c'est ainsi que Jardini, Saxon, Palmer et Simard lui ont fait la lutte dure, voire très dure.

Mais, ce soir, Esson devra rencontrer le gros Belge Pierrard, qui lui a déjà tenu tête, avant-hier. Ce match sera disputé à la manière des séances du Club Athlétique Canadien, au parc Sohmer. Il durera jusqu'à la première chute, d'un côté ou de l'autre, quelle soit au crédit de Pierrard ou d'Esson.

Le Belge est universellement connu; il a rencontré les célébrités de l'Europe, contre lesquelles il a exécuté de remarquables figures. En attendant que le parc Sohmer reprenne ses séances de lutte, si favorisées par les amateurs de notre ville, c'est au théâtre Galety que les enthousiastes de la lutte trouveront les mêmes attractions qu'au parc Sohmer.

Ainsi, ce soir, il n'est pas question d'argent entre Esson et Pierrard; c'est l'honneur qui constitue l'enjeu de cette rencontre, qui sera assurément l'un des meilleurs que l'on pourrait désirer. Les amateurs ne voudront pas perdre un tel spectacle qui leur promet des sensations. Or, Esson ne s'attend pas à remuer un mastodonte comme le Belge avec aisance!

P.Q.: H. F. Roberts, Sherbrooke S.C., Sherbrooke, P.Q.; T. T. Delisle, Tuque Rouge, Sherbrooke, P.Q.; M. Turcotte, Le Sorel, Sorel, P.Q.; Dr J. H. Béland, Le Lavolette, Trois-Rivières, P.Q.; R. Louthoud, Trois-Rivières S.C. Club, Trois-Rivières, P.Q.; E. J. Ranson, The Holy, Winnipeg, Man.; H. B. Trotter, Winnipeg Canoe & S.C., Bolte postale 2231 Winnipeg; L. Bourvel, Ass. Des Bons Amis, Sainte-Thérèse, P.Q.

## UN TOURNOI DE QUILLES A NEW-YORK

IL S'OUVRIRA LE 27 MARS SOUS LES AUSPICES DE LA NATIONAL BOWLING ASSOCIATION. — LES ENTREES CLOUSES LE 19 COURANT.

New-York, 6. — Le neuvième tournoi annuel de la National Bowling Association aura lieu à New-York, à partir du 27 courant. On recevra des inscriptions jusqu'au 19, à minuit.

On a déjà commencé à installer les allées. Elles seront au nombre de huit, et des plus belles. Elles auront des rehausseurs de quilles automatiques du dernier modèle, et tout ce qui servira pour le tournoi sera du meilleur matériel, attendu que les allées, après le tournoi, seront ouvertes au public.

On s'attend à un grand nombre d'inscriptions, surtout du dehors de la ville, parce que New-York offre tant et de si belles attractions aux visiteurs, qu'ils soient joueurs de quilles ou non.

D'après ce qu'on peut voir jusqu'à date, 250 équipes, représentant 1,500 joueurs, prendront part aux divers concours. Ce nombre de joueurs signifie que les organisateurs auront quelque chose comme \$18,000 à distribuer en prix.

New-York n'a pas eu le tournoi de la National Bowling Association depuis 1909. L'an dernier, c'est l'Atlantic City, N.J., qui l'eut, et en 1913 Rochester, N.Y.

E. E. Dungan, de Philadelphie, est actuellement président de la N. B. A., et Thomas Gamon, jr., aussi de Philadelphie, trésorier. Le secrétaire est le major M. W. Gage, de Brooklyn, et comme par le passé, c'est lui qui gèrera le tournoi.

Les organisateurs, comme il est dit plus haut, espèrent recevoir beaucoup d'inscriptions du dehors. La liste des prix qui seront données sera dans quelques jours rendue publique.

## Bateaux à Noliser

## FEDERATION NATIONALE SAINT - JEAN - BAPTISTE

### ASSOCIATION DES FEMMES D'AF- FAIRES DE MONTREAL

Dimanche après-midi, à trois heures, dans la salle No 6 du Monument National, l'Association des Femmes d'Affaires de Montréal tiendra sa réunion mensuelle. Cette assemblée aura un caractère tout spécial d'actualité en ce que le programme comporte une très intéressante conférence sur les produits fabriqués au Canada. Nous recommandons beaucoup à nos membres de profiter de cette occasion pour se renseigner sur une question qui devient à l'heure actuelle d'une importance capitale pour tout le monde, concernant comme consommateur.

Cette conférence sera faite par M. Lacroix, qui s'est fort documenté au cours de la dernière exposition de produits canadiens qu'il a eue nos grands établissements de commerce, en février dernier.

Nous comptons donc sur une très grande assistance pour demain après-midi.

### HOPITAL SAINT-JUSTINE POUR LES ENFANTS

Mercredi prochain, le 10 courant, à la réunion de couture des dames de l'hôpital, sera donnée une causerie par Mlle Grégoire, professeur de littérature française au Royal Victoria College.

L'inauguration de ces causeries a été faite mercredi dernier, par Madeleine, à qui nous devons une grande reconnaissance pour nous avoir si joliment parlé et avoir fait beaucoup de bien à nos petits, ayant attiré vers eux de nouvelles sympathies.

Jeudi après-midi, le 11 courant, dans la salle du "Cœur des Boies", paroisse Saint-Edouard, sera donné un euchariste au profit du comité de couture de l'hôpital. Les personnes désirant se procurer des billets doivent s'adresser à Madame Chas. Benoit, 1662 avenue du Parc. Le prix du billet est de 25 centimes.

Ces bouteilles vides de remèdes qui embarrassent tant les mères, de maison, seraient d'un grand secours aux pharmaciennes de l'hôpital. Les personnes qui voudraient nous les donner pourraient nous les faire parvenir ou simplement nous laisser connaître leur adresse.

Dispensaire tous les jours de la semaine. Admission de 9 h. à 11 heures.

Médecine : tous les jours.  
Chirurgie : mardi et vendredi.

Maladies de la peau : lundi et jeudi.

Yeux, nez, gorge, oreilles : lundi, mercredi et vendredi.

Vous savez, le beau canot qui fut tant admiré lors de la "Fête des Berceaux", vous avez encore la chance de le gagner. Il est mis en raffle au prix de 10 centimes le billet, ou \$1.00 le livret de douze billets. Chaque billet donne aussi droit au tirage de dix objets de valeur. Pour toute information au sujet de cette raffle, priez de s'adresser à Madame L. G. Papineau, 282 avenue Outremont, Outremont.

### LES ECOLES MENAGERES PRO- VINCIALES

14, rue Church

Cours d'aides-infirmières. — Ce cours comprendra les premiers "Secours aux Blessés" à lieu le lundi à 7.30 p.m. Le prix d'entrée est de 10 sous par personne. Ce cours sera donné lundi par le Dr J. A. Mercier, spécialiste. Sujet : Culture physique.

Cuisine pratique. — Mercredi, 7.30 à 9.30 p.m., et jeudi, 10 à 12 a.m. \$2.00 les 10 leçons.

Cuisine de démonstration. — Mercredi, 3 à 5 p.m. \$2.00 les 10 leçons ou 25 sous la leçon.

MENU pour mercredi, 10 mars 1915 :

Bouillon brun pour soupe.

Timbales à la romaine.

Mousse glacée à la vanille.

Cuisine de démonstration. — Vendredi, 7.30 à 9.30 p.m. \$1.00 les 10 leçons ou 10 sous la leçon.

MENU pour vendredi, 12 mars 1915 :

Potage à la laitue.

Aubergines panées.

Sauce sauce.

Pudding aux dattes.

Sauce crème.

Coupe et couture. — Lundi, 7.30 à 9.30 p.m., et mercredi, 10 à 12 a.m. \$2.00 les 10 leçons ou 25 sous la leçon.

Pour toutes informations s'adresser à Madame la Directrice, 14 rue Church.

### HORAIRE DES COURS

Horaires des cours de l'Ecole d'Enseignement Supérieur pour les jeunes filles pour la semaine du 7 mars :

SECTION DES LETTRES

Lundi. — 9 h. 30, cours de religion ; 10 h. à 12 h. latin ; 2 h., géographie, M. H. Laureys.

Mardi. — 9 h., latin, M. l'abbé M. Reid ; 1 h. 30, langue anglaise ; 2 h. 30, latin, M. l'abbé J. O. Maurice ; 4 h., latin, Mme D'Emarese ; 4 h., allemand.

Mercredi. — 9 h. 30, cours de religion ; 10 h. à 12 h. latin ; 2 h., littérature française ; 3 h., histoire de l'Eglise.

Vendredi. — 9 h., latin, M. l'abbé J. Reid ; 9 h. 30, cours de religion ; 10 h. à 12 h. latin ; 1 h. 30, langue anglaise ; 2 h. 30, latin, M. l'abbé J. O. Maurice ; 4 h., latin, Mme D'Emarese ; 4 h., allemand.

SECTION DES SCIENCES

Lundi. — 9 h. 30, cours de religion ; 10 h., philosophie, Théodécie ; 11 h., physique, électricité ; 3 h., Economie sociale, M. E. Montpelit.

Mardi. — 9 h. 30, explication du Saint-Evangile ; 10 h., physique ; 11 h., philosophie ; 1 h. 30, algèbre ; 3 h., trigonométrie.

Mercredi. — 9 h. 30, cours de religion ; 10 h., philosophie ; 11 h., physique ; 2 h. à 4, trigonométrie ; 2 h., logique, M. l'abbé Brophy ; 3 h., cours d'esthétique, R. P. Daly, C.S.S.R.

Vendredi. — 9 h. 30, cours de religion ; 10 h., physique ; 11 h., philosophie ; 2 h. à 4, mathématiques.

Samedi. — 9 h. 30, Psychologie, M. l'abbé F. Hébert ; 10 h. 30, droit social, R. P. Bourneval, S.J.

FEDERATION PAROISSIALE TRES  
SAINT NOM DE JESUS, MAI-  
SONNEUVE

(Section de l'A. P. E. M.)

L'assemblée mensuelle aura lieu dimanche, le 7 courant, à 2.30 p.m., à l'Ecole Jeanne d'Arc, rue Jeanne d'Arc.

Madame Gerin-Lajoie, présidente générale de la Fédération Nationale, sera présente et, mademoiselle Zaupa, du cercle des Demoiselles des Hautes-Études, sera la conférencière. Il est à espérer que l'assistance sera aussi nombreuse que le mois précédent.

Un joli programme musical clôturera l'assemblée.

FEDERATION PAROISSIALE  
S-ANSELME

Les dames de cette paroisse auront leur assemblée mensuelle, lundi le 8 mars, à 2.30 hrs p.m., à la salle du Couvent, 343 rue Fort-Guy.

Une série de conférences aux mères est commencée depuis le 25 février par D. Chausse ; la prochaine conférence aura lieu jeudi le 25 mars pour se continuer plus régulièrement après Pâques.

FEDERATION PAROISSIALE  
S-CATHERINE

Les organisatrices et organisatrices du euchariste se donneront mercredi le 10 mars à l'Assistance Publique au profit de la S-Vincent.

Paul, et pour les mères qui ont de jeunes bébés, sont heureux de dire que la soirée remportera un beau succès. Ils ont obtenu le gracieux concours de l'orchestre Gagnon. Un dîner piastres et demi en or sera offert comme prix de présence et un grand nombre de jolis et riches prix seront distribués aux habiles joueuses.

On peut se procurer des billets en s'adressant à M. l'abbé Pilette, vic. St-Catherine, 408 rue Amherst, ou chez Mme A. Laverdure, 379a rue Beaudry. Prix du billet, 35c.

FEDERATION PAROISSIALE  
DU SACRE-COEUR DE JESUS

Les dames ont eu une assemblée lundi le 1er mars à 2.30 p.m. dans la salle S-Vincent de Paul, sous la présidence de M. l'abbé Pagueau, avertisseur spirituel. Une commission locale de la goutte de lait fut formée, les candidates suivantes furent élues par acclamation :

Présidente, Mme Léon Mercier ; secrétaire, Mme Cousineau ; trésorière, Mme Phaneuf, sœur du chanoine Adam ; déléguées, Mmes Mercier et Phaneuf.

La prochaine assemblée aura lieu le 15 mars à 2.30 p.m.

FEDERATION PAROISSIALE  
S-EUSEBE

Une assemblée des dames de la paroisse eut lieu mardi le 2 mars à 2.30 p.m. dans la salle attenante à l'église, sous la présidence de M. l'abbé Roux, curé.

M. l'abbé Roux invita ses paroissiennes à s'organiser en Fédération afin de s'occuper plus efficacement de l'établissement d'une goutte de lait et faire l'éducation des mères chose qui à l'heure actuelle est d'une très grande nécessité.

Madame Aldérie Germain fut élue présidente en remplacement de Madame Filion, démissionnée pour cause de maladie.

Les dames suivantes composent la Commission locale de la goutte de lait : Présidente, Mme Aug. Lavoie ; secrétaire, Mme Pierre Paul Roch ; trésorière, Mme A. Rinfret ; déléguées, Mmes Aug. Lavoie et P. P. Roch. Plusieurs dames s'inscrivent comme visitatrices. La prochaine assemblée aura lieu mercredi le 10 mars à 2.30 p.m.

### ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYES DE MANUFACTURES

Les associées sont invitées à se procurer le plus tôt possible un exemplaire du règlement de l'Association afin de bien se rendre compte des avantages nombreux auxquels elles ont droit.

La compilation du règlement de l'A. P. E. M. forme une élégante brochure agréable à lire. Les ouvrières y trouveront de précieux conseils qu'elles pourront se transmettre d'une à l'autre, favorisant par là la propagande en faveur de leur Association.

Les règlements seront en vente à la Librairie Beauchemin, rue S-Jacques ; chez Granger & Frères, rue Notre-Dame Ouest ; au secrétariat de la Fédération Nationale, chambre 14, Monument National ; à la Librairie Gratton, 500 rue Ste-Catherine Est ; plusieurs zélatrices en ont aussi en mains.

La brochure se vend 5c l'unité, 50c la douzaine.

## MUSICA

### LE QUATUOR A CORDES DUBOIS

Le cinquième concert de la saison aura lieu mardi le 9 courant à la salle du Ritz-Carlton sous le patronage de Son Honneur l'Honorable M. et Mme P. E. LeBlanc. Les solistes du concert seront Mme A. Danseur, soprano, et M. A. Danseur, violoniste. Au programme sont inscrits le quatuor en ré majeur de César Franck et le quatuor avec piano op. 4, de Saint-Saëns. Les billets sont en vente chez Archambault.

### LA PLANISTE GOODSON

Nous aurons l'avantage d'entendre cette grande pianiste qu'est Mlle Goodson, de qui le maître Bissoni a dit qu'elle était unique en son genre comme femme-pianiste.

En effet, Mlle Goodson se fera entendre le 15 mars à la salle Windy au concert de l'orchestre Symphonique Dubois, sous l'habile direction de l'éminent artiste Belge-Canadien, le Prof. J. B. Dubois.

Mlle Goodson, de qui le maître Buni bémol de Liszt avec accompagnement de l'orchestre qui est composé de 82 membres. Ce concert sera certainement l'événement musical de la saison 1915-1916.

La liste de souscription pour ce concert est ouverte au magasin Archambault et aussi chez Willis.

Que l'on se rende le 15 mars à la salle Windsor pour assister à ce régala artistique.

### CONCERT DE L'UNION NATIONALE FRANÇAISE

A propos du concert de bienfaisance de l'Union Nationale Française qui aura lieu au Monument National samedi 13 mars et au sujet des artistes nouveaux qui doivent y prendre part ou y faire leurs débuts, on nous communique sur ceux d'entre eux que tout le public de Montréal n'a pas encore eu le plaisir d'entendre les notes suivantes que nous sommes heureux de reproduire.

Mlle Thérèse de Corioli, professeur de piano, est une élève de la Schola Cantorum de Paris où elle étudia le piano avec Blanche Selva comme professeur.

Mlle de Corioli qui ses études de solfège d'harmonie, de contrepoint et de fugue avec Vincent d'Indy ont bien préparées, a l'intention de donner en septembre prochain à l'Organisation des Concerts Plamondon, des cours sur l'histoire de la musique et les musiciens dont l'attrait devra être très grand pour tous ceux avides de se renseigner sur les faits intéressants de l'art musical.

De Monsieur Jean Imbert, premier prix de flûte et de solfège à 17 ans, au Conservatoire de Lyon, nous pouvons dire qu'il a été dans cette même ville soliste aux grands concerts Witkowski et à la classe d'orchestre du Conservatoire. Il a joué avec Saint-Saëns à Orange, avec Vincent d'Indy et à Lyon même avec Chaminade le concerto d'elle inscrit au programme du 13 mars.

Canada

No 160,725 — Auguste Boidin, Secin, France, et Jean Effront, Bruxelles, Belgique. Méthode et appui pour la fabrication de diastases et toxines par oxydation des ferments.

No 160,853 — Ottokar Serpek, Paris, France. Méthode de construction de résistances coïncées, applicables aux fournaises électriques.

No 160,899 — Pierre French, Sturgeon Falls, Ont. Protecteur de manche de hache.

ETATS-UNIS

No 1,128,672 — Joseph Fafard, Trois-Rivières, Qué. Dispositif trieur de pièces de monnaie, pour boîtes de collection.

No 1,128,855 — Adolphe Cordeau, Sainte-Madeleine, Qué. Charrue à rigoles.

FRANCE

No 470,605 — William Ed. Benn, McAdam Jct., N.B. Système avertisseur pour chemins de fer.

"Le Guide de l'Inventeur", un livre traitant de brevets, sera envoyé gratis à toute adresse sur demande.

# LIQUIDATION

## POUR CAUSE DE DISSOLUTION DE SOCIETE

Au lieu de vendre à l'encan tout notre assortiment très considérable de marchandises et d'en faire ainsi bénéficier très peu de monde, nous voulons que tout le public puisse faire son profit de notre vente de liquidation. Toutes nos marchandises sont en vente à des réductions variant de

# 10% à 50%

Cette vente absolument sans réserve est sans précédent dans l'histoire de la vieille maison de confiance Filiault & Lesage, car encore une fois, tout, absolument tout

DOIT ETRE VENDU D'ICI PEU DE TEMPS

## FILIAULT & LESAGE

### MAISON DE CONFIANCE

429 à 433 Boulevard Saint-Laurent  
Entre Sainte-Catherine et DeMontigny.  
Tous les tramways y conduisent.

## LA DEFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE.

FRANÇAISE FAIT APPEL AU PATRIOTISME DES ECOIERS. —

LA CAMPAGNE DE SECOURS ENTRE DANS UNE NOUVELLE PHASE.

En réponse à un "Appel aux Canadiens-Français", les souscriptions sont venues de toutes parts grossir le fonds patriotique ontarien. Pour remercier plus profondément l'opinion publique et donner un regain d'intensité à la campagne de secours qu'elle poursuit en faveur des persécutés d'Ontario, l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française met en valeur de nouveaux moyens d'action.

Voici le manifeste qui vient d'être envoyé à toutes les écoles primaires de la province de Québec :

Une lutte se livre dans la province d'Ontario, sur le terrain scolaire, la langue française en est l'enjeu ; une majorité intolérante veut l'étouffer sur les lèvres des petits écoliers canadiens-français. Les gardiens autorisés de nos traditions nationales dans la province-secour, se sentant faiblir sous les assauts répétés d'un adversaire qui dispose de toutes les ressources du pouvoir, ont crié vers la province de Québec pour en obtenir du secours. L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, à qui cet appel s'adressait plus particulièrement, ne pouvait pas ne pas l'entendre, et nous le trouvez dans l'Enseignement Primaire de février, le manifeste dans lequel, pour inaugurer sa campagne de souscription en faveur des persécutés d'Ontario, elle exposait la situation qui leur est faite et les besoins auxquels il faut répondre.

Ce manifeste s'adressait à tout le monde. Nous avons cru qu'un appel spécial devait être fait au personnel enseignant et aux petits enfants de la province de Québec, et qu'ils y répondraient avec enthousiasme.

Ce sont les écoles catholiques et françaises d'Ontario qu'il faut défendre dans la présente lutte, ce sont les âmes et les intelligences de petits écoliers canadiens-français, qu'il faut préserver de la déformation dont on les menace ; nul mieux que nos instituteurs et nos institutrices religieuses et laïques, qui se dévouent, avec tant d'abnégation, à l'éducation des enfants de notre province, ne pourrait de cet enjeu le prix inestimable de cet enfant, ni évaluer mieux les sacrifices qu'il nous faut être prêts à consentir pour le sauvegarder.

Autre considération qui ne manque pas d'importance. Quel éducateur, digne de ce beau nom, ne s'applique pas à développer, dans l'âme

des enfants qu'on lui confie le patriotisme, l'amour de la justice et l'esprit de dévouement ? Or voici une occasion unique de donner à vos élèves, une leçon vécue de patriotisme, de justice et de dévouement qu'ils n'oublieront jamais. Faites-leur connaître la situation des Canadiens-français d'Ontario ; racontez-leur l'admirable résistance de nos compatriotes aux menées assimilatrices dont ils sont les victimes ; dites-leur bien qu'ils sont nos droits au Canada, dans Ontario comme dans Québec et ailleurs, et à quels moyens tyranniques on a recours pour nous en priver ; expliquez-leur la solidarité qui existe entre tous les groupements français de notre pays et comment on ne peut s'attaquer à l'un, sans menacer en même temps tous les autres ; affirmez-leur enfin — qu'y a-t-il de plus vrai ? — que si petits soient-ils et puisqu'on leur en fournit l'occasion, ils ont, eux aussi le devoir de se courir, dans la mesure du possible, ceux des nôtres qui, de l'autre côté de la rivière Ottawa, se battent vaillamment pour leur race et pour la justice. Ce sera, vous vous en rendez compte, une leçon de "devoir civique" qui ne manquera ni d'intérêt, ni de valeur éducative.

Mais, est-il vrai que l'on va fournir à vos élèves, si petits soient-ils, l'occasion de faire que chose pour la défense de la langue française ? Oui, si comme nous en avons la certitude, vous voulez bien nous prêter votre concours.

Notre Association a, en effet, décidé d'organiser le "Sou des écoles d'Ontario", dans toutes les écoles de la province de Québec. Veuillez donc fixer à vos élèves, un jour, aussi rapproché que possible, où vous recevrez leur offre. Cette offre pourra être de cinq sous, mais rien n'empêche qu'elle soit plus considérable. La collecte faite et si modeste qu'en soit le produit, veuillez avoir l'obligeance de la faire parvenir, par "mandat-poste" ou chèque, à notre trésorier, M. Emile Gyrard, 169, rue Saint-Jacques, Montréal, qui l'inscrira au nom de votre école et vous en enverra le reçu.

Nous avons confiance que le personnel enseignant de la province de Québec, qui nous a prêté naguère un concours si empressé lors du pétitionnement en faveur de la langue française, répondra avec le

—Roger ? Ah ! oui, votre petit garçon ?... C'est lui qui se porte le mieux de tous, Dieu merci.

—Où est-il ?

—Chez une voisine à vous, Mme Emmeline, qui le soigne — comme son enfant.

—Ah ! fit le malade. C'est bien.

Et il resta jusqu'au soir, sans soulever mot, faisant jouer un à un ses membres sous les couvertures, afin de s'assurer qu'il était plus fort et mieux remis que la bonne Soeur le pouvait penser.

—Si je tarde un jour encore, n'en sait-il, on m'arrêtera ; et je sais à quoi s'expose celui qui déserte devant l'ennemi.

Sa résolution était prise. Durant la nuit, tandis que la garde somnait une ombre sauta d'un lit dans la salle, escalada la clôture de l'hospice.

Un vagissement, qui tombait d'un balcon par l'une des fenêtres hautes ne l'arrêta point ; ni la parole de la Soeur ni le nom de Madeleine ne l'avaient frappé ; le fugitif prit, sans un soupçon, le chemin d'une petite maison habitée jadis.

(A suivre)

### GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXCURSIONS DE COLOMBES

Billets aller et retour pour l'Ouest Canadien jusqu'à Chicago, à très bas prix, chaque mardi jusqu'au 26 octobre. Ces billets sont bons pour deux mois.

Bureaux en Ville 122, rue St-Jacques, angle St-François-Xavier-Tel. Main 6004  
Hotel Windsor "Uptown 1181  
Gare Bonaventure "Main 5328

### CANADIAN PACIFIC

EXCURSIONS DE COLOMBES

Tous les mardis

Winnipeg, Edmonton et stations intermédiaires.

Billets bons dans les wagons-dortoirs "Tourist" à un prix très bas.

Détails complets sur demande.

BUREAUX DES BILLETTS 141-143, St-Jacques  
Tel. Bot. Main 5101  
Hotel Windsor, Gare Place  
Vieux et de la Rue Windsor

### PATENTES

LOI ENVOYÉE PROMPTEMENT

En tous pays. Demandez la C.T.P. à M. l'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

MARION & MARION  
354 rue Université, Montréal.

### LA GARE UNION

LA POPULATION DE TORONTO EN ATTEND AVEC ANXIETE L'ERECTION.

(Service particulier)

Toronto, 6. — La compagnie "Toronto Terminal" qui doit émettre des obligations spéciales au montant de \$15,000,000, n'a pas encore pratiquement commencé les travaux de cette vaste entreprise. M. J. W. Leonard, surintendant de la construction, a fait ses preuves alors qu'il était au service du Pacifique-Canadien et, sans aucun doute, il saura mener à bonne fin l'érection de la gare Union, dont il est question depuis une quinzaine d'années. Des centaines de sans-travail de la ville reine attendent avec anxiété le commencement des travaux, mais l'on doit, au préalable, se procurer les fonds nécessaires ; plus de 1,000 hommes y seront employés.

Une fois complétée, cette gare sera probablement la plus belle et la plus importante construction de Toronto ; elle coûtera approximativement \$20,000,000.

# LE DESERTEUR

## par Roger DUGUET

5 (Suite)

Au signal, tout à coup, méthodiquement, lentement, mais avec une vigueur égale et cruelle, ils se mirent à battre les pauvres épaules frissonnantes, sanglantes, en lambeaux.

Le Prussien hurlait, jusqu'à ce qu'enfin sa clameur s'éteignît dans un sanglot et dans un râle.

Le Français, qui se taisait d'abord, peu à peu se mit à gémir, poussant une sorte de plainte involontaire et terrible.

Le cuirassier blanc marquait la cadence et comptait les coups.

Lucie, plus morte que vive, se cramponna à l'appui de la fenêtre et sentit ses ongles entrer dans le bois. Une sueur froide perla autour de l'égratignure de son front. Elle songeait :

—C'est à cause de moi que ces hommes souffrent. Le lieutenant a voulu me défendre et me venger...

Mais du sang !... Ah ! le bourreau !... Au fond, c'est un Prussien comme ils sont tous... L'autre, l'autre surtout, le Français qui montait pour me protéger, pour quoi donc le torturer ainsi ?

Le bruit sourd des coups lui retentissait jusque dans la poitrine. Elle eut voulu crier :

—Grâce ! Pardonnez-leur.

Sa gorge serrée arrêta sa voix. Ses lèvres remuèrent sans proférer un son.

Le gémissement des suppliciés n'était plus au loin qu'un murmure, et la foule s'écartait, le cœur défaillant, révolté et furieux.

Le lieutenant cria :

—Halte !

Les baguettes se relevèrent toutes rouges. On délia les deux hommes évanouis.

Et voilà qu'au moment où les bourreaux redressaient le Français, sa tête chavirée apparut là-bas sous la pleine lumière du jour. Une clameur folle partit de la fenêtre de

Lucie et retentit jusqu'au mail. La pauvre femme battait l'air de ses bras, et tomba soudain inanimée dans sa chambre, à la renverse.

Le cuirassier blanc la trouva étendue ainsi, le soir, son enfant pâle de pleurs entre les bras. Il lui fit reprendre ses sens. Mais elle eut, en le reconnaissant, un cri d'horreur.

## Le temps qu'il fera

Frais et beau aujourd'hui et demain. Vents du nord-ouest.

DIMANCHE, LE 7 MARS

Ille dimanche du Carême.  
Lever du soleil, à 6 heures 31.  
Coucher du soleil, à 5 heures 55.  
Lever de la lune, à 9 heures 49.  
Coucher de la lune, à 9 heures 49.

LUNDI, LE 8 MARS

S. Jean de Dieu, confesseur.  
Lever du soleil, à 6 heures 29.  
Coucher du soleil, à 5 heures 56.  
Lever de la lune, à 1 heure 55.  
Coucher de la lune, à 12 heures 54.  
Nouvelle lune, le 15, à 2 h. 48 m. du soir.

## DERNIERE HEURE

Voir les nouvelles de l'avant-midi en page 7.

## L'AUGMENTATION DES TAUX DE FRET

(De notre correspondant)  
Québec, 6. — L'augmentation des taux de fret par les compagnies de chemins de fer, la Chambre de Commerce de Québec a adressé à la Commission des Chemins de fer une lettre demandant de ne pas accorder d'augmentation de taux pour le transport du blé et d'autres céréales pour l'exportation, et elle suggère qu'en échange de l'augmentation générale des taux, les compagnies ne chargent pas plus que dix cents par boisseau pour le transport du blé de Winnipeg à Montréal et Québec et avec taxes proportionnelles pour Halifax et Saint-Jean. La Chambre de Commerce demande aussi à la commission de représenter au gouvernement l'urgence nécessaire d'augmenter les ports de Québec, Saint-Jean et Halifax comme il l'a déjà fait pour le port de Montréal.

## Mme MARTIN

L'état de Mme Médéric Martin s'est légèrement amélioré. Ses médecins, sans se prononcer définitivement, ne désespèrent pas de la sauver.

## MORT DE M. W. JOHNSON

(De notre correspondant)  
Québec, 6. — M. William W. Johnson, greffier des archives au département du trésor, est décédé hier, après une maladie de deux mois. Le défunt fut longtemps à l'emploi du Québec et Lac Saint-Jean, avant d'entrer au département du trésor.

## LA FAMINE A MEXICO

(De notre correspondant)  
Washington, 6. — Les autorités attendent aujourd'hui avec un intérêt intense, de nouveaux développements à Mexico, qui menace la famine. Le gouvernement américain a demandé au général Carranza, par l'intermédiaire du consul américain Silliman, de donner instruction au général Obregón d'accepter l'offre de secours faite par la commission internationale de secours payés. Les diplomates étrangers sont pessimistes. Il ressort de rapports aux autorités et aux attachés d'ambassade que la situation est loin d'être satisfaisante.

## PENURIE DE PAQUEBOTS POSTAUX

New-York, 6. — Après le départ des vapeurs "New-York" et "Cameron", qui a lieu aujourd'hui, le seul moyen d'expédition des lettres en Angleterre sera par le navire "Netherland", qui partira de Portland, Maine, le samedi 13 mars, pour Liverpool. Il n'y aura pas de courrier pour l'Angleterre la semaine prochaine, ni par Boston, New-York, Philadelphie, et le premier navire qui doit quitter New-York pour l'Angleterre, est "l'Arabie" qui prendra la mer le 16 mars. C'est la première fois, depuis l'établissement des lignes régulières des vapeurs à vapeur qu'on a si peu d'occasions de communiquer par New-York, avec l'Angleterre.

## DEMISSION D'UN AMBASSADEUR

Rome, via Paris, 6. — Dans une interview accordée au "Giornale d'Italia", M. Krupinski, ambassadeur de Russie en Italie, fait part de sa démission. Il ne prendra pas sa retraite toutefois avant avril. Elle est déterminée entièrement par des affaires de famille et n'a aucune signification politique.

## LE VATICAN S'EMEUT

Londres, 6. — Le "Morning Post" mande, dans une dépêche de Rome: "Emu par la situation imminente de l'Eglise catholique romaine en Turquie, le Vatican a donné, dit-on, ordre aux autorités ecclésiastiques de préparer les gens à toutes les éventualités."

## AVIATEURS NOYES

Tokio, 6. — Le pilote et deux officiers se sont noyés aujourd'hui à Yokosuka, alors qu'un hydravion japonais à la mer. Cet hydravion était attaché à la station navale de Yokosuka.

## LES COMMISSAIRES SONT BONS ENFANTS

ILS NE SE MELERONT PAS DE L'AFFAIRE DES CONCERTS DU DIMANCHE. — DU TRAVAIL POUR SAINT-LAURENT. — LA PIERRE A BORDURE. — A CHARGE DU CHEMIN DE FER.

Se basant sur le rapport de Me Laurendeau, les commissaires ont décidé qu'ils n'interviendraient pas dans l'affaire des concerts du dimanche, comme ils n'y sont pas tenus d'ailleurs.

DU TRAVAIL POUR SAINT-LAURENT

L'échevin Louis Rabenstein s'est présenté devant le bureau des commissaires et a demandé que l'on exécutât des travaux publics dans son quartier. Cela ne serait que juste, dit-il, étant donné que c'est le centre de la ville qui paie le plus de taxes qui est le plus pauvre et qui a le moins de travaux.

M. Rubenstein a insisté pour qu'on lui donne un bain dans son quartier et le commissaire Côté a promis de s'occuper de son affaire.

LA PIERRE A BORDURE

Le bureau des commissaires a accordé à M. Aldéric Cousineau le contrat de la pierre à bordure dont la ville aura besoin au prix de la soumission, 45 sous le pied linéaire pour la pierre droite et 55 sous pour la pierre courbe.

A CHARGE DU CHEMIN DE FER

Le nouveau chemin de fer Lac-Énergie et Jacques-Cartier traversera plusieurs rues de Montréal pour se rendre à Maisonneuve. C'est un embranchement du Grand-Tronc. La ville sera obligée de refaire à cause du trajet de ce chemin de fer un grand nombre de travaux de sols. Les commissaires ont décidé de demander des chemins de fer que ces travaux de réfection soient à la charge de la nouvelle compagnie de chemin de fer.

LE JURY NE S'ENTEND PAS

La cause de Joseph White, William Brown et Vincento Catubrio, accusés de vol avec effraction et de recel, s'est commencée hier matin et n'est pas encore terminée; les jurés sont entrés en délibération à 3 heures 30, et n'ont pu en venir à une entente à hier soir; le tribunal s'est ajourné à ce matin.

Les trois accusés auraient pénétré avec effraction dans le magasin de David Elfron, rue Saint-Urbain et d'y auraient volé différentes choses. La preuve contre White et Brown est très forte tandis qu'il n'y a que des doutes contre Catubrio; celui-ci avait été trouvé en possession des articles volés.

Après une heure de délibération, hier soir, le jury revint dans la salle d'audience; tous étaient d'accord pour rendre un verdict de culpabilité contre White et Brown mais il n'était pas d'accord sur le verdict à rendre contre Catubrio.

Le chef du jury a demandé au tribunal si l'avocat de la Couronne ne pourrait pas aider les jurés de ses conseils.

Comme cette demande ne pouvait être accordée, le juge a offert sa médiation, mais les jurés l'ont refusée.

## "LA TOURAINE" EN FEU EN MER

(SPECIAL AU "DEVOIR")

Londres, 6 (10.20). — Un marconigramme annonce que "La Touraine" de la Cie Générale Transatlantique a pris feu à 48.06 degrés de latitude nord et 20.14 de longitude ouest. Cinq paquebots se sont portés au secours de "La Touraine," dit le message.

TOUS SAINS ET SAUFS

New-York, 6. — Les passagers et l'équipage de "La Touraine" sont sains et saufs. Il y avait à bord 38 passagers de première et 46 de seconde.

A 1.200 MILES DE LA COTE

Londres, 6. — Le message a été reçu par le Lloyd, de la station de télégraphie sans fil de Vintia, Irlande, et les paquebots "Rotterdam", "Swanmore", "Gornishman", "Arabie" et d'autres se dirigent vers le vaisseau en détresse.

"La Touraine" quitta New-York pour le Havre le 27 février. Le message indique qu'il se trouve approximativement à 1.200 miles à l'ouest de son port de destination. Au nombre des passagers se trouvent cinq médecins et dix infirmières en route pour la France, où ils seront attachés au nouvel hôpital militaire de Château de Passy, dans le voisinage de Sens.

Les médecins qui se trouvent à bord sont MM. Joseph L. Wheelwright, T. C. Walker, W. G. Bradwell, A. O. Jiminis et John S. Irwin.

Plusieurs infirmières, toutes graduées de l'Hôpital français de New-York, ont également pris passage sur "La Touraine"; ce sont Mmes Alma-Marie McCormick, Dorothy O'Connell, Eugénie H. Lyons, Victoria Franchot, Florence Gordon, Ellen O'Hanlon, Mollie McGrath, Nellie Burdette, Parsons et Bida Laurentia Peterson.

## LA GUERRE CONSTANTINOPLÉ ENTRE DEUX FEUX

La flotte russe, qui se dirige vers le Bosphore, arrivera probablement ce matin, pour commencer le bombardement de la capitale. — Les Alliés ont enlevé les mines sur un tiers du parcours des Dardanelles et la mitraille continue à pleuvoir sur les forts.

Les Allemands défaits devant Reims, sont acculés à une retraite désastreuse. — Un croiseur français donne la chasse à un sous-marin teuton. — Le premier détachement du 2ème contingent canadien est arrivé en Europe.

## MAGNIFIQUE EXPLOIT DES PATRICIAS A SAINT-ÉLOI

(Special au "Devoir")

Londres, 6. — D'après les experts navals, la flotte russe de la Mer Noire, partie d'Odessa, et signalée hier à Burgas, Bulgarie, devrait être arrivée de bonne heure ce matin devant le Bosphore. Ces déductions s'appuient sur la vitesse et la direction des navires.

Le but de cette flotte est de bombarder les fortifications à l'entrée du Bosphore ou d'engager la bataille avec la flotte turque si celle-ci sort de son refuge.

On s'attend d'avoir avant ce soir la nouvelle qu'une campagne ardente contre la Porte a été entreprise de l'est.

Constantinople serait ainsi prise entre deux feux.

Le Bosphore mesure environ 18 milles en longueur et de un à un mille et demi en largeur. Il est bien défendu par des fortifications modernes qui gardent l'approche de Constantinople du côté occidental.

La flotte russe de la mer Noire se compose de dix cuirassés, deux croiseurs, 22 contre-torpilleurs, 14 torpilleurs, deux transports de torpilleurs, 11 sous-marins, 4 canonnières, sept transports, un aviso, deux yachts et douze navires de ravitaillement, ce qui forme un total de 87 navires de guerre d'une capacité de 243,864 tonnes.

La flotte turque se compose d'un croiseur de ligne, trois cuirassés, un garde-côtes, deux croiseurs blindés, deux canonnières - torpilleurs, neuf contre-torpilleurs et quinze torpilleurs, soit trente-trois navires de 77,040 tonnes en tout.

Paris, 6. — Il appert d'après une dépêche de Ténédos au "Petit Parisien", datée du 5 mars, qu'on a dragué les mines dans les Dardanelles jusqu'à Chanak Kalesi, soit sur le tiers du parcours du détroit. Les dragueurs accomplissent leur tâche grâce à la protection des navires de guerre alliés qui bombardent constamment les forts érigés en territoire européen.

## RUDE ECHEC TEUTON A REIMS

Paris, 6. — Le ministère de la Guerre décrit un échec allemand devant Reims, dans la note semi-officielle suivante, parue hier soir: Au nord de La Pompe, sur la route de Reims à Châlons, on s'est disputé avec chaleur depuis sept heures la possession d'une petite auberge où les deux armées se sont affrontées. Les Allemands ont tenté par tous les moyens d'obtenir la possession de l'auberge, mais ils ont échoué. Les Français ont repoussé l'attaque avec une perte de 200 hommes. Les Allemands ont subi une perte de 1.000 hommes.

## LA QUESTION DU BLOCUS

Washington, 6. — Le secrétaire d'état Bryan a confirmé la déclaration à l'effet que la réponse allemande à la note américaine sur les mines, les sous-marins et l'expédition des vivres en Allemagne a été transmise à l'ambassadeur Page à Londres. Celui-ci a soumis la note allemande au gouvernement anglais pour étude et ce dernier la considère de concert avec les alliés.

La réponse allemande déclare que "l'observation de la Déclaration de Londres par les adversaires de l'Allemagne créerait une nouvelle situation d'où le gouvernement allemand tirerait des conclusions opportunes." Si les alliés laissaient passer les cargaisons destinées à la population civile allemande, outre certaines autres concessions, l'Allemagne modifierait probablement sa politique navale contre la marine marchande anglaise.

Cette démarche de l'Allemagne est considérée comme une pierre d'achoppement aux efforts américains pour ménager un modus vivendi entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne dans l'intérêt de la marine marchande américaine.

## NAVIRE HOLLANDAIS TORPILLÉ

Londres, 6. — Le correspondant maritime du "Daily Chronicle" a envoyé la dépêche suivante: "Le 'Noorderdyk' de la ligne Holland-American, retournant de son voyage Rotterdam-New-York, a passé devant Beachy Head le 2 mars, dans un mauvais état. On dit que le navire a été torpillé dans la Manche."

Le "Noorderdyk" était un frétier de ligne, qui voyageait entre les Etats-Unis et la Hollande. Il était parti de Rotterdam le 2 mars pour New-York, Baltimore et Newport News.

## Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

## Vallières OCCASIONS SPECIALES

Angle Ste-Catherine et Montcalm  
Centres en toile brodés, avec bord scaloppé rond, 30 pouces de circonférence. Valeur régulière 59c pour 35c  
Scrim pour rideaux à fond crème, avec bord de couleur, 36 pouces de large. Valeur de 20c pour 14c  
N'oubliez pas notre ouverture de modes qui aura lieu le 13 courant.

## Fauteuil en cuir, \$20.75

Le soudit fauteuil est complètement rembourré en cuir véritable. Le siège est à ressort et se fait uni ou avec coussin. Dos capitonné ou uni. Ce fauteuil est d'apparence massive et très confortable. La valeur régulière est de \$35.00. Tous les échantillons, à chacun \$20.75

Leroux, Daignault & Brault

741, Est 7320-7331-637-39 SAINTE-CATHERINE-EST, angle Beaudry, MONTREAL

## Dupuis Frères PAPETERIE ! PAPETERIE !

Le Magasin du Peuple  
447 SAINTE-CATHERINE EST.

Une tablette de papier All Red Line, contenant 50 feuilles, fini toile, avec lignes. Régulier 15c. Spécial 9c  
Petite tablette de papier fini glacé, avec lignes. Régulier 5c. Spécial, 3 pour 10c

dil est partie pour une destination inconnue. Un officier de haut grade aurait affirmé que "ces troupes serviraient à une marche sur Andrinople."

## 18.675 AUTRICHIENS PRIS A STANISLAU

Londres, 6. — L'agence Reuter a reçu de son correspondant de Petrograd la dépêche suivante: "est officiellement annoncé que durant les opérations autour de Stanislau en Galicie, du 2 février au 3 mars, les Russes ont capturé 153 officiers, 18,522 soldats, cinq canons, 62 mitrailleuses, 519 chevaux et plusieurs trains."

## GRANDE BATAILLE EN GALICIE

Petrograd, via Londres. — On a été averti à Petrograd que les troupes austro-allemandes avaient subi une série de revers aux mains des Russes tout récemment, qui ont réussi à ré-occuper aujourd'hui Stanislau, qui a été évacué il y a quinze jours.

On rapporte que de grandes batailles se livrent entre le défilé de Mazoloboretz dans les Carpathes, et la rivière San, où l'avance autrichienne a été contenue. Dans le voisinage de Salinka, deux régiments d'Autrichiens ont été anéantis par les mitrailleuses russes.

Durant le combat du 2 et du 3 mars les Autrichiens ont attaqué les lignes russes avec détermination, venant quelquefois en contact avec les tranchées des troupes moscovites.

Des officiers autrichiens, pris au cours de l'engagement, ont déclaré que leurs pertes n'ont jamais été aussi fortes.

A Lutovisko, juste à l'est de la San et à 55 milles au sud de Przemsyl dans la nuit du 2 mars, les Autrichiens ont livré quatre attaques contre les Russes, lesquelles ont été repoussées, avec des pertes énormes.

La reddition de Stanislau a été précédée, du 21 février au 3 mars, d'une grande bataille, car les Autrichiens avaient puissamment fortifié Haicz, située à une faible distance de Stanislau, vers le nord. Les Russes ont déclaré y avoir enlevé une grande quantité de canons à tir rapide, et y avoir capturé bon nombre d'officiers et de soldats et de bagages.

Londres, 6. — L'Exchange Telegraph a reçu une dépêche de Przemsyl disant que les Russes ont capturé 12 canons, 20 mitrailleuses, 122 caisses de munitions et un aéroplane.

Le télégramme ajoute que la forteresse d'Ossowetz résiste splendidement au bombardement de l'artillerie allemande. Dans les Carpathes,

## LES SUITES D'UNE ORGIE

A la suite d'une orgie, au No 123, de la rue Brown, hier après-midi, un Russe du nom de Joseph Fadrovitch, âgé de 26 ans, demeurant au No 461 de la rue Saint-Dominique, a été blessé de quatre coups de couteau au visage; le blessé a été transporté à l'hôpital Général, mais son état n'est pas grave.

Quelques heures plus tard un Polonais, Stephen Ludden, était arrêté comme étant l'agresseur de Fadrovitch. Le prévenu comparaitra devant le magistrat.

## LE NATIONALISTE à 7 heures samedi soir

Vu la clôture de la saison des sports d'hiver, le NATIONALISTE ira sous presse à 7 heures le samedi soir, jusqu'à nouvel ordre, et sera en vente dans les rues et aux dépôts de journaux, de bonne heure dans la soirée. Il aura comme à l'habitude toutes les dernières nouvelles du Canada et de l'étranger, les dépêches relatives à la guerre, une chronique sportive et plusieurs autres rubriques.